



MAGAZINE  
ISRAËL-PALESTINE  
LE GOUFFRE

idées



“ Le trumpisme  
est-il un fascisme ? ”

UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITaine,  
EN BELGIQUE ET AU LUXEMBOURG

# Le Monde WEEK-END

SAMEDI 3 MAI 2025 - 81<sup>e</sup> ANNÉE - N° 24987 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITaine - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

## Gaza affamée par deux mois de blocus alimentaire

► Depuis le 2 mars, plus rien n'entre dans l'enclave de Gaza, ni nourriture, ni médicaments, ni carburant

► Les Nations unies estiment que la situation a atteint son pire niveau depuis le début de la guerre déclenchée par Israël après les massacres terroristes du Hamas, le 7 octobre 2023

► Selon le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, « tout recours à la famine contre la population civile (...) constitue un crime de guerre »

PAGES 2-3

### ÉDITORIAL

#### ISRAËL DOIT RENONCER À L'ARME DE LA FAIM

PAGE 28



Dans un centre de distribution de nourriture à Beit Lahya, dans le nord de la bande de Gaza, le 29 avril. JEHAD ALSHRAFI/AP

Un professeur :  
« On ne vit pas,  
on survit »

« Le Monde » a recueilli des témoignages d'habitants de l'enclave. Tous décrivent un sentiment terrible d'abandon

Des quartiers entiers de Rafah ont été rasés

Que va faire l'Etat hébreu du gouvernorat de Rafah désormais évacué ? Zone de sécurité, zone de transit ou zone tampon ?

Paris plaide pour l'entrée de l'aide humanitaire

La Cour internationale de justice de La Haye devrait rapidement dire quelles sont les obligations légales d'Israël

## 1<sup>er</sup>-Mai Le conflit d'ArcelorMittal prend une tournure politique



A Dunkerque (Nord), le 1<sup>er</sup> mai. AIMÉE THIRION POUR « LE MONDE »

Etats-Unis  
Trump congédie Mike Waltz, son conseiller à la sécurité nationale

PAGE 6

Education  
Le rapport d'inspection du collège Stanislas aurait été atténué

PAGE 11

Social  
L'univers opaque des métiers du microtravail

PAGES 14-15

Patrimoine  
Rachida Dati veut un National Trust à la française

PAGE 19

Accord entre les Etats-Unis et l'Ukraine sur les minerais

WASHINGTON ET KIEV ont annoncé, mercredi 30 avril, la signature d'un accord sur l'exploitation des ressources naturelles ukrainiennes. Ce « partenariat économique », qui prévoit la création d'un fonds d'investissement et de reconstruction à participation égale entre les deux pays, devra encore être approuvé par le Parlement, la Verkhovna Rada. Bien que le document ne fasse pas l'objet de garanties de sécurité – une demande répétée du président ukrainien, Volodymyr Zelensky –, il a été accueilli avec optimisme et prudence par la plupart des responsables politiques et des experts ukrainiens.

Homme-clé de la négociation, le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, a estimé, dans un communiqué, que « cet accord signale clairement à la Russie que l'administration Trump est engagée en faveur d'un processus de paix centré sur une Ukraine libre, souveraine et prospère ».

PAGE 5

T  
TISSOT  
MONTRES SUISSES DEPUIS 1853



INSPIRÉE PAR LA NATURE  
CRÉÉE POUR VOUS

TISSOT PRC 100 SOLAR

GUERRE AU PROCHE-ORIENT

# Dans Gaza, « on ne vit plus, on survit »

Les Nations unies estiment que la situation dans l'enclave a atteint son pire niveau depuis le début de la guerre



Des Palestiniens pleurent leurs proches morts dans un bombardement israélien, à l'hôpital baptiste de Gaza, le 3 avril. JEHAD ALSHRAFI/AP

BEYROUTH - correspondance

**L**a nuit est tombée sur la ville de Gaza, dans le nord de l'enclave dévastée et assiégée par l'armée israélienne. Le bruit des drones qui menacent et espionnent est constant. Le sommeil s'annonce difficile à trouver. « Nous vivons une pression psychologique, une anxiété permanente, à cause de l'agression en cours et du siège », témoigne, le 29 avril, Zulfiqar Swairjo, un pharmacien qui vit dans le quartier de Tel Al-Hawa, et dont l'officine a été détruite. Comme tous les interlocuteurs, il a été contacté ces derniers jours par téléphone : de manière inédite dans l'histoire du conflit israélo-palestinien, les autorités israéliennes refusent l'accès de la bande de Gaza aux journalistes étrangers depuis dix-neuf mois.

Cela fait deux mois que plus rien n'entre dans le territoire supplicié, que ce soit par les canaux commerciaux ou humanitaires : ni nourriture, ni médicaments, ni carburant. Les autorités israéliennes ont imposé un blocus, le 2 mars. Seize jours plus tard, elles brisaient le cessez-le-feu avec le Hamas qui était entré en vigueur le 19 janvier. « Aucune aide n'entrera à Gaza », a réitéré, à la mi-avril, le ministre de la défense israélien, Israël Katz.

#### ALIMENTATION RUDIMENTAIRE

L'asphyxie et les frappes, précédées par seize mois de guerre sans limites lancée par Israël en représailles à l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023, ont épuisé la population civile. « Je suis fatiguée. La peur et les bombardements nous privent de sommeil », témoigne Chaïma, une habitante de Beit Lahya, dans le Nord. Le son d'une explosion retentit derrière sa voix, dans un message vocal qu'elle fait parvenir au *Monde*. Le sentiment de danger est permanent. « On ne vit pas, on survit », corrige Ziad Medoukh, un professeur d'université qui s'exprime de la ville de Gaza.

Les privations imposées par le siège ne permettent qu'une alimentation rudimentaire : du riz, des pâtes, des boîtes de conserve dont les habitants redoutent qu'elles soient avariées. Quelques rares légumes,

pour les plus fortunés. Le prix de la nourriture a grimpé de 1400 %, selon les Nations unies. Et, dans le même temps, les ressources ont fondu. « J'essaie de donner des cours d'arabe en ligne pour pouvoir nourrir ma famille », explique Chaïma.

Les Gazaouis font un seul repas par jour. Certains tiennent sur les réserves qu'ils ont constituées pendant la trêve, comme le journaliste Abdel Hadi Okal, père de sept enfants, qui se trouve dans le camp de réfugiés de Jabalya, dans le nord de Gaza. « Mais jusqu'à quand les provisions suffiront-elles ? », s'inquiète-t-il. Il redoute de vivre la « famine des mois qui ont précédé le cessez-le-feu : [il a] alors perdu 20 kilos. [S]es enfants ont tous eu la jaunisse [une maladie dont la sous-alimentation est l'une des causes] ».

D'autres, les plus démunis, tentent de se ravitailler aux cuisines collectives. Dans la ville de Gaza, ces lieux avaient offert un bref répit durant le cessez-le-feu, après de lourdes pénuries. « Plus d'une centaine de cuisines collectives ont vu le jour après la trêve. Il n'y en a plus qu'une dizaine, et elles sont condamnées à fermer rapidement, faute de réserves », déplore Ziad Medoukh.

Le Programme d'aide alimentaire mondial des Nations unies a annoncé, le 25 avril, qu'il avait « épousé tous ses stocks ». Pour nombre de Gazaouis, les journées se résument à chercher de la nourriture, du bois pour cuire en l'absence de gaz, de l'eau. « L'attente est longue pour remplir les bidons d'eau. Mes enfants font la queue. C'est une très grande souffrance », dit Abdel Hadi Okal.

Les Nations unies ont averti que la situation à Gaza avait atteint son pire niveau depuis le début de la guerre. « Israël semble infliger aux Palestiniens à Gaza des conditions de vie de plus en plus incompatibles avec leur existence continue en tant que groupe à Gaza », a alerté mardi 29 avril Volker Türk, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Tout recours à la famine contre la population civile en tant que méthode de guerre constitue un crime de guerre, de même que toute forme de punition collective. »

Gaza est un « enfer », résume, lapidaire, Zulfiqar Swairjo. La situation est si grave que des

#### « CETTE GUERRE VA ÊTRE TRÈS LONGUE. ISRAËL A PLANIFIÉ CE SIÈGE POUR CAUSER LA MIGRATION ET L'ÉVACUATION DE TOUS LES HABITANTS DE GAZA »

ABDEL HADI OKAL  
journaliste gazaoui

vols sont commis « pour manger ». La menace de mourir semble provenir de partout : des bombes, « de la faim, de la maladie. Il n'y a plus de services médicaux ». Le système de santé a été délibérément détruit par l'armée israélienne, selon les Nations unies. Il faut subir la puanteur des ordures qui ne sont pas ramassées et des eaux sales qui stagnent car le réseau d'épuration a été détruit par les frappes israéliennes, et leur corollaire, les nuées d'insectes. Le pharmacien a une hanse : s'effondrer, et ne plus pouvoir prendre soin de sa femme et de ses quatre filles.

Et puis rode ce sentiment terrible d'abandon. « La communauté internationale a disparu », considère M. Swairjo, accusant cette dernière de laisser des « Palestiniens innocents » être tués dans ce qu'il qualifie d'un « holocauste ». « Le monde ne semble pas dérangé qu'il y ait 50 morts par jour dans les bombardements », insiste-t-il. Pour la seule période du 22 au 30 avril, 437 personnes ont été tuées, selon le ministère de la santé local, plus de 2 200 depuis la rupture de la trêve et plus de 52 000 depuis octobre 2023.

« On entend ici et là des déclarations ou des condamnations, mais on ne voit aucune véritable pression pour mettre fin au blocus de Gaza, renchérit Ziad Medoukh. Ni des Nations unies, ni des pays occidentaux, ni de voisins comme l'Egypte et la Jordanie. » Le professeur français, dont plus de 50 membres de la famille élargie ont été tués depuis le début de la guerre, note qu'il n'y a « plus de déplacements de civils d'une ville à l'autre. Les Gazaouis ont compris que c'est difficile et inutile. Ils préfèrent rester près de chez eux, malgré les ruines ». Aucune zone n'est protégée des bombardements.

Agé de 30 ans, Souhaib Abou Saif, travailleur social, n'a connu qu'une succession d'offensives israéliennes depuis son adolescence et le contrôle de la bande de Gaza par le Hamas depuis 2007. Mais cette guerre est sans comparaison. « Par le passé, les Gazaouis repartaient de l'avant une fois que les armes étaient tuées. Aujourd'hui, la bande de Gaza n'existe plus. Elle a été totalement détruite, rasée », pointe-t-il. C'est aussi le premier conflit qu'il vit en ayant un enfant : sa fille, Loujaine, a 2 ans. Il

tente de la rassurer quand retentissent les frappes dans les environs du camp de réfugiés de Nousseirat, dans le centre de Gaza, où ils se trouvent. Un bombardement se fait entendre pendant qu'il se confie au *Monde*.

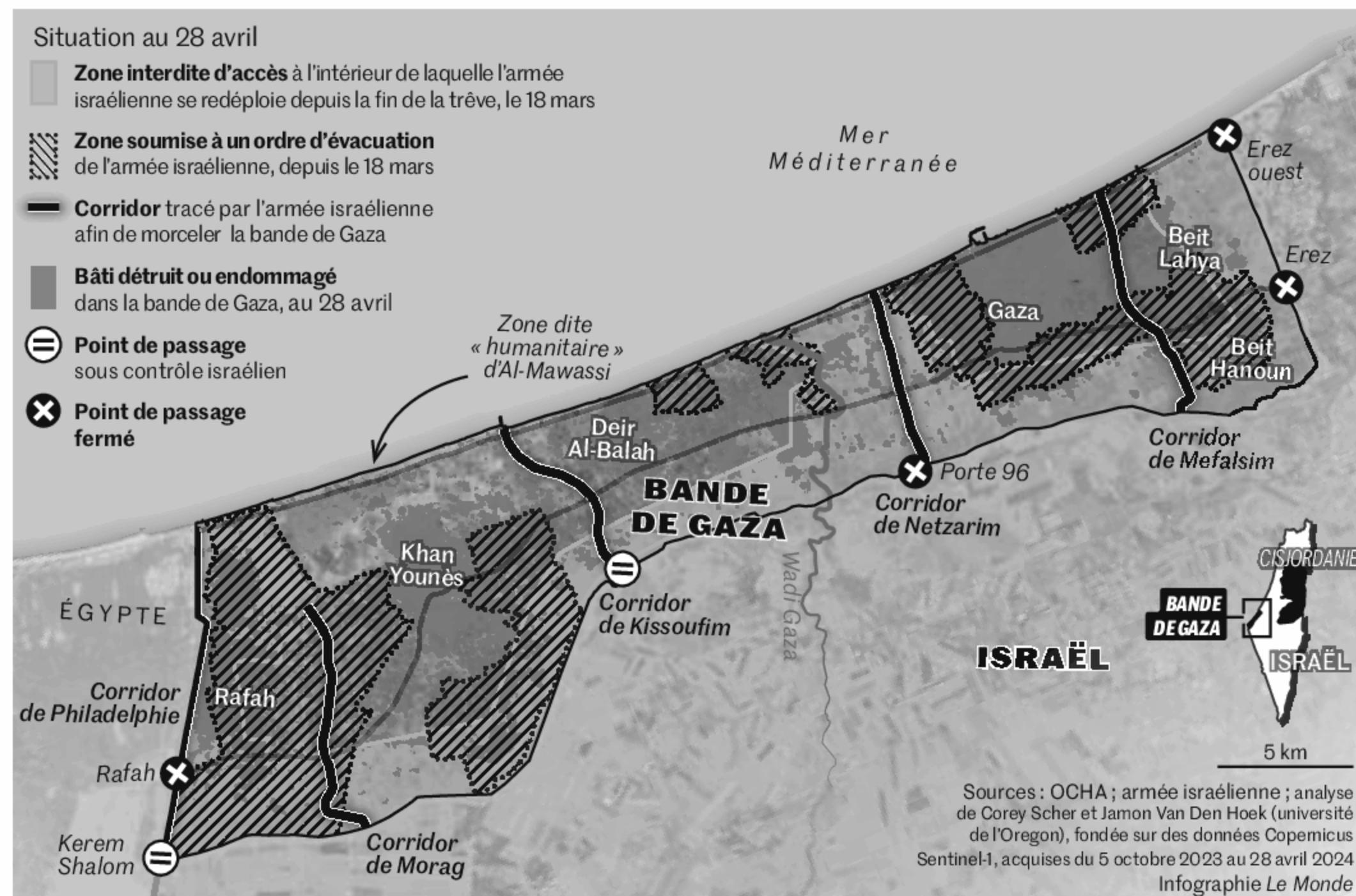
Il a cessé de collaborer à un programme de santé mentale du Croissant-Rouge palestinien, après la mort de 15 secouristes clairement identifiés, abattus par les soldats israéliens, le 23 mars. « J'ai pensé, "qui s'occupera de ma femme, de ma fille, de mes parents, si je meurs ?" La situation est si dramatique que ceux auxquels on pourrait demander de l'aide, comme ses voisins, sont eux-mêmes dans le besoin », rapporte-t-il. Tout le monde est une cible à Gaza : les médecins, les secouristes, les travailleurs d'organisations internationales. Le droit international est piétiné par Israël. »

#### « SANG », « MORT » ET « FAIM »

Le journaliste Abdel Hadi Okal espère l'évacuation médicale de ses deux fils malades : l'un, 14 ans, a un cancer ; l'autre, 8 ans, souffre d'hydrocéphalie et a besoin d'une opération au cerveau. Ils sont sur une liste d'évacuation de l'Organisation mondiale de la santé. S'ils sont autorisés à sortir, une décision qui dépend du bon vouloir israélien, seul un parent pourra les accompagner. « Je ne signerai aucun papier m'empêchant de revenir à Gaza et d'être réuni à nouveau avec ma famille, prévient le père, comme dans un geste de résistance aux projets américain et israélien de nettoyage ethnique de Gaza. Cette guerre va être très longue. Israël a planifié ce siège pour causer la migration et l'évacuation de tous les habitants de Gaza en douce. »

Souhaib, lui, n'aspire qu'à quitter Gaza avec son épouse, pour « protéger » leur fillette et lui offrir « une enfance, loin du sang, de la mort, de la faim, des ruines ». C'est bien là le but du siège, dénonce le professeur Ziad Medoukh : « Briser la détermination de la population, impuissante, qui supporte l'insupportable. » Lui n'avait pas voulu s'en aller après le déclenchement de la guerre ; il l'envisage aujourd'hui, « pourvu que cela soit pour une courte période ». ■

MARIE JO SADER (À PARIS)  
ET LAURE STEPHAN



## Le sort tragique et incertain de la ville de Rafah, en partie rasée par l'armée israélienne

La bande de Gaza est de plus en plus morcelée et le Sud isolé du reste de l'enclave. L'Etat hébreu affirme vouloir s'emparer de davantage de territoires, sans expliciter ses intentions

JÉRUSALEM - correspondance

**Q**uatre bulldozers, équipés de gigantesques martteaux-piqueurs, attaquent les fondations de la dernière maison encore debout sur un vaste tas de ruines. Puis, le bâtiment s'écroule, comme un géant fauché, sous les applaudissements d'une escouade de soldats israéliens passant par ce quartier de Rafah, au sud de la bande de Gaza. La scène, diffusée lundi 28 avril sur les réseaux sociaux, illustre la démolition progressive de l'une des villes les plus importantes de l'enclave palestinien, abritant 150 000 à 200 000 habitants avant la guerre déclenchée le 7 octobre 2023 et l'attaque menée par le Hamas. Qu'en reste-t-il ? L'armée interdit à la presse internationale un accès indépendant à la bande de Gaza. Selon le travail des deux chercheurs, Corey Scher, de la City University de New York, et Jamon Van Den Hoek, de l'université d'Etat de l'Oregon (Etats-Unis), l'ensemble du gouvernorat a été détruit à 51 %. Quant à la ville en elle-même, des zones entières semblent avoir été pulvérisées.

Le processus a été méthodique. L'armée israélienne s'est emparée du corridor de Philadelphie, cette zone qui délimite la frontière entre Gaza et l'Egypte, en mai 2024, dans le but déclaré d'empêcher le Hamas d'utiliser ce qui était présenté comme un point de passage. L'opération a permis à Israël d'isoler complètement l'enclave. Et de provoquer un premier exode des habitants de Rafah vers le nord.

C'était le cas de Jamal (son prénom a été modifié), habitant du quartier de Tal Al-Sultan, près de la frontière, l'un des huit camps de réfugiés de Gaza, intégré à Rafah. L'homme a quitté son vaste appartement le 28 mai 2024 pour s'abriter dans la zone dite « humanitaire » de Al-Mawassi, un camp de tentes situé en bord de mer. Il est revenu à Rafah après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 19 janvier. Son immeuble avait été démolie. « La majeure partie de la ville était totalement détruite. Surtout Tal Al-Sultan, qui a été entièrement rasé. La zone frontalière a été systé-

matiquement démolie. Mais les habitants de Rafah sont revenus après le cessez-le-feu. La municipalité a fourni des tentes et de l'eau et les aidés à s'installer », raconte-t-il.

Mais la trêve est de courte durée. Israël reprend la guerre le 18 mars, par une série de frappes, tuant quelque 400 personnes en un seul jour. Le 23 mars, un événement répand la terreur, parmi les habitants de Rafah : le massacre de quinze secouristes palestiniens, abattus par les soldats israéliens, dans le quartier de Tal Al-Sultan, alors qu'ils venaient en aide aux victimes d'une frappe aérienne.

Alors, quand l'armée ordonne aux habitants de la ville de quitter les lieux, le 31 mars, l'exode est massif. « Il y a eu des histoires terribles. Les gens n'avaient plus rien. Ils ont fui à pied, là où ils ont pu, alors qu'ils avaient recommandé un semblant de vie à Rafah », reprend Jamal. L'homme précise que les ordres d'évacuation visaient aussi les quelques zones agricoles encore en activité. « Les prix de la nourriture ont augmenté tout de suite », constate-t-il.

Selon l'OCHA, l'agence onusienne qui coordonne l'aide humanitaire, 423 000 personnes ont été déplacées à Gaza depuis la reprise des hostilités – quelque 90 % des habitants de l'enclave ont dû fuir leur résidence au moins une fois, depuis le 7 octobre. Chacun de ces déplacements forcés use une population déjà éprouvée, érode ses capacités de résistance et perturbe une réponse humanitaire dégradée par un an et demi de guerre et deux mois de blocus. Le Programme alimentaire mondial a annoncé, le 25 avril, que ses stocks de nourriture étaient épuisés.

### CE QUI SE PASSE À RAFAH, C'EST LA DESTRUCTION DE MAISONS VIDES ET DE TERRES VIDES

**MOSTAFA IBRAHIM**  
militant des droits humains originaire de Rafah

sés. Le gouvernorat de Rafah a été évacué à 100 %, selon le groupe de surveillance des déplacements, une coalition d'organisations humanitaires. « Nous avons une station-service à Rafah, que nous essayons d'atteindre depuis la mi-avril. Nous avons envoyé neuf demandes, dont une seule a été acceptée. Nous avons pu constater que la zone était très endommagée. Nous n'avons vu personne », déclare, depuis Gaza, un responsable des Nations unies, qui souhaite conserver l'anonymat.

#### Zone de transit

Une fois évacuée, la zone devait être délimitée. L'armée israélienne a d'abord mis en place en avril un nouveau corridor, dit de « Morag » – du nom d'une ancienne colonie juive, démantelée en 2005 –, traversant Gaza de part en part, le long du gouvernorat de Rafah. Le corridor permettait de séparer les deux grandes villes du sud, Rafah et Khan Younès. Il a été transformé en axe de circulation pour l'armée israélienne, peu à peu bitumé. L'axe est devenu ensuite la frontière d'une nouvelle « zone de sécurité », a déclaré le ministre de la défense, Israel Katz, le 10 avril.

Une fois délimitée, la zone pouvait être rasée. « Ce qui se passe à Rafah, c'est la destruction de maisons vides et de terres vides », affirme au Monde Mostafa Ibrahim, un militant des droits humains originaire de la ville, pointant une « punition collective ». Israel Katz avait prévenu à la suite de la reprise des hostilités : « J'ai ordonné [à l'armée] de s'emparer de davantage de territoires à Gaza, avait déclaré le ministre de la défense le 21 mars. Plus le Hamas refusera de libérer les otages, plus il perdra de territoire, qui sera annexé par Israël. » Le processus s'est déroulé sans combats, ou presque. Le Hamas ne réagit pas, ou peu.

Que va faire Israël de Rafah ? « Peut-être que la zone de sécurité sera réservée à la population civile qui s'y installera sous un contrôle strict afin d'empêcher les militants du Hamas d'y pénétrer, pronostique Kobi Michael, analyste militaire pour les cercles de réflexion israéliens Misgav et Institute for

National security studies. L'armée israélienne serait alors responsable de l'approvisionnement de l'aide humanitaire, en la sécurisant et en la faisant acheminer par des entreprises civiles. » Ce projet de livraison d'aide humanitaire a été confirmé vendredi par le responsable d'une ONG, présente à Gaza, qui souhaite conserver l'anonymat : « Rafah serait la zone pilote d'un projet de points de distribution, sécurisé par des compagnies de sécurité privées, dans une zone dite sous influence militaire. On ne sait pas encore qui sera autorisé à accéder à cette zone. » Aucune organisation n'a accepté d'apporter de l'aide dans ce cadre, affirme-t-il.

Dans cette configuration, selon Kobi Michael, l'armée serait plus libre d'occuper le reste de la bande de Gaza, afin d'« éliminer le Hamas et d'augmenter les chances de libérer des otages ». Mais l'objectif de libération des otages – 24 présomus vivants sur 59 – est passé au second plan, de l'aveu même de Benjamin Nétanyahou, jeudi : « C'est un but très important, mais il existe un objectif supérieur : la victoire sur nos ennemis ».

Rafah pourrait aussi constituer une zone de transit pour que les Gazaouis quittent le territoire. Israel Katz avait demandé à l'armée de préparer un plan en ce sens en février, à la suite de la déclaration fracassante de Donald Trump affichant sa volonté d'expulser les habitants de la bande de Gaza pour y construire un projet immobilier de luxe, suscitant des accusations de « nettoyage ethnique ».

Zone-tampon, camp de déplacés sous haute surveillance, espace de transit : l'Etat hébreu maintient une « ambiguïté », selon Effie Defrin, le porte-parole de l'armée israélienne : « Ce n'est pas un slogan ; cela fait partie de la méthode. Nous ne voulons pas partager avec le Hamas ce que nous faisons actuellement. » Prise au piège entre les ambitions du gouvernement le plus radical de l'histoire d'Israël et un Hamas prêt à tout sacrifier, la bande de Gaza est amenée à être dépecée morceau par morceau, devenant chaque jour moins habitable. ■

**SAMUEL FOREY**

## A La Haye, Paris plaide pour l'entrée de l'aide humanitaire

L'avis des juges de la Cour internationale de justice est attendu rapidement

LA HAYE - correspondance

**À TROIS REPRISES,  
LA CIJ A ORDONNÉ  
À ISRAËL DE LAISSER  
ENTRER L'AIDE  
HUMANITAIRE  
À GAZA ET DE NE PAS  
CIBLER LES CIVILS.  
SANS EFFET**

**D**u pupitre qui fait face aux 12 juges de la Cour internationale de justice (CIJ), tous, ou presque, alertent sur l'urgence. Diplomates et avocats de 40 Etats et de trois organisations multilatérales plaident depuis lundi 28 avril devant la plus haute instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies (ONU), à La Haye. Les juges doivent dire quelles sont les obligations légales d'Israël, puissance occupante et membre des Nations unies, vis-à-vis de l'aide humanitaire aux Palestiniens dans le territoire occupé, alors que depuis le 2 mars, Israël bloque l'entrée de toute aide dans la bande de Gaza, sous les bombes israéliennes depuis l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023.

« C'est de la survie de millions de Palestiniens qu'il s'agit », a plaidé Alain Pellet, conseil de la Palestine, lundi 28 avril. Une tentative de protestation internationale est à l'origine de ces audiences devant la CIJ et fait suite au vote par le Parlement israélien, la Knesset, en octobre 2024, de deux lois interdisant de fait à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens dans le Proche-Orient (UNRWA) de travailler dans l'enclave et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Les autorités israéliennes accusent, depuis des mois, sans avoir apporté de preuves tangibles, l'organisation onusienne de liens avec le Hamas.

Dans sa plaidoirie du 28 avril, l'ambassadeur palestinien à La Haye, Ammar Hijazi, a présenté aux juges des témoignages, dont celui d'un médecin exerçant à Gaza. Sur la vidéo, Muhamad Mustafa, médecin australien, volontaire, raconte, dans un style télégraphique qui laisse deviner son épisode : « Sept filles se sont fait amputer les jambes, sans anesthésie. Les bombardements continuent. Les murs tremblent encore. (...) Je n'ai pas dormi. J'ai la tête qui tourne. Les cris résonnent partout. C'est insensé. »

#### « Nettoyage ethnique »

Le diplomate évoque aussi les déplacements des Palestiniens dans les villes de Jénine et Tulkarem, en Cisjordanie. « L'objectif de ces actions, dit-il, de l'aveu même de hauts dirigeants israéliens, est l'annexion permanente du territoire palestinien et le nettoyage ethnique des Palestiniens. » En juillet 2024, dans un avis remarqué, les juges ont déclaré l'occupation d'Israël « illicite », et invité l'Etat hébreu à se retirer du territoire palestinien.

Au moment même de l'ouverture des débats, lundi 28 avril, à La Haye, le ministre des affaires étrangères israélien, Gideon Saar, a tenu une conférence de presse à Jérusalem, au cours de laquelle il a accusé la Cour d'être « totalement politisée », et lancé un « jacquise » en direction de l'UNRWA, des Nations unies, et du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, déclaré persona non grata en Israël, depuis début octobre 2024.

L'Etat hébreu plaide de loin, mais ne boycotte pas la procédure. Ses avocats ont remis un mémoire écrit aux juges et plaident le droit de l'Etat hébreu à se défendre. « Israël est fermement résolu à respecter le droit international ; mais ce droit n'est pas un pacte pour le suicide », lit-on.

Puisque la Cour ne créera pas « un avenir meilleur », Washington, allié inconditionnel d'Israël, demande aux juges le service minimum : constater, simplement, que l'Etat hébreu a des obligations. « Les Etats-Unis soutiennent l'afflux d'aide humanitaire à Gaza en prenant des mesures pour garantir qu'elle ne soit pas pillée ou utilisée à mauvais escient par des groupes terroristes », a dit Josh Simmons, juriste du département d'Etat américain, reprenant la rhétorique israélienne. La Hongrie a fait « un copier-coller de la position américaine », commente un juriste après l'audience.

La plaidoirie française, mercredi 30 avril, a été à l'opposé des arguments américains. « L'aide humanitaire doit parvenir massivement à Gaza », a déclaré Diego Colas, directeur des affaires juridiques du Quai d'Orsay. « Les restrictions à son accès doivent être levées sans délai. L'ensemble des points de passage doivent être ouverts. Le passage des acteurs humanitaires doit être facilité. Et leur personnel doit être protégé conformément au droit international. » Selon le droit international, Israël peut, en principe, avoir « une marge d'appréciation dans le choix des organismes capables de fournir l'aide nécessaire », dit Paris, mais en pratique, il doit laisser travailler « ceux qui sont en réelles capacités de fournir l'aide suffisante à l'approvisionnement de la population locale » et « l'UNRWA est le principal pourvoyeur d'aide humanitaire et de services essentiels dans le territoire occupé ». ■

Aujourd'hui, ajoute Diego Colas, « Israël est tenu, en tant que puissance occupante, et tant que cette situation perdure, d'autoriser et de faciliter les opérations de secours de l'UNRWA ». Israël veut remplacer l'agence et envisage de déployer des sociétés de sécurité américaines, déjà sur les rangs.

Le 1<sup>er</sup> mai, le Royaume-Uni s'est engouffré dans le sillage de la France. Sally Langrish, conseillère juridique du ministère britannique des affaires étrangères, juge l'UNRWA « impartiale ». Même si le droit international permettrait à Israël de choisir, « le besoin est grave et urgent », et rien de mieux que l'agence onusienne ne peut être proposé aujourd'hui.

Vu l'urgence pour la survie de milliers de Gazaouis menacés de famine, les juges pourraient rendre leur décision assez rapidement. Mais que peut vraiment la Cour ? En 2024, à trois reprises, ses juges ont ordonné à Israël de laisser entrer l'aide humanitaire à Gaza et de ne pas cibler les civils. Sans effet. La Cour pourrait renvoyer la question au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée générale, mais s'est jusqu'ici abstenu, regretté Raji Sourani, figure palestinienne de la défense des droits humains, présent à la Cour. ■

STÉPHANIE MAUPAS



Majid Keyfo, dans la chambre de son fils Farès, à Achrafieh Sahnaya, au sud de Damas, jeudi 1<sup>er</sup> mai. ABDULMONAM EASSA POUR «LE MONDE»

## Israël frappe la Syrie sur fond de violences confessionnelles

Le pouvoir peine à stabiliser la situation, alors que l'Etat hébreu, assurant vouloir défendre la minorité druze, bombarde le territoire syrien

### REPORTAGE

DAMAS, JARAMANA, SAHNAYA (SYRIE) - envoyé spécial

**D'**un revers de la main, Abou Youssef Fahed Haida balai le paysage du centre-ville de Jaramana. «Comme vous pouvez le voir, la situation est sous contrôle», rassure, jeudi 1<sup>er</sup> mai dans la soirée, le cheikh, vêtu d'une toge noire et d'une toque blanche, habit traditionnel des clercs druzes, une communauté majoritaire dans cette banlieue limitrophe de Damas, où vivent aussi des chrétiens et des sunnites.

Quarante-huit heures après le début des violents combats qui ont endeuillé la ville et d'autres localités à majorité druze, faisant plus de 100 morts parmi les forces armées et des combattants, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, le calme a été restauré. L'arrivée de renforts de la direction de la sécurité générale du ministère de l'intérieur venus épauler leurs collègues et les milices locales druzes qui contrôlent le quartier a permis de mettre fin aux combats. Des soldats de la nouvelle armée du gouvernement du président Ahmed Al-Charaa, ébranlé par ces violences, sont également présents. Habituellement animées, les rues sont vides. «Il reste encore quelques tensions», concède le cheikh devant l'un des très nombreux points de contrôle des forces de sécurité.

Dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 avril, peu après minuit, des hommes armés non identifiés se sont présentés à l'entrée est de la ville, à la suite de la diffusion sur les réseaux sociaux d'un message audio, jugé blasphématoire envers l'islam, attribué à une figure de la communauté druze qui a démenti en être l'auteur. Ils ont été empêchés de franchir le point de contrôle d'Al-Naseem, déclenchant des tirs nourris. Les assaillants feraient parti des groupes radicaux qui foisonnent dans le pays depuis le renversement du régime de Bachar Al-Assad, au début de décembre 2024, par l'organisation islamiste Hayat Tahrir

Al-Cham – désormais dissoute – dont est issu le président Al-Charaa et qui a pris le pouvoir en Syrie. Les violences marquent aussi l'instabilité qui persiste dans le pays et que le nouveau pouvoir peine à juguler. «Moi-même, je ne sais pas qui ils sont, admet le cheikh, membre du comité religieux local et chef d'un groupe armé de la ville. Nous réclamons une enquête des autorités.»

Aucune arrestation n'a été rapportée pour le moment. L'attaque, attribuée à des «hors-la-loi» par le ministère de l'intérieur, a déclenché de violents affrontements armés dans la ville avec les miliciens druzes et les forces de sécurité. «S'ils étaient entrés dans le quartier, ils auraient pu commettre des massacres», s'émeut Hamzeh Moutarim, 52 ans, professeur d'ingénierie civile à l'université de Damas, dénonçant «cinquante-quatre années du régime [de Bachar Al-Assad] qui ont semé la haine et la division».

**Les civils pris pour cible**  
Pour les minorités religieuses, ces violences ont réveillé le souvenir encore vif des vengeances commises au mois de mars à l'encontre de la communauté alaouite, dont est issu l'ancien président Al-Assad, et qui ont fait 1334 morts, selon l'ONG Syrian Network for Human Rights.

Les tensions se sont intensifiées, dans la nuit de mardi à mercredi, à Sahnaya, une autre banlieue de la capitale syrienne, et à Souweida, dans le sud du pays, villes elles aussi à majorité druze.

Jeudi, à Achrafieh Sahnaya, un quartier à l'entrée de Sahnaya, les habitants se pressaient pour nettoyer les dégâts. Des vitres brisées, des murs criblés d'impacts de balles et de roquettes, des flaques de sang séché qui marquent au sol les nombreuses victimes et morts : la ville a été le terrain d'une véritable guerre. Le maire, Hussam Warwar, et son fils ont été tués. «Les civils ont été pris pour cible», assure Majid Keyfo, qui vit au cinquième étage d'un immeuble résidentiel dévasté. Dans la chambre de son fils Farès,

### L'armée israélienne s'est solidement implantée en territoire syrien, au-delà du plateau du Golan

9 ans, des impacts de gros calibre sont visibles sur le mur. «Je ne sais pas ce qu'il va encore nous arriver dans le futur», dit cet ancien responsable de la sécurité pour une organisation internationale.

Selon de nombreux habitants interrogés, les combats ont commencé lorsque des tireurs d'élite associés à la puissante «brigade des hommes de la dignité» – une milice druze implantée dans le sud du pays – se sont installés sur des positions hautes. Ils auraient été opposés à des «groupes armés» de Deir ez-Zor, dans l'est de la Syrie, implantés dans ce quartier. Les combats se sont terminés mercredi, lorsque les forces de sécurité ont repris le contrôle du quartier.

Le cheikh Hikmat Al-Hijri, la plus haute autorité druze en Syrie, a dénoncé, jeudi, une «campagne génocidaire injustifiée» visant des «civils à leur domicile» et a réclamé «une intervention immédiate de forces internationales». Israël, qui se pose en défenseur des minorités en Syrie, a bombardé le territoire syrien, affirmant vouloir prendre la défense de la communauté druze. Le ministre de la défense israélien, Israel Katz, a envoyé un avertissement au leader syrien, Ahmed Al-Charaa, en faisant référence à son ancien nom de guerre : «Je mets une fois de plus en garde le chef du régime syrien, Al-Joulani : si les attaques contre les Druses ne cessent pas, nous répondrons très sévèrement.»

Ce n'est pas la première fois qu'Israël, qui abrite une population druze sur son territoire et sur une partie du Golan occupé, affiche un bruyant soutien aux Druses de Syrie. Après des affrontements survenus, le 1<sup>er</sup> mars, entre

une milice druze et des forces de sécurité syriennes à Jaramana, le ministre de la défense israélien avait menacé : «Si le régime [syrien] porte atteinte aux Druses, nous l'attaquerons.»

Ahmed Al-Charaa confiait pourtant récemment à un membre du Congrès des Etats-Unis, Cory Mills, qu'il envisageait de normaliser les relations entre la Syrie et Israël, selon ce dernier. Mais Israël milite pour une Syrie «faible et décentralisée» à Washington, voire cherche à encourager un changement de régime, selon le chercheur spécialiste de la Syrie, Charles Lister.

Outre les frappes de mercredi, l'armée israélienne s'est solidement implantée sur le territoire syrien, au-delà du plateau du Golan. Elle est positionnée sur le mont Hermon, sommet situé en Syrie, qui lui permet de dominer la région, et une division entière, composée de trois brigades, verrouille l'accès au plateau du Golan, puis veille à ce qu'aucune force ne puisse menacer les troupes israéliennes, dans un territoire partant du sud de Damas jusqu'à la frontière jordanienne. Cette politique offensive est une conséquence directe de l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 : l'effacement des frontières au profit de marges sous le contrôle exclusif de l'Etat hébreu. Israël a aussi affiché un soutien aux Kurdes de Syrie et condamné les massacres d'alaouites.

«Nous n'avons aucune confiance en Israël avec qui nous n'avons aucun contact», assure Makram Obeid, un avocat et membre du comité d'action civile chargé de la gestion des affaires courantes de la ville de Sahnaya. Selon lui, Israël «ne veut pas d'un Etat fort à côté de son territoire». Jeudi soir, Israël continuait ses opérations dans l'espace aérien syrien. Le bruit de ses drones a résonné toute la nuit dans le ciel de Damas avant qu'un avion de chasse frappe, vendredi, la capitale syrienne, ciblant cette fois les environs du palais présidentiel. ■

SAMUEL FOREY (JÉRUSALEM,  
CORRESPONDANCE)  
ET NISSIM GASTELI

## En Roumanie, les pro-européens à la peine face à l'extrême droite

L'élection présidentielle aura lieu dimanche dans un pays profondément divisé

VIENNE - correspondant régional

**G**eorge Simion se sait tellement favori du premier tour de l'élection présidentielle organisé dimanche 4 mai en Roumanie qu'il a décidé de boycotter les débats télévisés. Cet ancien supporteur ultra de football, le chef du principal parti d'extrême droite du pays, Alliance pour l'unité des Roumains (AUR), s'est juste présenté lundi 28 avril devant les caméras de la chaîne d'information Digi24 pour dénoncer «une démocratie piétinée» avant de quitter le plateau «par respect pour l'homme qui était censé être ici».

Il faisait référence à Calin Georgescu, le candidat d'extrême droite prorusse arrivé en tête avec 23 % des voix à la surprise générale lors du scrutin présidentiel de novembre 2024, annulé juste avant le second tour par la Cour constitutionnelle roumaine sur la base de soupçons de manipulations du réseau social TikTok par Moscou. L'élection de dimanche est une répétition de cette élection avortée, mais avec des candidats différents et dans un paysage politique rendu imprévisible par la progression fulgurante du camp nationaliste, dans ce pays d'Europe de l'Est frontalier de l'Ukraine et membre de l'Union européenne.

Inculpé en février pour avoir menti sur ses financements de campagne et avoir préparé des violences avec des mercenaires franco-roumains admirateurs du président russe, Vladimir Poutine, M. Georgescu a été interdit de se représenter. S'il n'a pas obtenu son soutien et qu'il s'affiche moins prorusse, M. Simion, 38 ans, se présente comme son candidat par procuration.

Dans une Roumanie profondément divisée par l'annulation du dernier scrutin présidentiel et secouée par un puissant vent de dégagement, cet admirateur de Donald Trump devrait arriver sans difficulté à coaliser toutes les voix du courant autoproclamé «souverainiste». Il dépasse 30 % d'intentions de vote au premier tour selon tous les sondages. La principale question est de savoir qui va l'affronter au second tour, le 18 mai, et tenter d'éviter que ce pays de 19 millions d'habitants bascule dans le camp des démocraties menacées. Même si son rôle est moins important qu'en France, le président roumain siège au Conseil européen et chapeaute les services de sécurité.

### Des accusations de corruption

Derrière M. Simion, deux candidats du camp dit «pro-européen» sont au coude-à-coude, tandis qu'un quatrième homme, l'ancien premier ministre Victor Ponta, espère toujours créer la surprise. Le second tour s'annonce extrêmement compliqué pour le camp pro-européen. D'un côté, Crin Antonescu, 65 ans, ancien ministre, ancien président du Sénat, est le candidat unique des trois partis de la grande coalition gouvernementale pro-européenne, mais il souffre du profond rejet touchant ces formations qui se succèdent au pouvoir depuis la chute du communisme.

**La principale question est de savoir qui va affronter au second tour le chef de l'extrême droite**

**Le pays est secoué par un puissant vent de dégagement**

De l'autre, Nicusor Dan, 55 ans, mathématicien formé à l'Ecole normale supérieure (ENS) Paris et ancien militant anticorruption devenu, en 2020, le maire de Bucarest, se présente comme un candidat «antisystème» mais défend l'ancrage pro-occidental de la Roumanie. Ces deux hommes se sont mutuellement lancé des accusations de corruption. Cette méthode agressive suscite des doutes jusqu'au sein du parti Union Sauvez la Roumanie (USR), la formation libérale que M. Dan a fondée en 2016 et qui le soutient.

«La campagne devrait se concentrer sur qui est en meilleure position pour battre M. Simion au second tour et sur la politique extérieure de la Roumanie alors que les Etats-Unis ne sont plus un allié fiable; mais, à la place, les candidats pro-européens se sont attaqués entre eux», déplore Claudiu Nasui, un député de ce parti. La formation libérale est en outre profondément divisée par la décision de ses instances dirigeantes de lâcher en pleine campagne sa présidente et candidate originelle, Elena Lasconi. Arrivée en deuxième position avec 19 % des voix derrière M. Georgescu en novembre 2024, elle apparaissait néanmoins en mauvaise posture dans les sondages pour le nouveau scrutin. Elle s'est cependant maintenue et risque de grappiller des points cruciaux à M. Dan.

Peu à l'aise à l'oral et représentant typique de cette élite urbaine formée à l'étranger avant de revenir au pays, le maire de Bucarest pâtit de sa faible popularité dans les zones rurales, notamment au sein de l'électorat du Parti social-démocrate (PSD), la formation de l'actuel premier ministre, Marcel Ciocanu. Même si M. Dan affiche des valeurs conservatrices, s'opposant, par exemple, à l'autorisation du mariage homosexuel, le parti qu'il a fondé reste toujours trop progressiste aux yeux de beaucoup de Roumains.

«Il sera très difficile de construire des ponts avec cet électoral alors que le principal message de Nicusor Dan depuis quinze ans est d'attaquer le PSD. Il ne parle qu'aux électeurs de Bucarest», note le sondeur Remus Stefureac, qui accorde un peu plus de chances à M. Antonescu de coaliser l'électoral pro-européen pour barrer la route à M. Simion. «Il peut se présenter comme le candidat opposé aux prorusses pour attirer les électeurs plus progressistes qui le préféreront de toute façon toujours à M. Simion.» Incarnation parfaite du statu quo, M. Antonescu est un ancien professeur d'histoire entré en politique juste après la chute du communisme. Il bénéficiait du soutien des partis en place qui ont dépensé plus de 10 millions d'euros pour sa campagne.

En cas de victoire, il a promis de continuer à travailler avec le premier ministre, en dépit la forte impopularité et des scandales de corruption qui cernent le dirigeant. Si les trois partis de la coalition gouvernementale, qui contrôlent par ailleurs la quasi-totalité des collectivités locales du pays, n'arrivent pas à placer leur candidat au second tour, il n'est pas à exclure que le nouveau cataclysme emporte au passage leur fragile majorité parlementaire. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

# Accord sur les minéraux entre Kiev et Washington

Etats-Unis et Ukraine vont créer un fonds d'investissement commun afin d'exploiter le sous-sol ukrainien

WASHINGTON - correspondant

**L**es négociations ont été âpres, longues, souvent peu amènes du côté américain. Elles ont néanmoins trouvé une conclusion positive, mercredi 30 avril. Les Etats-Unis et l'Ukraine ont annoncé la signature d'un accord sur l'exploitation des ressources naturelles dans le pays dévasté par la guerre, depuis l'invasion russe de 2022. Les deux parties vont établir un fonds d'investissement et de reconstruction, à participation égale, qui devra veiller aux projets d'exploitation des minéraux contenus dans le sol ukrainien, ainsi que le pétrole et le gaz.

L'idée d'origine d'une implication américaine dans ces projets avait été avancée par le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, en septembre 2024. Mais à son arrivée à la Maison Blanche, Donald Trump a envisagé ce sujet comme une forme de paiement pour l'aide américaine militaire et financière engagée depuis le début de la guerre. Une aide qu'il a estimée de façon arbitraire à 350 milliards de dollars (309 milliards d'euros), alors que le montant réel est environ trois fois inférieur.

Le président américain voulait donc une forme de réparation gigantesque, et cela sans offrir l'essentiel aux yeux de l'Ukraine : des garanties de sécurité, pour la protéger d'éventuelles attaques russes futures. La venue de Volodymyr Zelensky dans le bureau Oval, le 28 février, fut un désastre

diplomatique, reportant la signature de l'accord sur les minéraux. Sa première mouture était extrêmement défavorable à Kiev et ressemblait à une extorsion, que Washington voulait faire signer sans tarder.

De façon plus discrète, la partie ukrainienne a ensuite travaillé, avec des juristes internationaux, pour présenter des amendements et des contre-propositions. La version finale qui a été validée – mais pas détaillée par la partie américaine – semble bien plus équilibrée. «*Cet accord signale clairement à la Russie que l'administration Trump est engagée en faveur d'un processus de paix centré sur une Ukraine libre, souveraine et prospère sur le long terme*», a précisé le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, dans un communiqué, employant ainsi des mots jamais entendus dans la bouche du président américain. Dans une note publique, la Mai-

son Blanche emploie les termes de «partenariat», de «coopération» et de «retours à long terme pour les deux pays».

Homme-clé de cette négociation, Scott Bessent s'était plaint plus tôt dans la journée de mercredi, lors d'une réunion du cabinet autour de Donald Trump, d'un contretemps de dernière minute côté ukrainien. Dans le communiqué, il précise qu'«aucun Etat ni aucune personne ayant financé ou alimenté la machine de guerre russe ne sera autorisée à bénéficier de la reconstruction de l'Ukraine».

Du côté ukrainien, c'est Ioulia Svyrydenko, la ministre de l'économie, qui à Washington a signé le document ; ce dernier devra être encore ratifié par la Rada (Parlement). La ministre a détaillé sur le réseau social X le contenu de cet accord. Selon elle, le fonds créé place les deux partenaires sur un plan d'égalité, respectant la pleine

souveraineté ukrainienne. Kiev sera le seul décisionnaire en matière de lieux et de ressources à exploiter. Le document ne prévoit pas de réparations financières aux Etats-Unis pour leur aide multiforme depuis le début de la guerre, en février 2022. Pourtant, le vice-chef de l'administration, Stephen Miller, continuait à parler jeudi matin d'un «remboursement» pour les «centaines de milliards de dollars que nos contribuables ont dépensés pour subventionner la guerre en Ukraine». Ce propos divergent témoigne de l'approche isolationniste, pleine de défiance à l'égard de Kiev, qui domine parmi les conseillers les plus radicaux du président.

**Un potentiel encore spéculatif**  
«*L'accord respecte la Constitution et préserve la trajectoire de l'Ukraine vers une intégration européenne*», a souligné Ioulia Svyrydenko. Il s'agissait d'un point-clé pour Kiev, qui ne voulait pas se retrouver dans une situation de dette immédiate et lourde vis-à-vis de Washington, portant un coup à ses ressources budgétaires déjà très limitées par la guerre. La priorité est de tenir ses engagements par rapport à l'Union européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Le fonds créé ne sera alimenté que par de nouveaux revenus, générés par des permis inédits d'exploitation des minéraux, du pétrole et du gaz. Les projets déjà existants ne sont donc pas con-

**Le document est plus avantageux pour l'Ukraine que les versions précédentes**

cernés, leurs recettes demeurant entièrement ukrainiennes.

La ministre de l'économie a insisté sur l'importance des investissements américains à venir et des transferts de technologie. Elle a même lié le fonds à la mise à disposition de nouvelles aides de type militaire, citant les systèmes de défense antiaérienne, que réclame le président Volodymyr Zelensky pour mieux protéger les zones civiles contre les missiles russes. Selon le ministre des affaires étrangères, Andrii Sybiha, l'accord représente «un investissement dans la présence à long terme d'entreprises stratégiques américaines en Ukraine et dans la formation d'une architecture future de sécurité». Or Donald Trump, lorsqu'il était interrogé ces derniers temps sur la mauvaise volonté du président russe, Vladimir Poutine, en vue d'un cessez-le-feu, n'a jamais évoqué de nouvelles livraisons d'armes. Il a préféré citer des sanctions financières et bancaires éventuelles contre Moscou, notamment pour affaiblir ses recettes énergétiques. Pour la Maison Blanche, des intérêts écono-

miques américains forment une garantie de sécurité en soi.

Selon l'Ukraine, cet accord est mutuellement bénéfique et ancre la relation bilatérale sur le long terme, même si – détail essentiel – le potentiel des minéraux ukrainiens demeure largement spéculatif et nécessite des investissements énormes. «Nous espérons que, pendant les dix premières années, les profits et les revenus du fonds ne seront pas redistribués mais au lieu de cela réinvestis en Ukraine dans de nouveaux projets ou dans la reconstruction», a précisé la ministre de l'économie. Ces termes feront l'objet de discussions à venir.

Dans le communiqué américain, il est aussi fait mention de la volonté partagée de «rendre opérationnel au plus vite» cet accord. Une façon de reconnaître, en creux, que ses paramètres généraux ont beau être fixés, il reste beaucoup d'incertitudes sur sa mise en œuvre concrète. La poursuite du conflit armé risquerait de réduire ce document à une ambition de papier. Si l'accord établit un lien économique fort entre les Etats-Unis et l'Ukraine, il représente surtout à ce stade une forme d'assurance politique et psychologique pour Donald Trump, qui estimait son pays abusé. Mais, au-delà de cet accord, une fin de l'implication diplomatique américaine, en vue d'une paix négociée, laisserait l'Ukraine dans une forme de précarité sécuritaire inédite depuis trois ans. ■

PIOTR SMOLAR

## Un «partenariat» perçu en Ukraine comme un moindre mal

Le document ne fait pas mention des garanties de sécurité

KIEV - correspondant

**I**laura fallu des mois de négociations marquées de graves tensions pour que Washington et Kiev s'accordent sur un «partenariat économique» pour l'exploitation des ressources naturelles ukrainiennes. Cet accord intergouvernemental signé mercredi 30 avril, par Ioulia Svyrydenko, la ministre de l'économie ukrainienne, et le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, prévoit la création d'un fonds d'investissement et de reconstruction, à participation égale entre les deux pays. Il devra encore être approuvé par le Parlement ukrainien, la Verkhovna Rada. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, s'est félicité, jeudi, du point d'aboutissement des négociations : «*L'accord a changé de manière significative au cours du processus de préparation. Il s'agit désormais d'un accord véritablement équitable qui crée des opportunités d'investissements significatifs en Ukraine.*»

Si le document ne fait pas mention de garanties de sécurité, le pays en guerre espère que la perspective de futurs intérêts financiers américains lui conférera une place privilégiée auprès des Etats-Unis. L'accord a été accueilli avec optimisme et prudence par la majorité partie des responsables politiques et des experts ukrainiens.

Ce document est bien plus avantageux pour l'Ukraine que les versions précédentes, qui avaient scandalisé la population. A Kiev, donc, les réactions étaient plutôt positives sur un accord jugé inévitable pour améliorer les relations avec le président américain, Donald Trump. «*Nous avons pris le meilleur de ce que nous pouvions*

*compte tenu de toutes les tensions autour de ce "deal"*», expliquait, jeudi 1<sup>er</sup> mai au téléphone, Olena Pavlenko, directrice du centre de réflexion ukrainien spécialisé dans les énergies DiXi Group. «*Cela semble plus ou moins correct car cela aurait pu être pire*», lâche également le député du parti présidentiel Oleksandr Merejko, chef de la commission parlementaires pour les affaires étrangères.

De nombreuses questions restent néanmoins en suspens selon le député de l'opposition Volodymyr Ariev, agacé que les parlementaires n'aient pas été consultés lors de ces négociations très sensibles. «*La version publiée aujourd'hui laisse ouverts de nombreux scénarios*, affirme l'analyste Olena Pavlenko. *Il peut s'agir d'un très bon accord, comme l'a décrit la ministre Svyrydenko, mais il peut aussi y avoir des pièges.*»

**Risque d'une compétition inégale**

«*Le diable se cache dans les détails et nous n'avons pas encore vu les autres documents*», constate également Oleksandr Merejko.

Les parlementaires attendent de voir l'accord entre les agences désignées par chaque pays pour administrer le fonds, puis un document technique qui expliquera le fonctionnement du processus et la manière dont l'argent sera distribué aux partenaires.

Au-delà des doutes sur certaines parties de l'accord, Olena Pavlenko déplore la position dominante qu'y conservent les Etats-Unis et le risque d'une compétition inégale sur le marché ukrainien des ressources naturelles. Le député d'opposition Iaroslav Jeleznak, un commentateur régulier du dossier sur sa chaîne Te-

legram, fait état de plusieurs risques qui pourraient, selon lui, limiter le contrôle du pays sur ses ressources. Le parlementaire souligne notamment le fait que «*les droits prioritaires du fonds en matière d'investissement et d'achat de ressources naturelles puissent limiter considérablement la capacité de l'Ukraine à choisir les conditions commerciales et les partenaires les plus favorables*».

La grande déception du texte tient dans l'absence de garanties de sécurité à la fin de la guerre dont Volodymyr Zelensky avait tenté de faire une condition en échange de l'accès américain aux ressources naturelles. Une idée à laquelle Washington n'a jamais souscrit, arguant que la responsabilité en revenait aux Européens et que des investissements américains représentaient une assurance évidente contre une nouvelle agression russe.

Comme d'autres élus à Kiev, le chef de la commission des affaires étrangères espère que la signature du document permettra de consolider le soutien de Donald Trump à l'Ukraine à un moment crucial de la guerre. «*Nous voyons déjà des signaux positifs*», affirme Oleksandr Merejko, citant l'annonce de l'administration américaine qu'elle s'apprêterait à autoriser la vente d'*«articles de défense»* d'une valeur de 50 millions de dollars (44 millions d'euros) ou plus à l'Ukraine. Une première depuis l'investiture de M. Trump en janvier. «*C'est un bon signe, veut croire le député. Maintenant, nous allons voir ce qu'il va se passer. Nous avons noué un accord commercial mais, au fond, c'est aussi une sorte d'accord politique entre l'Ukraine et lui.*» ■

THOMAS D'ISTRIA

UNE PLONGÉE CAPTIVANTE DANS L'ALGÉRIE D'AUJOURD'HUI

“TROUBLE, INTRIGANT ET PASSIONNANT”

PREMIÈRE

SAMMY LE CHEA ZAR AMIR

L'EFFACEMENT

UN FILM DE KARIM MOUSSAOUI

ADAPTÉ DU ROMAN «L'EFFACEMENT» DE SAMIR TOUM

CINÉ+ ocs Le Monde arte AD VITAM

LE 7 MAI AU CINÉMA

# Trump congédie Mike Waltz, son conseiller à la sécurité nationale

Le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, remplacera le dernier républicain « classique », fragilisé par la divulgation d'informations classifiées

WASHINGTON - correspondant

**S**ous la présidence Biden, Jake Sullivan était au cœur de toutes les décisions stratégiques. Son successeur comme conseiller à la sécurité nationale, Mike Waltz, n'a bénéficié ni de la même latitude ni de la même durée. Trois mois après son entrée à la Maison Blanche, il est sur le point de rendre son accréditation, avec son adjoint, Alex Wong. Donald Trump lui a ménagé une sortie honorable : il deviendra le prochain ambassadeur américain auprès de l'Organisation des Nations unies, à New York – une institution que le milliardaire ignore et méprise.

Il sera remplacé par le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, dans un cumul de fonctions inédit depuis Henry Kissinger (1973-1975). Ce cumul est, certes, une marque de confiance à l'égard de l'ancien séateur de Floride, mais il témoigne aussi d'une marginalisation du département d'Etat, d'une mise à l'épreuve du promu, nommé seulement par intérim, et de l'empressement ayant conduit au renvoi de Mike Waltz.

Ce premier départ majeur au sein de l'administration, annoncé par les médias américains, jeudi 1<sup>er</sup> mai, ne constitue guère une surprise. Mike Waltz était très fragilisé depuis le « Signalgate », ce scandale révélé par la revue *The Atlantic*. Son rédacteur en chef avait été associé par erreur à un groupe restreint sur la messagerie privée, où les plus hauts responsables de l'administration échangeaient des informations classifiées sur les bombardements américains contre les houthistes, au Yémen. Les explications de Mike Waltz étaient apparues confuses au sujet de l'ajout du journaliste au groupe par l'un de ses as-

## Mike Waltz était considéré dans le monde MAGA comme une pièce rapportée, un converti peu fiable

sistants. Mais c'est le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, qui avait communiqué les détails opérationnels, sans pour autant être blâmé par le président.

Mike Waltz était le dernier représentant des faucons républicains classiques, Marco Rubio ayant assumé une conversion au trumpisme, dictée par l'ambition, et se distinguant bien plus à la télévision. Lors des réunions à la Maison Blanche, le conseiller à la sécurité nationale défendait des positions sans complaisance face à la Russie et l'Iran. Selon *The New York Times*, il plaiderait encore en début de semaine en faveur de sanctions supplémentaires contre Moscou, si le président russe, Vladimir Poutine, continuait de repousser un cessez-le-feu complet en Ukraine.

Mike Waltz a participé au dialogue entrepris avec la Russie, en Arabie saoudite, pour normaliser la relation bilatérale. Concernant le programme nucléaire de Téhéran, il partageait avec Marco Rubio un scepticisme au sujet de la voie diplomatique privilégiée par Donald Trump. Le conseiller voyait d'un œil favorable la possibilité de frappes contre les sites iraniens, en coordination avec Israël.

Sur un plan humain, le site Axios précise que Mike Waltz n'a pas su s'insérer dans la hiérarchie, en ne tenant pas compte du rôle

de pilote confié à Susie Wiles, la cheffe de l'administration. Le Conseil de sécurité nationale était largement dysfonctionnel depuis janvier, en raison d'une véritable purge, non seulement aux postes dits « politiques », mais aussi parmi les experts. Le périmètre de Mike Waltz était aussi largement réduit, en raison du rôle confié à Steve Witkoff, l'envoyé spécial du président pour les dossiers sensibles : les négociations avec Vladimir Poutine, celles sur les otages dans la bande de Gaza et les discussions avec l'Iran. Steve Witkoff est un fidèle absolu du président et un débutant en matière diplomatique. En revanche, il maîtrise le golf et l'immobilier, deux sujets qui passionnent Donald Trump.

### Créabilité indiscutable

Mike Waltz était considéré dans le monde MAGA (Make America Great Again) comme une pièce rapportée, un converti peu fiable, un représentant de l'aile traditionnelle du Parti républicain, celle-là même qui avait applaudi les aventures militaires en Afghanistan et en Irak. En recevant, début avril, dans le bureau Oval, l'influenceuse conspirationniste Laura Loomer, Donald Trump a montré qu'il choyait ses relais dans le monde MAGA.

Plusieurs membres du Conseil de sécurité nationale avaient été ensuite démis de leurs fonctions. Le président a choisi d'attendre davantage pour Mike Waltz, afin de ne pas donner une forme de victoire à la presse, après le scandale Signal. Jeudi, Laura Loomer saluait, sur les réseaux sociaux, le départ de Mike Waltz et de son adjoint « chinois » Alex Wong. Une délicate façon, teintée de xénophobie, de les accuser d'être des traîtres de l'intérieur. Interrogée par *Politico*, Laura Loomer n'a pas

caché sa joie, inventant même un verbe. Les deux responsables auraient été « loomerisés ».

Elu à la Chambre des représentants, en 2018, dans l'une des circonscriptions de Floride, Mike Waltz y a travaillé au sein des commissions des forces armées et du renseignement. Sa crédibilité sur ces questions était indiscutable, de même que son engagement sous le drapeau, lui qui a été déployé à plusieurs reprises en Afghanistan. Le contraste est fort avec le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, qui a aussi un passé militaire. L'ancien présentateur de Fox News, connu pour son alcoolisme, ses opinions extrémistes, sa gestion financière désastreuse d'associations de vétérans, présente un profil bien plus controversé que Mike Waltz. Malgré cela, les sénateurs républicains l'ont confirmé.

Donald Trump ne cesse de vanter ses mérites, alors même que des collaborateurs ont décrit une gestion erratique du Pentagone. « *Pete a traversé une période difficile. Je pense qu'il va se reprendre* », a lancé le président, dans un entretien récent à *The Atlantic*. Contrairement à Mike Waltz, Pete Hegseth a accompagné le président à son meeting de Warren, dans le Michigan, le 29 avril.

L'explication est simple : Pete Hegseth est un outsider, comme l'était Donald Trump à son entrée en politique, en 2016. Il est adoré par le monde MAGA, non seulement pour son côté sportif et son langage martial et masculiniste, mais aussi pour son ardeur à boucler l'institution. Mike Waltz est tombé en disgrâce pour l'affaire Signal. Mais, au fond, ce n'était sans doute qu'une question de temps et de prétexte, tant la loyauté sans limite est le seul critère prévalant dans l'administration Trump. ■

PIOTR SMOLAR

## Le lent réveil du Parti démocrate

L'ex-candidate Kamala Harris a appelé au « courage » contre l'autoritarisme de Trump

SAN FRANCISCO - correspondante

**I**naudibles depuis trois mois, les démocrates ont saisi l'occasion du premier bilan de Donald Trump, cent jours après son investiture – et de sa brutale chute de popularité dans les sondages – pour intensifier leurs attaques, alors que la reconfiguration du parti continue à faire l'objet d'un débat en ordre dispersé.

Invisible depuis le 20 janvier, jour de l'investiture de Donald Trump, l'ancienne vice-présidente Kamala Harris a prononcé son premier discours national, mercredi 30 avril, à San Francisco, à l'occasion du gala de l'Association de promotion des femmes en politique qu'elle avait contribué à fonder il y a vingt ans, *Emerge America*. L'ancienne procureure générale de Californie, qui s'est réinstallée à Los Angeles, a salué le courage de ceux qui ont osé s'opposer à l'autoritarisme de Donald Trump. Elle a cité plusieurs démocrates, comme Corey Booker, l'élu du New Jersey qui a tenu un discours de vingt-cinq heures au Sénat, ou Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez, qui incarnent l'aile gauche du parti, et portent le fer dans les Etats républicains avec leur « tournée contre l'oligarchie ». Les alliés de Trump « missent sur l'idée que, s'ils parviennent à faire peur à certains, cela

en refroidira d'autres », a déclaré l'ex-vice-présidente. Mais ce qu'ils oublient, c'est qu'il n'y a pas que la peur qui soit contagieuse. Le courage aussi est contagieux. »

### Attendre le « boomerang »

Trois jours plus tôt, le gouverneur de l'Illinois, J. B. Pritzker, un milliardaire aux allures de cagneur, avait enflammé son auditoire dans le New Hampshire en appelant à combattre sans relâche la « cruauté » des républicains. « Jusque-là, je n'ai jamais appelé à des manifestations de masse, à la mobilisation, au désordre. Mais je le fais aujourd'hui », a-t-il lancé sous les acclamations.

Ces républicains ne doivent pas connaître un instant de paix. » Le gouverneur, issu de la famille qui a fondé la chaîne hôtelière Hyatt, souvent cité parmi les préémissables pour 2028, a fustigé les « *do-nothing Democrats* » (« démocrates inactifs ») qui attribuent l'impopularité du parti à sa « *défense des Noirs, des jeunes transgenres ou des migrants, au lieu d'admettre leur manque de courage et de détermination* ». En l'absence d'analyse « *post mortem* » de la déroute présidentielle, le parti continue d'être tirailé sur la question de la place des revendications identitaires.

Après avoir mené elle-même une enquête en profondeur dans son Etat du Michigan, la sénatrice

Elissa Slotkin, 48 ans, remarquée pour sa pugnacité, a conclu que le parti est jugé « *too weak and too woke* » (« trop faible et trop woke »). Il manquerait d'*« énergie alpha »* (de « muscle ») et devrait cesser de qualifier l'administration Trump d'*« oligarchie »*. Les Américains ne sont « *pas aussi stupides que ne le pense Mme Slotkin* », a rétorqué Bernie Sanders. Ils comprennent bien que lorsque les 1% plus riches possèdent plus de richesse que les 90% plus pauvres, et que les grands intérêts financiers contrôlent les deux partis politiques, ils vivent dans une oligarchie ».

Elissa Slotkin a expliqué que le parti a surtout un problème de communication. Il doit réussir à parler aux gens ordinaires. Pour la sénatrice, ancienne analyste à l'Agence centrale de renseignement et nouvelle étoile montante du parti, le débat n'est d'ailleurs plus entre les progressistes et les autres, mais entre ceux qui veulent se battre et ceux qui préconisent d'attendre que la politique de Trump lui revienne « comme un boomerang ».

Les démocrates comptent sur une dégradation de la cote présidentielle, le parti continue d'être tirailé sur la question de la place des revendications identitaires. Après avoir mené elle-même une enquête en profondeur dans son Etat du Michigan, la sénatrice

Blanche. Mercredi, Donald Trump a lui-même reconnu que les enfants américains n'auront peut-être cette année que « *deux poupées au lieu de trente* » sous leur sapin de Noël.

La prochaine échéance sera l'élection du gouverneur de Virginie, le 4 novembre. Les républicains sont menacés dans un Etat qui compte des centaines de milliers d'employés fédéraux. Viendront ensuite les élections de mi-mandat le 3 novembre 2026, grâce auxquelles les démocrates espèrent reprendre la Chambre des représentants.

### Chute dans les sondages

Une large enquête d'opinion du Public Religion Research Institute, publiée à l'occasion des cent jours du mandat, vient de leur donner des raisons d'espérer. Elle indique que seuls les chrétiens blancs approuvent à plus de 50% l'action de Donald Trump (et même à 75% pour les protestants évangéliques).

Les Hispaniques, qui avaient voté à 36% pour le républicain, ne sont plus que 27% à apprécier sa politique. Les jeunes hommes, qui l'avaient rallié à 58%, ne l'approuvent plus qu'à 41%. Le « *réalignement* » du Parti républicain, qui devait lui permettre d'agrandir sa coalition, serait déjà en voie d'érosion. ■

CORINE LESNES

## A Rome, des rumeurs d'un complot ourdi par Macron pour influer sur le choix du futur pape

Une partie de la presse italienne soupçonne le président français de manœuvrer aux côtés du mouvement catholique Sant'Egidio

ROME - correspondant

## Un déjeuner à l'ambassade de France a été interprété comme relevant d'une campagne visant à faire élire un pape français

caisses, mais surtout un acteur important dans la constellation des pouvoirs romains. Sous François, la communauté a joué un rôle important dans les relations internationales du Saint-Siège.

Or, il se trouve qu'un prélat issu de ses rangs, le cardinal Matteo Zuppi, archevêque de Bologne et président de la Conférence épiscopale italienne qui fut proche de l'ancien pape, figure lui aussi dans la liste informelle des *papabili*. Ses prises de position en faveur des migrants et contre les projets de réformes constitutionnelles de la majorité dominée par l'extrême droite de Mme Meloni marquent un net contraste avec les options de l'exécutif à Rome. Il n'en a pas fallu davantage pour que se diffuse la rumeur selon laquelle il était, lui aussi, soutenu par la France contre les intérêts du gouvernement italien.

Mercredi 30 avril, le quotidien libéral *Il Foglio* ironisait ainsi sur le « *gros complot* » de M. Macron imaginé par la droite, dans une allusion aux sentiments antifrançais attribués à certains membres de l'entourage de Mme Meloni et à leurs préférences supposées pour des candidats plus conservateurs.

**Méfiance envers Giorgia Meloni**  
Du côté de Sant'Egidio, on dénonce des « *raccourcis* » dénués de fondement. « *Macron cherche à comprendre le processus, pas à l'influencer* », fait-on savoir. C'était justement à l'invitation de cette organisation que le président français s'était rendu à Rome, en octobre 2022, pour une grande rencontre organisée sur le thème de la paix. Hasard du calendrier provoqué par l'organisation d'un scrutin anticipé, Mme Meloni venait de remporter les élections législatives mais n'avait pas encore pris ses fonctions à la tête de l'exécutif. Malgré un imbroglio protocolaire resté dans les mémoires, une entrevue entre les deux dirigeants avait cependant pu être organisée à la hâte dans un hôtel de la capitale.

La photographie officielle prise à cette occasion a fixé une poignée de main crispée et des visages tendus. Depuis, les relations entre Mme Meloni et M. Macron restent marquées par une méfiance réciproque ; certains partisans de la présidente du conseil n'ont donc pas hésité à projeter sur le terrain des manœuvres vaticanes leur rivalité supposée. ■

ALLAN KAVAL

## MEXIQUE Deux hommes suspectés de meurtre arrêtés

La justice mexicaine a annoncé, jeudi 1<sup>er</sup> mai, l'arrestation de deux hommes soupçonnés d'avoir assassiné, le 23 avril, Maria del Carmen Morales et l'un de ses fils. Celle-ci avait alerté l'opinion sur l'existence d'un présumé camp d'entraînement du car-

tel Jalisco Nueva Generación, dans l'Etat du Jalisco, en mars. Les deux personnes arrêtées pourraient être liées à une dizaine d'autres meurtres, a affirmé le parquet dans un communiqué, sans préciser la date de leur arrestation. Le Jalisco est l'Etat le plus touché par les disparitions, avec 15000 cas recensés sur plus de 100 000 dans le pays. (AFP)

# Les niches fiscales défavorables au climat en débat

Leur suppression pourrait rapporter 8 milliards d'euros

**N**ouveau printemps et nouvelle chasse aux dépenses inconsidérées. En 2025, le gouvernement, toujours désireux de ne pas augmenter les impôts, est à la recherche de 40 milliards d'euros d'économies. De ce fait, les défenseurs de l'environnement s'interrogent : l'énergie va-t-elle subir de nouvelles coupes lors du prochain projet de loi de finances ? Depuis février 2024, les investissements verts, tels que MaPrimeRenov' ou l'aide à l'acquisition d'un véhicule électrique, ont déjà été réduits. Et les discussions budgétaires, qui débutent à peine, relancent un vieux débat, celui des « niches brunes », c'est-à-dire toutes les dépenses fiscales qui aident certains secteurs, mais sont néfastes aux trajectoires climatiques de la France.

« Les « niches brunes », c'est un peu comme quelqu'un qui arrête petit à petit de fumer, mais se gave de fast-food en même temps. Ça n'a pas beaucoup de sens finalement », ironise Emeline Notari, responsable du suivi des financements de la transition au sein du Réseau Action Climat. *On ne peut pas avoir un objectif de neutralité carbone en 2050 et se réveiller en 2046 ou en 2048. C'est maintenant qu'il faut réfléchir aux compensations, à l'accompagnement, c'est maintenant que l'on empêche les crises du futur.* »

Le débat a été relancé par Amélie de Montchalin elle-même. « Il y a 85 milliards [d'euros] de niches

fiscales. Si vous avez 10 % de niches en moins, ça fait 8 milliards », a calculé la ministre des comptes publics, le 16 avril sur TF1. Jeudi 24 avril, lors d'une rencontre avec les associations de défense de l'environnement, François Bayrou a dit qu'il espérait trouver un « chemin » pour sauver le budget de l'énergie et qu'il attendait des propositions.

Son entourage affirme que le sujet des « niches brunes » n'est pas tabou. Le gouvernement aura-t-il le courage de sacrifier certaines de ces aides pour préserver les investissements plus vertueux d'un point de vue climatique ? « Attention, car, devant chacune de ces niches, il y a un chien », résume Damien Demainy, directeur adjoint de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE).

## Acceptabilité sociale

Depuis 2020, année où le gouvernement avait publié son premier budget vert, l'ensemble des dépenses défavorables à l'environnement et au climat est bien identifié en France. A l'automne 2024, ce document précisait que la France avait toujours prévu de dépasser 8,1 milliards d'euros d'aides à destination des énergies carbonées ou de l'artificialisation des sols, notamment à travers des dépenses fiscales, les « niches brunes ». Ces dernières représentent encore 6 milliards d'euros en 2025, à peine 300 millions d'euros de moins qu'en 2024, principalement à cause de la taxe

tion avantageuse sur le gazole non routier (GNR), soit plus de 1 milliard pour les agriculteurs et 900 millions d'euros pour les pêcheurs, et des aides à destination du transport de marchandises par les véhicules de plus de 7,5 tonnes (1,3 milliard d'euros).

Un total qui ne représente que la partie émergée de l'iceberg. Ce budget vert ne prend pas en compte d'autres avantages fiscaux très coûteux, comme celui sur le kérósène des avions (3,6 milliards d'euros), le fioul du transport maritime (700 millions d'euros) ou celui sur la différence de taxation entre le gazole et l'essence (3,3 milliards d'euros). En mai 2023, un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) préconisait d'aligner ces taxations sur le gazole des Français afin « de financer les dépenses supplémentaires et les pertes de recettes induites par la transition écologique ».

Cela permettrait, selon l'IGF, de générer 32 milliards d'euros d'éco-

nomies cumulées sur la période 2024-2027 et 12 milliards d'euros par an à compter de 2030. Mais le rapport insistait aussi sur le cœur du problème, l'acceptabilité sociale. Ces changements devraient être « présentés dans le cadre d'un plan de transformation pluriannuel cohérent », et « l'utilisation des recettes supplémentaires » devra être « mise en évidence de façon explicite pour le financement de la transition écologique » tout en « mettant en place des compensations », peut-on lire dans ce rapport.

## « Attention, car, devant chacune de ces niches, il y a un chien »

DAMIEN DEMAINY  
directeur adjoint de l'Institut de l'économie pour le climat

Autrement dit, avant d'envisager de couper les aides, il faut discuter longuement avec les acteurs et mettre en place de nouvelles aides à destination de ces catégories, par exemple pour décarboner les véhicules. « Ça paraît difficile de s'en passer juste pour faire des économies ou pour trouver de l'argent à court terme », analyse M. Demainy. C'est le rôle du gouvernement dans l'optique d'une planification d'identifier plusieurs choses : pourquoi cette niche avait été mise en place et les raisons de cette aide ont-elles disparu ? Par quoi la remplacer pour que ce soit bénéfique pour la transition écologique ? A l'I4CE, nous ne mettons pas du tout sur le même plan les dépenses fiscales en faveur des agriculteurs et celles sur l'aviation ou sur les flottes de véhicules d'entreprise. »

Du côté de Réseau Action Climat, où l'on juge que l'extinction de ces aides est indispensable, le raisonnement est similaire. Pour des raisons sociales, impossible

de baisser à court terme les aides sur le GNR. Mais la modification de la fiscalité de l'aviation ou la réorientation des aides au logement, qui ont longtemps favorisé l'artificialisation avec la construction de logements neufs, peuvent être menées assez rapidement, selon le collectif.

« Identifier les niches, donner un échéancier aux acteurs et avancer avec un objectif bien identifié par tout le monde : c'est justement à ça que doit servir la stratégie pluriannuelle, pense Mme Notari. Une sortie sèche est compliquée d'autant plus dans un contexte d'inflation, de « backlash » [retour de bâton] écologique. Mais il est important de parler avec tous les représentants des acteurs en ayant une vision de long terme et une stratégie d'accompagnement. » Un chantier énorme qui nécessite d'avoir du temps et une grande assise politique. Deux conditions dont ne bénéficie pas le gouvernement de M. Bayrou. ■

MATTHIEU GOAR



Eric Lombard, le ministre de l'économie, et son homologue des comptes publics, Amélie de Montchalin, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 30 avril. THOMAS SAMSON/AFP

# A La Réunion, la vaccination contre le chikungunya compromise

La campagne de vaccination des plus de 65 ans a été interrompue après la mort d'une octogénaire et deux hospitalisations

**A**lors que l'épidémie de chikungunya qui sévit sur l'île de La Réunion depuis le début de l'année devrait atteindre son pic dans les jours ou les semaines à venir, la campagne de vaccination lancée au début du mois subit un revers important. Une personne de plus de 80 ans est morte et deux autres ont été hospitalisées en raison de symptômes similaires à ceux d'une forme grave de chikungunya, quelques jours après avoir été vaccinées, ont appris les autorités sanitaires entre le 23 et le 25 avril.

Il a été aussitôt décidé d'exclure les personnes de plus de 65 ans de la campagne de vaccination, et de réservé les injections aux adultes de moins de 65 ans présentant des comorbidités, selon une réévaluation de la Haute Autorité de santé (HAS) faite le 25 avril. Mais, en attisant le sentiment de défiance vis-à-vis des vaccins hérités de la pandémie de Covid-19, ces événements risquent d'enrayer une campagne qui avait déjà du mal à décoller. Une occasion manquée, alors que l'épidémie se maintient « à un haut niveau de transmission », selon le bulletin épidémiologique publié mercredi 30 avril par Santé publique France.

« Il est clair que peu de gens vont se faire vacciner maintenant », avance Patrice Poubeau, chef du service maladies infectieuses et

tropicales au CHU Sud de La Réunion. Jusque-là, seulement quelque 3000 personnes avaient accepté de recevoir le vaccin distribué depuis le 7 avril sur l'île, selon les chiffres avancés par le directeur de l'agence régionale de santé (ARS), Gérard Cotellon, lors de la visite d'Emmanuel Macron, le 22 avril. Une goutte dans l'océan des 100 000 doses achetées par la France.

## Des états inquiets

Dès le 26 avril, les représentants politiques de l'île se sont inquiétés du maintien de la campagne de vaccination. Le député La France insoumise Jean-Hugues Ratenon a réclamé la suspension immédiate, tandis que la sénatrice socialiste Audrey Bélim demandait la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

« La HAS nous a invités à restreindre la population cible, pas à arrêter la campagne de vaccination », a plaidé le directeur général de la santé, Grégory Emery, le 28 avril, mais « bien évidemment, si dans les prochains jours ou semaines, d'autres informations étaient portées à notre connaissance, il pourrait aussi y avoir des révisions ». De son côté, Gérard Cotellon a justifié la poursuite de la campagne :

« Nous sommes toujours en situation d'épidémie et pour arrêter une épidémie, la lutte antivectorielle ne

suffit pas. » Le chikungunya est une maladie virale transmise par le moustique tigre et une des meilleures manières de s'en protéger est de réduire la population d'*Aedes albopictus*.

Les autorités ont-elles déployé le vaccin trop rapidement ? « Trop rapidement voudrait dire que toutes les étapes n'ont pas été respectées, alors qu'elles l'ont été », a rappelé Grégory Emery. De fait, l'utilisation du vaccin Ixchiq, développé par Valneva, a été approuvée par l'Agence européenne des médicaments le 28 juin 2024; avant cela, elle l'avait été en novembre 2023 aux Etats-Unis et en juin 2024 au Canada. Le gouvernement s'est ensuite basé sur l'avis de la HAS sur les populations à cibler à La Réunion publié le 5 mars.

Ixchiq est un vaccin à virus vivant atténué, comme ceux utilisés contre la fièvre jaune ou la poliomyélite. Cela signifie qu'il contient le virus du chikungunya, mais

## « Il est clair que peu de gens vont aller se faire vacciner maintenant »

PATRICE POUBEAU  
infectiologue

sous une forme qui ne lui permet pas de se répliquer de manière optimale dans le corps. Chez une personne disposant d'un système immunitaire performant, ce virus vaccinal est rapidement neutralisé, permettant la création d'une immunité robuste. Chez une personne avec un système immunitaire très affaibli, en raison de problèmes de santé, d'une grossesse ou de l'âge, il existe un risque de développer des symptômes semblables à ceux du chikungunya.

Ce risque ayant été évalué comme faible chez les personnes ayant participé aux études cliniques, la balance bénéfice/risque a été jugée favorable face à ce virus représentant un risque important pour les personnes âgées et celles souffrant de comorbidités. « Les premières recommandations ciblent les personnes les plus à risque, qui sont également les plus à risque de réagir fortement au vaccin », souligne Olivier Schwartz, responsable de l'unité virus et immunité de l'Institut Pasteur, à Paris. A La Réunion, plus de personnes ont été vaccinées que dans les essais cliniques, donc on voit apparaître des effets indésirables plus rares. »

Le but de la campagne était de protéger les personnes les plus vulnérables à la fois des formes les plus sévères de la maladie et de ses formes chroniques. Jusqu'à 30 % des personnes infectées peuvent

développer une forme de maladie auto-immune, avec des symptômes proches de la polyarthrite rhumatoïde. Depuis la dernière épidémie qui a frappé l'île, en 2005-2006, plus de 1000 personnes souffrent toujours de douleurs articulaires post-infection.

L'épidémie actuelle semble toutefois moins violente qu'il y a vingt ans, probablement en raison d'une immunité résiduelle de la population, plus de 30 % des habitants de l'île ayant été infectés à l'époque, et les réinfections étant relativement rares. Malgré tout, neuf personnes de plus de 70 ans porteuses de comorbidités sont mortes de la maladie depuis le début de l'année, et 20 autres morts sont en cours d'investigation.

## « Au pic de l'épidémie »

Les consultations pour chikungunya se maintiennent à un niveau très élevé chez les généralistes, tandis que le nombre de passages aux urgences a commencé à diminuer. « On est encore en phase aiguë, mais on est probablement arrivé au pic de l'épidémie », considère Marie-Christine Jaffar-Bandjee, responsable du centre national de référence associé arbovirus de La Réunion.

L'arrivée de l'hiver fait espérer une décrue. « Le froid diminue la densité de moustiques, mais aussi leur compétence vectorielle, c'est-

à-dire leur capacité à transmettre efficacement le virus », explique Patrick Mavingui, directeur de recherche au CNRS. Un facteur qui devient cependant de plus en plus incertain avec le dérèglement climatique. ■

DELPHINE ROUCAUTE

## CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44 QBE EUROPE SA/NV, sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que la garantie financière dont bénéficiera la :

PARIS SELECT APARTMENTS SAS  
83 Rue Jouffroy d'Abbans  
75017 PARIS  
RCS: 900 612 474

depuis le 01/01/2022 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIÈRE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garantissant Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SAS PARIS SELECT APARTMENTS.

# Dans le cortège du 1<sup>er</sup>-Mai, la gauche étale ses divisions

Les manifestations, marquées par des incidents, à Paris, contre le stand du Parti socialiste, ont connu une hausse de la fréquentation

**E**t ce la météo estivale qui a donné des fourmis dans les jambes ? Les manifestations du 1<sup>er</sup>-Mai ont drainé davantage de monde dans la rue qu'en 2024. Un bilan dont les syndicats se réjouissent car il remet sur le devant de la scène leurs revendications. Ce surcroît de participation retient d'autant plus l'attention qu'il se produit dans un contexte où les organisations de salariés ne parlent pas d'une même voix tandis que la gauche, elle, continue d'étailler au grand jour ses divergences.

D'après le ministère de l'intérieur, quelque 32 000 personnes ont battu le pavé à Paris, de la place d'Italie à celle de la Nation, soit près du double par rapport à l'an dernier. La CGT, elle, assure qu'ils étaient près de 100 000, jeudi 1<sup>er</sup> mai après-midi. Sur l'ensemble du territoire, les services de l'Etat disent avoir recensé

157 000 manifestants (contre 121 000 en 2024), tandis que la CGT avance des chiffres plus élevés : environ 300 000.

Dans la capitale, quatre organisations de salariés (CGT, FO, FSU et Solidaires) et plusieurs mouvements représentant la jeunesse tiennent la tête du cortège. Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT, peste contre le discours dominant qui, « depuis trois mois, nous parle de guerre, de dette, d'immigration, d'insécurité ». « Les préoccupations premières des Français, ce sont des questions sociales », assène-t-elle.

A quelques hectomètres de là, Catherine (les personnes citées par leur seul prénom ont souhaité rester anonymes), 53 ans, infirmière et syndicaliste FO, abonde, en énumérant les « raisons de manifester » : « L'affondrement de l'hôpital, de l'école, des services publics en général, les retraites, les plans sociaux actuels... » Etudiant en his-

toire, Pierre, 22 ans, explique que défilé le 1<sup>er</sup>-Mai correspond à une « tradition familiale » à laquelle il est très attaché. Aujourd'hui, souligne-t-il, « c'est encore plus nécessaire » de se prêter à ce rite parce que des parlementaires veulent autoriser de nouvelles catégories d'employeurs, dont les boulangers, à faire travailler leurs salariés ce jour-là. Jacques, cheminot retraité de 65 ans, justifie sa présence par des motivations politiques : « Je suis là, comme tous les ans, car il faut montrer notre opposition à Macron et à l'extrême droite, qui est plus que jamais proche du pouvoir. »

#### « PAS TRÈS CONSTRUCTIF »

En queue de cortège, les partis de gauche tentent de masquer les divisions qui les rongent depuis des semaines. D'un côté, il y a Jean-Luc Mélenchon et ses amis de La France insoumise (LFI), qui ont fait de ce 1<sup>er</sup>-Mai un grand rendez-vous à ne pas manquer. Sous une chaleur accablante, M. Mélenchon multiplie les banderilles à l'encontre des autres formations de gauche, sans jamais vraiment les nommer. Il réclame de parler « de la valeur du travail plutôt que de la valeur travail ». Une référence au thème du nouveau livre du communiste Fabien Roussel, *Le Parti pris du travail* (Cherche-Midi, 160 pages, 14,90 euros). Aux socialistes qui défendent un retour à la retraite à 62 ans, il leur remet en mémoire l'engagement du programme du Nouveau Front populaire auquel ils avaient souscrit en juin 2024 : « La retraite à 60 ans demeure l'objectif. »

Du 1<sup>er</sup>-Mai, M. Mélenchon livre une définition qui ne fait pas consensus : c'est « un rassemblement politique, depuis les premiers jours », affirme-t-il, en ajoutant, quelques minutes après : « Et c'est par la politique que nous sommes unis, même si, pendant si longtemps, ce furent les syndicats qui unifiaient le 1<sup>er</sup>-Mai. »



Plusieurs dirigeants d'organisations de salariés souffrent à l'écoute de telles déclarations, tout en relativisant leur portée, comme s'ils étaient habitués à ce que M. Mélenchon les prenne de haut sans que cela les émeuve. « Ses propos relèvent de l'épiphénomène », confie Frédéric Souillot, secrétaire général de FO, en relevant que le leader de LFI « n'est pas la première personnalité politique qui tente de récupérer le 1<sup>er</sup>-Mai ». « Je rappelle que cette journée est syndicale, martèle M. Souillot. Nos organisations en sont à l'initiative et les partis, eux, défilent à la fin des cortèges. » L'intervention de M. Mélenchon « nous laisse un peu sans voix car elle tend à mettre en opposition des forces politiques et syndicales », considère Caroline Chevè, secrétaire générale de la FSU. « Ce n'est pas très constructif, poursuit-elle, d'autant moins que les partis de gauche ont toujours participé aux manifestations qui ont lieu chaque 1<sup>er</sup>-Mai en respectant la place qui est celle de nos organisations. »

Murielle Guibert trouve que « disqualifier les syndicats ou les opposer aux partis est, à tout le moins, inopportun, surtout un 1<sup>er</sup>-Mai et également par rapport au rôle que le syndicalisme de transformation sociale peut jouer dans la période ». ■

**COLLABOS ! VENDUS !**

Pendant ce temps-là, d'autres composantes de la gauche se déplacent dans le secteur de la place d'Italie. Deux bataillons, aux effectifs réduits, se sont formés : l'un des Ecologistes, l'autre des ex-« insoumis » de L'Après, de Picardie debout ! – le mouvement de François Ruffin – et de Génération.s. Ces derniers se tiennent à bonne distance de LFI et réciproquement. Au même moment, plusieurs responsables de cette gauche anti-Mélenchon – parmi lesquels le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure, le député (Picardie debout !, ex-LFI ; Somme) François Ruffin et la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier – se trouvent aux côtés des salariés d'ArcelorMittal de Dunkerque (Nord), touchés par un plan de suppression de postes. « La scénographie est belle : eux là-bas en soutien de ces travailleurs et nous ici, unis pour la fête des travailleurs », se félicite la députée Génération.s (Val-de-Marne) Sophie Taillé-Polian, à Paris.

Mais la fête est gâchée. Sur le boulevard de l'Hôpital, le stand du PS et plusieurs de ses élus sont pris à partie – d'abord verbalement, pendant un bon quart d'heure – par des manifestants aux profils divers : certains portent un gilet jaune, un autre tient un drapeau « Action antifasciste ». Les invectives pleuvent : « Collabos ! Vendus ! Bandes d'enculés ! Vous êtes des traitres ! Bandes de pourris ! » Des slogans inamicaux sont répétés en boucle : « Et tout le monde déteste le PS », « Hollande, Valls, la loi "travail" [de 2016], on n'oublie pas, on ne pardonne pas ! »

**MÉLENCHON  
A MULTIPLIÉ  
LES BANDERILLES  
À L'ENCONTRE DES  
AUTRES FORMATIONS  
DE GAUCHE, SANS  
JAMAIS VRAIMENT  
LES NOMMER**

Un homme lance des imprécations avec un mégaphone : « Vous allez voir à la prochaine élection que c'est fini pour vous ! » Puis il enchaîne sur le « génocide à Gaza ». ■

La situation tourne à l'affrontement physique lorsque des individus, tout de noir vêtus et le visage masqué par un foulard, déboulent. Le service d'ordre du parti est débordé. Policiers et gendarmes viennent à la rescousse. Jérôme Guedj, député socialiste de l'Essonne, est contraint de s'éclipser, tout comme plusieurs de ses camarades. Olivier Faure a assuré, jeudi, que des plaintes seront déposées. Sur BFM-TV, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, a fait état de quatre blessés légers parmi les socialistes, dénonçant une attaque « absolument lamentable » et « inacceptable ». ■

Selon ses services, 72 personnes ont été interpellées à travers le pays, dont 28 ont été placées en garde à vue. A Paris, en dehors de l'agression commise contre des socialistes, quelques incidents épars ont éclaté à mesure que le cortège progressait vers la place de la Nation. Certains s'en sont pris à des banques, des agences immobilières et des abribus, entraînant des ripostes musclées des policiers. ■

**BERTRAND BISSUEL,  
ARTHUR CARPENTIER,  
THIBAUD MÉTAIS  
ET OLIVIER PÉROU**

**Le Monde | Ateliers**

**Littérature**

**JEAN BIRNBAUM**

**COURS DU SOIR**

**La nuance mode d'emploi.** SAISON 2

Quand l'époque devient irrespirable, quand le débat cède la place au combat, quand la mauvaise foi envahit les réseaux sociaux comme les discussions entre amis, retrouver le sens de la nuance devient une urgence.

A travers ce nouveau cycle de conférences, Jean Birnbaum, responsable du « Monde des livres » vous propose une libre excursion en compagnie de cinq grands auteurs du XX<sup>e</sup> siècle pour retrouver un peu d'air et faire face à la montée des périls.

QR code



## A Narbonne, Marine Le Pen réaffirme son autorité sur le Rassemblement national

Lors du meeting du 1<sup>er</sup>-Mai, la députée du Nord a fait taire les spéculations sur la présidentielle

### REPORTAGE

NARBONNE (AUDE) - envoyé spécial

**L**e duo est presque aussi désaccordé que le refrain de *Douce France*, entonné par le premier vice-président du Rassemblement national (RN), Louis Aliot, devant 8 000 sympathisants (selon les chiffres du parti) en l'honneur de Charles Trenet, natif de Narbonne (Aude), où le parti tenait son traditionnel meeting du 1<sup>er</sup>-Mai. Depuis sa condamnation à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire dans l'affaire des assistants fictifs du Parlement européen, le 31 mars, Marine Le Pen a du mal à imprimer le tempo de son «duo» avec Jordan Bardella. Alors la cheffe de file du RN profite de l'événement pour tenter une mise au point en rappelant que le «binôme» qu'elle forme avec son benjamin ne présage en aucun cas d'un passage de relais pour la présidentielle en 2027.

«Depuis trente jours, c'est pour mon honneur et pour mon innocence que j'ai dû m'engager dans une nouvelle bataille avec pour seul horizon de vous représenter dans deux ans à la prochaine élection présidentielle», affirme la présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale, tandis que les spéculations de «plan A» ou de «plan B» font tanguer le parti.

Derrière l'estrade, un écran géant affiche les visages des deux leaders d'extrême droite, scrupuleusement reproduits dans les mêmes proportions, pour entre-

tenir l'illusion quel l'un est l'égal de l'autre. Cette fable est rapidement déconstruite par Louis Aliot qui, en ouverture du rabout, rappelle la seule et unique hiérarchie valable au sein du parti à flamme. «Marine à la présidentielle [et] Jordan à la tête de notre mouvement», insiste le maire de Perpignan.

Dans la Narbonne Arena, les silences de Jordan Bardella résonnent plus fort que ses déclarations attendues sur «les Algériens», qui «viennent se faire soigner en France», ou «l'écologie punitive qui persécuté nos agriculteurs». En quarante-cinq minutes de discours, il ne prononce jamais le nom de Marine Le Pen. Il n'est pas non plus revenu sur la condamnation judiciaire de son ainée. Le député européen a préféré exalter «le souffle des prières anciennes [qui] semble flotter encore entre les cyprès et jusqu'au littoral [méditerranéen]», peut-être inspiré par son voyage à Rome pour les funérailles du pape François.

Dans la foulée de ce séjour, inévitablement perçu comme une façon de «travailler sa stature internationale» en vue de l'élection présidentielle, M. Bardella n'avait pas caché ses ambitions pour 2027, estimant qu'il «pensait pouvoir dire» qu'il serait «son candidat» au cas où Marine Le Pen «devrait être empêchée demain». Il s'était empressé de préciser que ses déclarations avaient été soumises à l'assentiment de sa cheffe pour déminer les spéculations

sur ses désirs d'émancipation. D'autant que dans les travées, beaucoup de militants ont déjà enterré la candidature de Marine Le Pen. «C'est une femme, donc de toute façon, elle a moins de chance de gagner que lui», tranche Julie (les personnes citées par leur prénom ont souhaité rester anonymes), 32 ans, qui prédit à la fille de Jean-Marie Le Pen le même destin que l'ancienne candidate à la présidentielle Ségolène Royal.

Il y a aussi «le nom», un stigmate indépassable pour certains sympathisants. Marie-Laure Chetboun, étoile de David autour du cou, aimeraient qu'elle «laisse sa place à Bardella» à cause des «antécédents de son père», une allusion à l'antisémitisme de Jean-Marie Le Pen. Plus tard, des militantes du collectif de lutte contre l'antisémitisme Nous vivrons interrompent le discours de Mme Le Pen l'accusant de servir des juifs comme d'*«un marchepied»*, avant de se faire traîner sur le sol par le service de sécurité du parti.

**Couplet sécuritaire**  
«Je ne crois pas que Jordan soit plus populaire que Marine, désarme Alexandra Masson, députée des Alpes-Maritimes, où ils seraient, selon elle, trois fois plus nombreux que les adhérents du parti à avoir signé la pétition de soutien à Marine Le Pen. «Tout ça, ça se fait sur son nom, ajoute l'élu. Elle incarne, paraît-il, la longévité et la combativité, ce que Jordan ne

peut pas incarner.» Mais «l'indignation, cela passe vite», remarque un proche de Mme Le Pen.

A Narbonne, Marine Le Pen est la seule parmi les quatre orateurs du jour à évoquer sa condamnation, espérant prolonger l'indignation de ses sympathisants jusqu'aux municipales en 2026. «Les élections municipales, ce sont elles qui vous donneront l'occasion de vous lever contre leur entreprise de confiscation de la démocratie pour la reprendre en main au plus près de chez vous», harangue-t-elle.

A la tribune, la députée du Nord laisse à Jordan Bardella le soin d'entonner le couplet sécuritaire. Si le président du RN mentionne «le drame qui s'est produit (...) dans une mosquée du Gard», il se garde d'invoquer la piste d'un meurtre raciste ou de citer le nom de la victime, Aboubakar Cissé, à l'inverse des deux agents pénitentiaires assassinés lors de l'évasion de Mohamed Amra, le 14 mai 2024, auxquels il rend hommage.

Mardi sur CNews, le président du RN avait été déstabilisé lorsque la journaliste Sonia Mabrouk lui demandait si son parti était «un rempart» contre «le racisme antimusulman». «Ça n'existe pas», affirme Didier, assistant familial pour l'aide sociale à l'enfance, pour qui «les musulmans font leur propre mal en n'élevant pas leurs enfants». «Plan A» ou «plan B», il y a certaines choses qui ne changent pas au Rassemblement national. ■

ROBIN D'ANGELO

## Les non-mélenchonistes tentent d'organiser l'union

Entre la méthode pour désigner un candidat à la présidentielle et le périmètre, l'équation unitaire est complexe pour la gauche

**S**ur les bords du canal de l'Ourcq, à Pantin (Seine-Saint-Denis), une fanfare accueille les curieux. Le thème de cette soirée du mercredi 30 avril organisée par *Fakir*, l'ancien journal de François Ruffin: «Comment la gauche va gagner». Une formule sciemment glissée comme une provocation, tant l'équation est complexe. Gilles Noël, le maire socialiste de Varzy, petite commune de la Nièvre, évoque le basculement de l'ancienne circonscription de François Mitterrand vers l'extrême droite: «Chez nous, la gauche elle est partie, elle est tombée dans les oubliettes», se désole-t-il.

Comment sortir de l'ornière? Alors que la société civile se désespère, les «unionistes», tentent de faire avancer l'idée d'une candidature commune pour 2027. Les dîners et agapes organisés en secret ces derniers mois semblent porter leurs premiers fruits. Le 1<sup>er</sup> mai, la cheffe de file du parti Les Ecologistes, Marine Tondelier, son homologue socialiste, Olivier Faure, et le député (Picardie debout!, ex-La France insoumise, LFI) de la Somme François Ruffin ont voulu envoyer un signal fort. Ils se sont rendus à Dunkerque (Nord) soutenir les salariés d'ArcelorMittal, une façon de démontrer que la gauche n'avait pas abandonné le terrain social, qu'elle avait appris de ses erreurs, et qu'elle savait se rassembler. En 2013, la fermeture des hauts-fourneaux de Florange (Moselle) avait été l'un des événements marquants du mandat de François Hollande. «C'est une gauche unie sur le fond», a martelé François Ruffin.

Le premier acte de ce plan d'attaques s'est déroulé le 23 avril. L'an-

cienne candidate du Nouveau Front populaire (NFP) au poste de premier ministre, Lucie Castets a lancé un appel dans *Libération* invitant les partis de gauche à travailler à un socle programmatique commun devant aboutir à la «primaire des gauches la plus large qu'on ait jamais proposée» après les municipales de 2026.

François Ruffin y a répondu favorablement, laissant donc entendre qu'il serait prêt à se soumettre au processus. D'autres ont également commencé à enfiler leurs habits de candidat. Olivier Faure au *Monde*, mercredi, le jour de la sortie de son livre, *Je reviens chercher* (Robert Laffont, 312 pages, 21 euros), première pierre à un projet présidentiel, ou encore la députée (L'Après, ex-LFI) de Seine-Saint-Denis Clémentine Autain, en plein tour de France pour présenter son livre programmatique, *L'avenir, c'est l'esprit public* (Seuil, 192 pages, 18,50 euros).

Deuxième acte, un sondage Toluna Harris Interactive commandé par la revue de gauche *Regards*, et publié mercredi, est

**«LA GAUCHE EST À 28%. ARRÊTONS DE FAIRE CROIRE QU'ON METTRA DES LOGOS LES UNS À CÔTÉ DES AUTRES ET QUE ÇA MARCHERA»**

RACHID TEMAL  
sénateur socialiste  
du Val-d'Oise

venu opportunément appuyer les partisans de l'union. Il affirme qu'une candidature commune, rassemblant le Parti socialiste (PS), le Parti communiste (PCF), Les Ecologistes, Place publique, L'Après, et Génération.s, avec ou sans LFI, selon plusieurs hypothèses testées, était capable de passer le premier tour de la présidentielle de 2027. «L'union est un combat plus que jamais», se félicite Lucie Castets au *Monde*. «Au fond, François Hollande n'avait pas tort: c'est la force qui fait l'union. Avec l'appel, ce sondage et l'image de l'unité de la gauche en soutien des travailleurs à Dunkerque, on montre la force de l'unité. C'est un début de dynamique!»

**«Qu'est-ce qu'on attend?»**  
Un troisième acte, programmé le 2 juillet, est censé ponctuer les prémisses de l'aventure unitaire et même la lancer, espèrent ses défenseurs. Un grand rassemblement des forces politiques se prépare à cette date, auquel sera aussi conviée la société civile organisée, associations et syndicats. Ces derniers n'y seraient pas réticents, à en croire Lucie Castets qui les a rencontrés en avril.

Mais les obstacles sont nombreux sur le chemin de l'union. Au PS, la démarche unitaire d'Olivier Faure est loin de faire consensus. «Le problème de la gauche, c'est qu'elle est à 28%. Arrêtons de faire croire qu'on mettra des logos les uns à côté des autres et que ça marchera. Il faut que chaque parti élargisse son assise et fasse avancer la bataille des idées», explique le sénateur (Val-d'Oise) Rachid Temal, soutien de Nicolas Mayer-Rossignol, opposant d'Olivier Faure au prochain congrès du PS, qui se

tiendra du 13 au 15 juin. En privé, le député des Landes Boris Vallaud, également candidat au poste de premier secrétaire, cense être sur la même ligne que le chef de file du PS, voit dans la primaire populaire, une «machine à perdre». Au PS, les primaires ont laissé beaucoup de mauvais souvenirs. La défaite de Benoît Hamon en 2017, qui n'avait récolté que 6,36 % des voix à la présidentielle, après avoir emporté haut la main la primaire, est dans toutes les mémoires.

La méthode elle-même – primaire classique à deux tours, scrutin préférentiel, comité des sages, convention citoyenne – promet de faire l'objet d'un bras de fer politique. Récemment, Marine Tondelier préférât parler de «consensus» autour d'une personnalité. Dans cette hypothèse, Olivier Faure serait alors plutôt tenté par un processus court, dans le but d'éviter les déchirements. Avec un risque, que cela ne mobilise qu'un petit socle de sympathisants déjà très politisés, qui soit peu représentatif de l'électorat. Avantage pour le PS, il est mieux armé pour faire campagne.

En face, Clémentine Autain et François Ruffin, sans appareil fort, ont besoin d'une rampe de lancement. «Il faut un processus large, qui dépasse les seuls appareils, avec des candidats qui incarnent leurs partis et aussi d'autres qui ont une histoire politique. Il ne faut pas de primaire d'apothicaire, avec des règlements de comptes qui durent», défend la députée Génération.s du Val-de-Marne Sophie Taillé-Polian, proche de François Ruffin. Mais tous les plénipotentiaires semblent d'accord sur un point: aucun ne veut se contenter de désigner un ou une

**«LES ÉLECTEURS «INSOUmis» SONT BEAUCOUP PLUS UNITAIRES QU'ON NE LE PENSE»**

LUCIE CASTETS  
ancienne candidate  
du NFP à Matignon

championne. Le processus de désignation sur lequel ils planchent aura vocation à choisir non seulement un «ticket président-premier ministre» putatifs, et trois ou quatre autres personnalités de renom censées incarner le début d'un dispositif «gouvernemental», selon Lucie Castets.

Le périmètre continue de faire débat, entre les socialistes qui ne veulent pas de LFI, et les autres qui ne veulent pas les exclure. «Notre électoral demande alors qu'est-ce qu'on attend, Parti socialiste, France Insoumise, PCF?», a lancé Marine Tondelier dans la foulée du sondage. Mais à ce stade, LFI reste exclue des initiatives communes. Comme à Dunkerque ou à Paris, le 1<sup>er</sup>-Mai, où les représentants du mouvement de Jean-Luc Mélenchon ont défilé seuls de leur côté, regardant du coin de l'œil les cortèges des Ecologistes, des ex-«insoumis» de L'Après, de Génération.s et de Picardie debout!, le mouvement de François Ruffin.

Lucie Castets, elle, ne désespère pas que des «insoumis» les rejoignent, avec ou sans Jean-Luc Mélenchon. «A court terme, on sait que l'union ne rassemblera pas tout le monde, mais cela n'em- pêche pas de compter sur des ralliements ensuite», explique l'ancienne candidate du NFP à Matignon, qui dit échanger avec plusieurs élus LFI tentés par l'aventure unitaire. «Ils en ont envie, ils voient la dynamique naître. Et puis il y a les électeurs «insoumis», qui sont beaucoup plus unitaires qu'on ne le pense. C'est à eux qu'on doit s'adresser aussi.»

**«On bavarde de nous-mêmes»**  
Mais le principal écueil des initiatives unionistes reste l'absence de Raphaël Glucksmann et de Jean-Luc Mélenchon, seuls à émerger dans les sondages. Alors que ce dernier et son mouvement se préparent en solo, l'un des grands défis des unionistes sera, à les en croire, de semer le doute dans l'esprit du leader «insoumis». «Il n'ira pas dans une élection s'il est donné à moins de 10 % dans les sondages, tout seul face au reste d'une gauche unie. Il a trop le souci de sa place dans l'histoire pour s'enferrer dans une telle aventure», assure l'ancienne députée «insoumise» Raquel Garrido, qui l'espère même: «C'est possible de le débrancher, oui.»

De l'autre côté de l'échiquier de la gauche, bien que tenu au courant des travaux par Olivier Faure, Raphaël Glucksmann peaufine dans son coin un projet présidentiel. «Le Pen, Mélenchon... Ils avancent, ils foncent pendant que nous on bavarde de nous-mêmes», regretta le leader de Place publique que il y a encore quelques semaines, toujours peu convaincu par l'aventure des unitaires qui comptent bien maintenir la pression sur lui aussi. ■

SANDRINE CASSINI  
ET OLIVIER PÉROU

# Wauquiez hausse encore le ton contre Bayrou

Pour Matignon, l'objectif du candidat à la présidence de LR est d'atteindre son rival, Bruno Retailleau

**A**vec Laurent Wauquiez comme convive, il est difficile de petit-déjeuner en paix à Matignon ces derniers temps. Mardi 29 avril, le chef des députés Les Républicains (LR) a encore mis la pression sur François Bayrou, comme le révélait *Le Parisien*. L'élu de la Haute-Loire promettait au premier ministre de faire un malheur si ce dernier avait l'intention de supprimer l'abattement fiscal dont les retraités bénéficient ; une piste évoquée par la ministre chargée des comptes publics, Amélie de Montchalin. «*Mon groupe ne votera pas le prochain budget et il y aura un débat sur notre participation au gouvernement*», prévenait-il.

Chez les proches de François Bayrou, on compte les jours jus-

qu'au vote des militants LR pour désigner leur futur président, les 17 et 18 mai. «*On a tous compris que Wauquiez voulait surtout emmerder [le ministre de l'intérieur et candidat à la présidence LR, Bruno] Retailleau, en s'attaquant à Bayrou*», résume sans détour l'un d'entre eux. «*Comment imaginer que les députés vont voter entre eux le départ de Retailleau et de nos autres ministres ? C'est grossier*», soupire un député LR, soutien du ministre et candidat.

Dans son duel avec le ministre de l'intérieur, Laurent Wauquiez a fait du Béarnais le troisième homme malgré lui. Insister sur son «impuissance», c'est en rendre complice Bruno Retailleau au nom de la supposée «solidarité gouvernementale». Au fil de la

campagne, ses attaques sont de moins en moins graduées. «*Il y a la nécessité d'avoir une parole très forte de la droite pour exercer une pression sur Matignon*, justifiait récemment l'intéressé auprès du *Monde*. Sur le budget, c'est consternant. On sait qu'on va dans le mur, mais il n'y a rien qui est mis sur la table pour faire des économies.»

#### Riposte du premier ministre

Les viennoiseries tout juste digérées, Laurent Wauquiez tenait une conférence de presse. «*Le gouvernement à intérêt à entendre le message, pour nous, là, ça suffit ! C'est à l'Etat de se serrer la ceinture, pas aux Français*», tempérait-il. Alors que Bercy a chiffré à 40 milliards d'euros l'effort nécessaire pour ramener le déficit

public de 5,4 % en 2025 à 4,6 % du produit intérieur brut en 2026, le député de la Haute-Loire dénonce la «*créativité fiscale du gouvernement*».

À Matignon, on s'agace des rodomanades de celui «*qui cherche surtout à avoir une existence politique*». L'intéressé, lui, met sur la table un plan de 40 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques déjà présenté, en octobre 2024, par son groupe. Suppression d'agences de l'Etat, création d'une allocation sociale unique plafonnée à 70 % du smic ou lutte contre la fraude aux prestations, la droite rejoue ses classiques en la matière, sans attendre les premiers arbitrages du budget 2026 de Matignon annoncés le 14 juillet. «*La très bonne nouvelle pour François Bayrou, c'est qu'il ya des pistes d'économies partout*», ironise le patron du groupe La Droite républicaine.

Mais pas de quoi tromper le Béarnais sur les intentions de l'Auvergnat. «*Il a très bien compris que Wauquiez cherchait à atteindre Retailleau en le ciblant, mais il ne lui répond pas publiquement pour éviter de lui donner une prise*», analyse Hervé Marseille. Autour de la table, mardi, le président du groupe centriste au Sénat raconte la riposte du premier

**Insister sur l'«impuissance» du premier ministre, c'est en rendre complice Bruno Retailleau**

ministre : «*Il lui a rappelé que sa famille politique a eu sa part de responsabilité lors de la présidence de Nicolas Sarkozy sur la hausse des déficits publics.*»

Plus tard dans la journée, François Bayrou a répété n'envisager «*aucun impôt nouveau*» lors des questions au gouvernement et a très vite rejeté l'idée de son ministre de l'aménagement du territoire, François Rebsamen, sur une «*contribution modeste*» au bénéfice des collectivités. Mais dans la garde rapprochée de Laurent Wauquiez, on se méfie des promesses du centriste. «*Avec Bayrou, ce n'est jamais clair. Et quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup*», attaque le député (LR) des Hauts-de-Seine, Jean-Didier Berger.

La préférence (historique) du premier ministre pour un scrutin à la proportionnelle lors des élections législatives ne fait, en revan-

che, aucun doute. François Bayrou a commencé, mercredi 30 avril, à recevoir les chefs de parti et souhaite accélérer le calendrier parlementaire. Laurent Wauquiez exige d'être bientôt reçu – pour dire tout le mal que lui et son groupe pensent de cette réforme –, mais l'hôte de Matignon préfère attendre l'élection du futur patron de LR.

Peu importe, le camp Wauquiez cherche surtout à atteindre Bruno Retailleau sur ce sujet. Le ministre de l'intérieur a beau avoir dit son hostilité à cette réforme – «*La proportionnelle, c'est le plus sûr moyen de ne pas donner à la France une majorité*», assurait-il, jeudi, sur CNews et Europe 1 –, Jean-Didier Berger lui demande des preuves plus concrètes. «*En tant que représentant de LR dans ce gouvernement, nous demandons à Bruno Retailleau, qui est ministre de l'intérieur et par conséquent celui des élections, d'imposer à François Bayrou le retrait de ce projet qui ne nous paraît pas acceptable*», avance-t-il. Le premier ministre l'a bien remarqué, si une élection au scrutin majoritaire dicte l'agenda politique du moment, c'est bien celle pour la présidence des Républicains. ■

ALEXANDRE PEDRO

## Le Monde

### Abonnement

## Quotidien + numérique

603,20 € (prix de vente au numéro)

**169€** pour 6 mois

- ✓ Le journal et ses suppléments livrés chez vous
- ✓ Tous les contenus du *Monde* sur le site et les applications



- ✓ Participez au tirage au sort pour tenter de gagner une visite privée « Un matin avec la rédaction du *Monde* »



Assitez au bouclage du journal, rencontrez les journalistes et participez à une conférence de rédaction.

A partir du 7 mai 2025, de 9h à 13h au siège du *Monde* à Paris.



Abonnez-vous en ligne sur : [abo.lemonde.fr/quotidien6MM](http://abo.lemonde.fr/quotidien6MM) et retrouvez toutes les dates de visite

### BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : *Le Monde* - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

241EMQAD6MPVI

Je m'abonne à l'offre **Quotidien + numérique** du *Monde* pendant 6 mois pour **169€** (au lieu de 603,20€) et je tente de gagner une visite « Un matin avec la rédaction du *Monde* ».

#### ➤ 6 quotidiens

+ «*M le magazine du Monde*»

+ tous les contenus du *Monde* sur le site et les applications.

#### Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du *Monde*  
 Carte bancaire (paiement sécurisé) en appelant le 03 28 25 71 71 (tarif d'un appel local) du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

#### IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR\*

Maison individuelle  
 Immeuble  
 Digicode N° \_\_\_\_\_

Badge Vigik :  oui  non  
 Boîte aux lettres :  nominative  collective

Dépot chez le gardien/accueil  
 Bât. N° \_\_\_\_\_  
 Escalier N° \_\_\_\_\_

Dépot spécifique le week-end

\*Sous réserve de la possibilité pour nos porteurs de servir votre adresse

Conditions générales d'abonnement aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 30/06/2025. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompte.lemonde.fr/loy>. En retournant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société Éditrice du *Monde* réserve le traitement, traiter vos données collectées lors de l'utilisation des services pour les finalités suivantes : (i) la réservation de votre achat, gestion de votre contrat, (ii) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (iii) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages et services associés, (iv) nous réservons la finalisation de votre achat, gestion de votre commande, (v) action marketing par voie numérique sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, sous réserve de votre consentement (vi) sauf opposition de votre part, actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (vii) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale du *Monde*, cocher cette case  ou les cases de ses partenaires, cocher cette case  Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements) consultez notre Politique de confidentialité ou contactez notre DPO (<https://dpo.lemonde.fr/contact>). En cas de réclamation : [www.cnfdi.fr](http://www.cnfdi.fr). Si vous offrez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus. Règlement de jeu accessible au lien suivant : <https://compte.lemonde.fr/reglement-matin>.

## De nouvelles mesures sur l'apprentissage

Le gouvernement veut rendre plus soutenable le financement de ce dispositif

**L**a réforme de l'apprentissage est une indéniable réussite du premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Mais c'est un succès qui coûte cher à l'Etat. Après cinq mois de concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du travail, Astrid Panosyan-Bouvet, a présenté, mercredi 30 avril, une réforme du financement du dispositif, afin de le rendre plus soutenable. Le gouvernement le répète, l'objectif est de «*poursuivre la dynamique du développement de l'apprentissage*» lancé en 2018 avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Le nombre de contrats signés dans le privé est ainsi passé de 290 000 en 2017 à 854 000 en 2024. Un engouement qui pèse sur les finances publiques.

La réforme repose sur deux piliers : la priorisation des financements de l'apprentissage en fonction des besoins du marché du travail et l'amélioration de la soutenabilité financière du dispositif. Après avoir réduit depuis janvier les primes à l'embauche d'un apprenti, le gouvernement cible désormais le financement des centres de formation des apprentis (CFA) et lance un plan de lutte contre la fraude. Au total, ce sont entre 450 et 500 millions d'euros d'économies attendus en 2025.

#### Les syndicats satisfaits

Les CFA perçoivent une dotation pour chaque contrat d'apprentissage. Avec l'explosion du nombre d'apprentis, l'enveloppe consacrée aux CFA a considérablement augmenté. Globalement, ce sont 8,45 milliards d'euros qui ont été versés par l'organisme France Compétences aux CFA en 2024. Comme la contribution des entreprises n'est plus suffisante pour France Compétences, l'Etat verse chaque année une dotation exceptionnelle – 2 milliards d'euros en 2025.

Le gouvernement a donc décidé de revoir la façon dont sont fixées les subventions aux CFA. Pour mieux flétrir l'apprentissage vers les besoins réels de l'économie, un rôle accru va être donné aux branches professionnelles. Celles-ci pourront moduler les financements recommandés par France Compétences de plus ou moins 20 % en fonction des for-

mations. Ces changements doivent intervenir à la rentrée 2026.

Afin de rendre plus soutenable ce financement plusieurs mesures vont entrer en vigueur à partir du 1er juillet. Un reste à charge de 750 euros pour les entreprises va ainsi être mis en place pour toute embauche d'un apprenti de niveau bac + 3 ou plus. Le versement des dotations aux CFA va être proratisé de façon journalière et non plus mensuelle. «*Nous avons marqué que des CFA faisaient de l'optimisation avec des formations qui débutaient en fin de mois pour toucher le mois entier. Désormais, la formation sera financée pour sa durée réelle*», explique le ministère du travail. Enfin, les formations principalement en distanciel vont voir leur niveau de prise en charge minoré de 20 %.

Ces changements devraient entraîner une baisse de contrats signés, même si le ministère espère voir leur nombre se stabiliser autour de leur niveau de 2023, à hauteur de 850 000. «*Depuis deux ans, il n'y a plus de vision ni d'ambition autour de l'apprentissage, alors qu'il faudrait poursuivre son essor qui profite à tant de jeunes*», déplore Antoine Foucher, l'ancien directeur du cabinet de Muriel Pénicaud, alors ministre du travail et l'architecte de la réforme de 2018.

Ces changements devraient entraîner une baisse de contrats signés, même si le ministère espère voir leur nombre se stabiliser autour de leur niveau de 2023, à hauteur de 850 000. «*Depuis deux ans, il n'y a plus de vision ni d'ambition autour de l'apprentissage, alors qu'il faudrait poursuivre son essor qui profite à tant de jeunes*», déplore Antoine Foucher, l'ancien directeur du cabinet de Muriel Pénicaud, alors ministre du travail et l'architecte de la réforme de 2018.

Ces changements devraient entraîner une baisse de contrats signés, même si le ministère espère voir leur nombre se stabiliser autour de leur niveau de 2023, à hauteur de 850 000. «*Depuis deux ans, il n'y a plus de vision ni d'ambition autour de l'apprentissage, alors qu'il faudrait poursuivre son essor qui profite à tant de jeunes*», déplore Antoine Foucher, l'ancien directeur du cabinet de Muriel Pénicaud, alors ministre du travail et l'architecte de la réforme de 2018.

THIBAUD MÉTAIS

# Le rapport d'inspection du collège Stanislas atténué

Deux auteurs critiquent le déroulement et les conclusions de la mission menée en 2023 dans l'établissement parisien

**L**a remise en question est inhabituelle pour la très respectée inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), et vise un dossier politiquement sensible. Mardi 29 avril, la commission d'enquête sur les modalités du contrôle par l'Etat et de la prévention des violences dans les établissements scolaires a annoncé avoir été destinataire d'une lettre d'une inspectrice générale.

Cette dernière a participé à la mission d'inspection sur le collège Stanislas, commandée par l'ancien ministre de l'éducation Pap Ndiaye à la suite de plusieurs articles de presse dénonçant notamment un climat homophobe et sexiste. Les conclusions de cette mission ont été remises à son successeur, Gabriel Attal, au cours de l'été 2023. «Dans ce courrier, on a des éléments qui prouvent que le rapport a été plutôt édulcoré par rapport aux témoignages recueillis lors de cette inspection, et notamment autour (...) du climat plutôt homophobe et raciste de l'établissement», a révélé la présidente de la commission et députée socialiste de la Seine-Saint-Denis, Fatiha Keloua Hachi.

Le député «insoumis» du Val-d'Oise Paul Vannier, coparleur de la commission, a estimé pour sa part que ce témoignage était «une bombe». «Il y a manifestement une inspection générale qui apparaît sous tutelle, donc la question est de savoir de qui, comment, pourquoi», a-t-il ajouté. La commission a ainsi décidé de convoquer les auteurs du rapport sur le collège Stanislas, institution catholique élitaire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Au nombre de quatre, dont trois sont désormais retraités, ils seront entendus le 20 mai.

Le courrier de l'inspectrice, que *Le Monde* a consulté, souligne des «limites à l'indépendance des inspecteurs généraux dans le déroulement de la mission» et signale des «tensions» entre les membres de l'équipe. L'inspectrice déplore aussi que les inspecteurs n'aient pas été associés à la rédaction de la lettre de transmission du rapport au ministre – ce qui n'est, selon elle, «pas habituel». Lettre dont elle assure, par ailleurs, qu'une partie a été «adoucie» et qu'elle comporte une conclusion que la majorité des inspecteurs ne validait pas. Selon nos informations, un autre membre de la mission partage les mêmes constats.

## Conclusions préoccupantes

Cette lettre, signée par la cheffe de l'inspection générale de l'époque, Caroline Pascal, est un résumé du rapport et fait office de synthèse auprès du ministre, mais également auprès du diocèse de Paris. Elle conclut qu'«au terme de la mission, l'équipe ne confirme pas les faits d'homophobie, de sexisme et d'autoritarisme mis en avant par les articles de presse à partir de témoignages anciens, sauf éventuellement à remonter à une époque antérieure à celle de l'actuelle

direction (...). En revanche, la mission a relevé que la culture de l'établissement, "l'esprit Stan", peut favoriser de telles dérives».

Or, l'inspectrice qui a adressé son témoignage à la commission parlementaire assure que le projet de lettre de synthèse, qui leur avait été communiqué début août 2023, avait été «expurgé» de ce paragraphe conclusif «lourd de sens et de conséquences, dédouanant le collège Stanislas». S'ils en avaient eu connaissance, les inspecteurs, écrit-elle, ne l'auraient «jamais validé, car il règne bien à Stanislas un climat homophobe, sexiste et autoritaire».

L'inspection générale se défend aujourd'hui en affirmant que «le rapport d'inspection n'a fait l'objet d'aucune modification après sa validation collégiale» et que «toute modification de la lettre de transmission n'a aucune incidence sur la portée du rapport en lui-même».

Le rapport ne peut «en aucun cas être modifié, ni a fortiori réécrit, sans le consentement des auteurs», assure également auprès de *Le Monde* l'inspecteur général Patrick Allal, qui n'a pas participé à la mission dans l'établissement, mais était relecteur du rapport, dans le cadre de la «procédure qualité» mise en place pour tous les travaux de l'IGESR. «Le rapport Stanislas n'a pas échappé à cette procédure et ne posait pas de problème particulier», ajoute-t-il. Au demeurant, il est plutôt accablant pour l'établissement et je ne comprends vraiment pas la polémique actuelle.»

Le rapport, révélé à la mi-janvier 2024 par nos confrères de *Mediapart*, dressait en effet un constat sévère sur le fonctionnement du prestigieux établissement. Les inspecteurs révélaient ainsi «des dérives dans l'application du contrat d'association», avec notamment le caractère obligatoire de la catéchèse, contraire à la loi, et un contournement de la réforme du lycée; des «impasses» dans les programmes de sciences de la vie et de la Terre; des «choix et des comportements qui entretiennent les stéréotypes de sexe», avec «des activités séparées et générées filles/garçons» et une «attention particulière à la tenue des jeunes filles empreinte de sexisme»; ou encore «une place des garçons et une culture de la non-mixité qui peuvent favoriser un climat propice à l'homophobie».

Les inspecteurs détaillaient en outre le traitement «brutal» réservé à une élève de 1<sup>re</sup>, non réinscrite en terminale malgré des résultats brillants, après avoir été prise en grippe par un surveillant l'accusant d'être «militante» – comprendre, pro-LGBT. Ce dernier point a fait l'objet d'un dépôt de plainte de plusieurs associations, dont SOS Homophobie. Cette inspection a donné lieu à une série de recommandations, mais aucune rupture du contrat d'association n'a été évoquée.

Malgré ces conclusions préoccupantes, le directeur de Stanislas de l'époque, Frédéric Gautier, s'était

exprimé dans plusieurs médias, quelques jours après la publication du texte par *Mediapart*, pour assurer que l'éducation nationale n'avait pas trouvé de preuves d'un climat homophobe, sexiste et raciste. Pour asseoir sa défense, il ne citait pas le rapport, mais le courrier de synthèse désormais contesté par l'inspectrice.

## Climat raciste

Par la suite, l'ancienne cheffe de l'inspection générale, devenue depuis la numéro deux du ministère en qualité de directrice générale de l'enseignement scolaire, Caroline Pascal, s'est également fait l'écho de cette analyse à décharge dans les médias. Interrogée dans l'émission de France 2 «Complément d'enquête», en octobre 2024, elle avait ainsi affirmé que «dans l'ensemble [des témoignages reçus par les inspecteurs], nous n'avons extrait aucun élément caractérisé qui permettait de dire que l'établissement avait un comportement homophobe, sexiste ou autoritaire».

Caroline Pascal a de nouveau dédouané l'établissement de toute «homophobie systémique ou institutionnelle» devant la commission d'enquête parlementaire, qui l'a auditionnée le 31 mars. Elle a toutefois rappelé que l'IGESR avait pointé une «culture de la non-mixité» qui pouvait «favoriser un climat propice à l'homophobie», et que «ce climat a été sanctionné et condamné par l'inspection générale».

Selon Paul Vannier et la députée Renaissance du Nord Violette Spillebout, corapporteurs de la commission d'enquête, cette analyse n'est cependant pas cohérente avec les procès-verbaux d'audition de la mission d'inspection qui s'ont saisis au ministère

## L'inspectrice souligne des «limites à l'indépendance des inspecteurs généraux dans le déroulement de la mission»

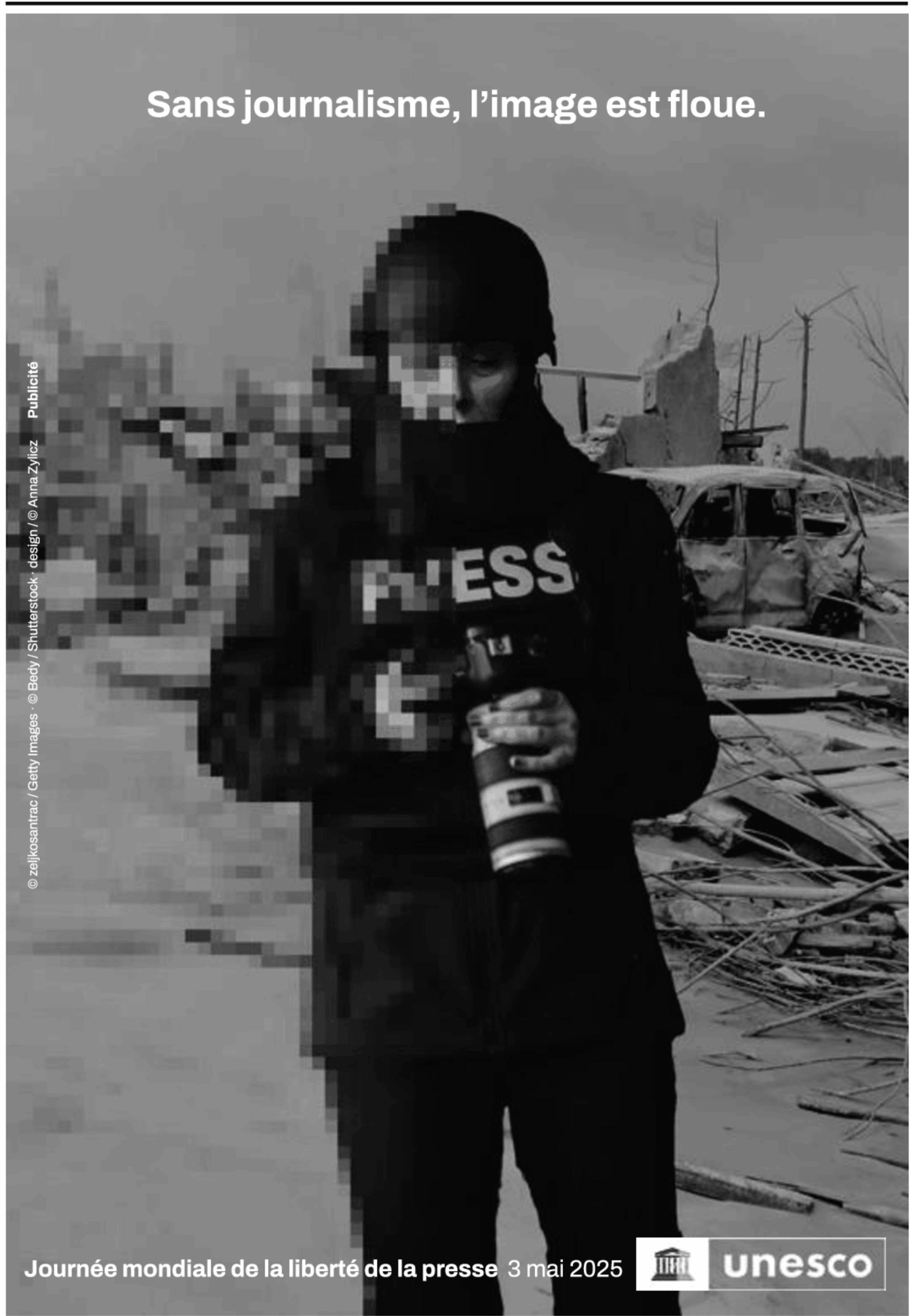
de l'éducation nationale, en vertu de leur pouvoir de contrôle sur place et sur pièces. Selon Paul Vannier, ces procès-verbaux «font apparaître que, dans 17 % des cas, des témoignages d'insultes, de propos et de violences homophobes sont remontés par les parents ou les élèves», et mettent en cause des personnels encadrants. Éléments dont le rapport ne porte pas trace. Les élus ont également relevé plusieurs déclarations suggérant un «cli-

mat raciste» au sein du collège Stanislas, dimension là encore absente du rapport.

La nouvelle cheffe de l'inspection générale, Dominique Marchand, avait concédé devant la commission ne pas être en mesure de fournir d'explication. Sa précédente, Caroline Pascal, avait argué du fait que les inspecteurs sont «totalemen libres des analyses qu'ils font et établissent eux-mêmes ce qu'ils peuvent considérer comme de l'homophobie institutionnelle ou non». La présidente de la commission d'enquête parlementaire n'a pas exclu, mardi, de réentendre Mme Pascal dans le cadre des auditions qui se déroulent jusqu'à la fin du mois de mai: «On a de nouveaux éléments qui nous montrent qu'elle ne nous a pas vraiment tout dit à la première audition», a assuré Fatiha Keloua Hachi. ■

**SYLVIE LECHERBONNIER,  
VIOALINE MORIN  
ET ÉLÉA POMMIERS**

## Sans journalisme, l'image est floue.



Journée mondiale de la liberté de la presse 3 mai 2025



## VIOLENCE SEXUELLE Des victimes font des propositions à Bayrou

Le premier ministre, François Bayrou, a reçu, mercredi 30 avril, des victimes des établissements Notre-Dame-de-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques) et Saint-Dominique, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), pour écouter des «propositions» destinées à lutter contre les violences sexuelles sur mineurs en milieu scolaire. La principale demande est la création d'une «entité» qui «réunirait autour de la table l'Etat, l'Eglise, les congrégations, des privés», a expliqué Alain Esquerre, porte-parole du collectif et ancien élève de l'établissement béarnais. Elle permettrait de mener des contrôles dans les établissements et les internats, privés comme publics, mais devrait aussi inclure un «fonds d'indemnisation des victimes», «un rôle de prévention», de la «formation pour les prêtres» et constituer «un pont entre la justice et l'éducation nationale». Cette rencontre «a permis de remettre des propositions», mais «rien n'est acté», a-t-il ajouté. – (AFP)

# Procès du Petit Bar : jusqu'à 14 ans de prison requis

Le parquet a aussi réclamé la condamnation des 24 prévenus à un total de 17,2 millions d'euros d'amendes

MARSEILLE - correspondant

**A**ucune démocratie n'est condamnée à cohabiter avec une mafia qui la gangrène.» La procureure Isabelle Candau a appelé à «sonner le glas» de «l'emprise mafieuse» que ce clan exerce sur la Corse depuis des décennies, mercredi 30 avril, lors du procès de la bande criminelle du Petit Bar. Vingt-quatre membres, affiliés ou obligés, sont jugés depuis le 24 février par le tribunal correctionnel de Marseille.

Les lourdes condamnations requises pour des infractions de blanchiment en bande organisée, d'extorsion et d'association de malfaiteurs, se veulent «à la hauteur de ce clan mafieux qui brasse des millions». Quatorze ans de prison et une amende de 2 millions d'euros ont ainsi été réclamés contre Jacques Santoni, le «chef du clan» qui ne s'est pas présenté devant le tribunal. Son avocate avait invoqué une rééducation prescrite après un acte de radiologie interventionnelle à l'épaule le jour de l'ouverture du procès. «Monsieur Jacques», celui qu'on embrasse sur le front tel un parrain, «se sent au-dessus des lois, au-dessus de ses juges et se croit intouchable» a déploré Mme Candau, qui a requis un mandat d'arrêt contre lui.

#### Un vaste champ d'action

Tétraplégique depuis un accident de moto en 2003, son état de santé et les soins fréquents qu'il nécessite font qu'il n'a pas encore pu être jugé dans un dossier d'assassinat et lui ont souvent permis d'échapper des incarcérations. Mme Candau a appelé le tribunal à ne pas faire de son fauteuil rouillant un «totem d'immunité» car «pendant que ses hommes de main vont subir la prison durant de longues années, lui continuera à fréquenter les grands hôtels et restaurants étoilés».

Trois jours durant, Isabelle Candau, coauteure du rapport confidentiel *Dix années de traitement du banditisme corse 2009-2019*, et son collègue Mathieu Bertola, chef de la section économique et financière du parquet de Marseille, ont mis bout à bout des heures d'écoutes téléphoniques et de sonorisations réalisées



Antony Perrino, directeur du groupe Perrino, devant le tribunal correctionnel de Marseille, le 28 avril. MIGUEL MEDINA/AFP

en 2019 et 2020 dans quatre appartements parisiens occupés par Jacques Santoni et par son bras droit, Mickaël Ettori, — en fuite et contre lequel ont été requises les mêmes condamnations — ainsi que des kilomètres de surveillance policière.

Leur but: «rendre visible ce qui est invisible», car «une emprise mafieuse ce n'est pas qu'un consortium de voyous, elle se nourrit de la société civile et économique dont elle cherche à infiltrer toutes les strates, de manière insidieuse ou par la violence, par la peur, cette arme absolue». Aux yeux des procureurs, cette réalité trouve sa concrétisation dans le rôle qu'ils prêtent à Antony Perrino, ami d'enfance de membres du clan, à la tête d'un grand groupe de promotion immobilière. «Tout démontre qu'il agit dans l'intérêt du Petit Bar, ses sociétés sont des moyens mis à la disposition du clan pour s'acheter une respectabilité», a cinglé Mme Candau avant de requérir contre l'homme d'affaires,

faires, «prête-nom du Petit Bar», neuf ans de prison, une amende de 250 000 euros et un mandat de dépôt.

Un clan dont le champ d'action est vaste. Entreprises, bars, restaurants en difficulté tombés «dans l'escarcelle» du Petit Bar par le biais d'hommes de confiance, «policiers dont tous n'ont pas été identifiés» qui informent sur les enquêtes en cours, pressions sur d'éventuels candidats à la mairie d'Ajaccio, pénétration des instances dirigeantes du

journal Corse-Matin... «Ces grandes manœuvres judiciaires ont permis de voir la capacité d'un clan criminel à agrégérer financiers, entrepreneurs, hommes d'affaires, avocats, bureaux de change», détaille Mme Candau. Cette dernière a aussi évoqué les échanges, «dans les heures qui suivent les interpellations», entre la belle-mère de Jacques Santoni et d'anciens préfets de Corse aux côtés desquelles elle avait travaillé, dont l'un, devenu directeur de cabinet du président de la République, l'avait conviée à un dîner à l'Elysée.

#### «Toute-puissance»

Les plus lourdes peines requises visent le premier cercle du Petit Bar: douze ans de prison et une amende de 2 millions d'euros ont été réclamés contre Pascal Porri ainsi que son maintien en détention, sept ans de prison et 200 000 euros d'amende contre André Bacchiolelli avec un mandat de dépôt. Les prévenues fem-

mes ne sont pas épargnées par la sévérité de cette charge du parquet de Marseille: neuf ans de prison, 150 000 euros d'amende et un mandat de dépôt ont été requis contre Sonia Susini, l'ex-épouse du chef du clan Jacques Santoni, «son égal au féminin» qui «a épousé la cause du Petit Bar» ou encore six ans de prison, 500 000 euros d'amende et là encore un mandat de dépôt contre Saveria Lucchini, compagne de Mickaël Ettori.

«Le banditisme corse revêt toutes les formes de la mafia», selon Mme Candau. Et pourtant, a-t-elle déploré lors de cette radiographie d'une organisation «paternaliste», il y a «au départ une histoire profonde d'amitié entre les membres de ce clan. Ça pourrait même être une belle histoire si l'il n'y avait pas autant de sang, pas autant d'argent».

«Ils ont tellement d'argent qu'ils sont dans la toute-puissance», selon les procureurs qui ont détaillé la «vie de palace» des mem-

**«Le banditisme corse revêt toutes les formes de la mafia»**

ISABELLE CANDAU  
procureure

bres du clan que les enquêteurs entendent compter des centaines de milliers d'euros — jusqu'à 680 000 euros en deux jours — dans des «appartements tirelires». Au-delà de ce «ruissellement d'espèces dans des torrents», selon la procureure, le Petit Bar a «à sa disposition une manne financière colossale et il est confronté à la difficulté de la faire rentrer dans l'économie réelle».

#### Confiscation de biens

Un jour entier de réquisitoire aura été nécessaire pour détailler les montages de sociétés, les circuits sinués d'argent via la Chine, les fausses factures venues d'Israël, destinées à l'introduction du clan dans deux projets immobiliers à Courchevel (Savoie). La même peine — cinq ans de prison dont deux avec sursis, une amende de 2 millions d'euros — a été requise contre deux hommes d'affaires qui s'étaient associés à ces investissements immobiliers: François-Xavier Susini, déjà gérant d'entreprises dans la station, et Jean-Pierre Valentini, à la tête d'une fortune colossale après une carrière dans le trading pétrolier en Afrique.

Parce qu'«au commencement était l'argent», le parquet a réclamé la condamnation des vingt-quatre prévenus à un total de 17,2 millions d'euros d'amendes mais également la confiscation des nombreux biens immobiliers, montres, objets de luxe et véhicules saisis pendant l'enquête. Des interdictions de gérer une société ont été requises contre la plupart des prévenus et une peine obligatoire d'inéligibilité de cinq ans contre tous. La défense prendra la parole à compter de mardi 6 mai, la plupart des prévenus contestant farouchement avoir pris part aux opérations de blanchiment. ■

LUC LEROUX

# Bruno Retailleau veut dissoudre Urgence Palestine

Pour justifier sa décision, le ministre de l'intérieur dit vouloir «taper» sur l'islamisme pour protéger les musulmans

**E**n annonçant avoir engagé, mercredi 30 avril, une procédure de dissolution du collectif Urgence Palestine, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, s'attaque au fer de lance en France de la mobilisation en faveur du peuple palestinien depuis l'éclatement de la guerre contre Gaza, déclenchée par le massacre terroriste du Hamas, le 7 octobre 2023.

Urgence Palestine, qui n'est pas une association et ne dispose donc pas de statuts, ni de représentants officiels ou de locaux, est un collectif né quelques jours après le début des représailles massives israéliennes contre la bande de Gaza. Il est porté par plusieurs personnalités indépendantes, dont les Palestiniens Omar Al-Soumi et Ramy Shaath.

Ce collectif s'est illustré en organisant très tôt des manifestations de solidarité avec les Gazaouis. Dans un premier temps, pendant une durée de près d'un mois, elles ont été interdites avant de se voir autorisées, du moins à Paris, par le tribunal

administratif puis par la préfecture. Urgence Palestine a esaimé en province, recrutant une nouvelle génération de militants pro-palestiniens, plus jeunes que les habituels soutiens de l'Association France Palestine, plus marqués par un discours décolonial et plus radicale dans sa critique d'Israël. Outre les manifestations, Urgence Palestine a lancé plusieurs plaintes visant des militants ou des soldats franco-israéliens pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité.

**Une réponse du collectif**  
Informés par un courrier du ministère de l'intérieur de la procédure de dissolution, qui s'ouvre par un échange contradictoire d'une quinzaine de jours maximum, les représentants d'Urgence Palestine ont répondu sur les réseaux sociaux. C'est notamment le cas d'Omar Al-Soumi: «A l'heure où le peuple palestinien fait face au génocide, à la famine, à l'heure où [les Israéliens] veulent détruire, anéantir

le peuple palestinien, que fait le gouvernement français? Il veut dissoudre notre collectif, c'est insupportable», a-t-il réagi, en ajoutant: «C'est la réalité d'une France qui est complice du génocide.»

Interviewé par Europe 1, où il a révélé le lancement de la procédure visant Urgence Palestine, Bruno Retailleau n'a pas détaillé les motifs de sa démarche, se contentant de s'interroger à haute voix: «Comment ne pas défigurer la cause des Palestiniens, une cause juste d'ailleurs?», avant d'enchaîner immédiatement sur l'islamisme: «Il faut taper [sur] l'islamisme pour pouvoir protéger nos compatriotes musulmans.»

A n'en pas douter, le ministère de l'intérieur reproche à Urgence Palestine des slogans qu'il assimile à de l'antisémitisme ou à des appels à la violence lors des manifestations que le collectif a organisées. Le militant d'obédience islamiste Elias d'Imzalène avait ainsi été condamné à cinq mois de prison avec sursis et

10 000 euros de dommages et intérêts pour avoir appelé à «mer l'intifada à Paris», lors d'une manifestation «contre le génocide», le 8 septembre 2024 place de la Nation, dans la capitale.

**Une troisième procédure**  
Cette procédure d'interdiction n'a pas manqué de faire réagir de nombreuses voix à gauche et à l'extrême gauche, dont le NPA-L'Anticapitaliste, l'eurodéputée «insoumise» Rima Hassan ou encore le collectif juif décolonial Tsedek.

Toujours sur Europe 1, Bruno Retailleau a révélé l'engagement d'une procédure de dissolution visant aussi le groupuscule d'ultradroite Lyon populaire, sans s'attarder dessus. Le leader de ce groupe violent, Eliot Bertin, a été mis en examen des chefs de «participation à une association de malfaiteurs» et «participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences ou de dégradations». Il est suspecté d'avoir participé à l'attaque d'une conférence sur la Palestine dans le

Vieux-Lyon le 11 novembre 2023, lors de laquelle sept personnes avaient été blessées.

Enfin, le ministre de l'intérieur a confirmé le lancement, la veille, d'une troisième procédure de dissolution, cette fois-ci visant le mouvement Jeune Garde antifasciste. Plus loquace, Bruno Retailleau a expliqué qu'«il a [vait] fallu plusieurs mois pour constituer un dossier», avant de le justifier par le fait que «plusieurs de ses membres sont mis en cause par la justice parce qu'ils s'en prenaient notamment à un jeune membre de la Ligue de défense juive [un groupuscule sioniste violent n'ayant pas d'existence légale].»

Il a également souligné que le député La France insoumise du Vaucluse Raphaël Arnault était un des cofondateurs — et porte-parole — du groupe, créé en 2018 à Lyon, pour faire pièce aux menées violentes de l'ultradroite locale. La Jeune Garde a essayé par la suite à Strasbourg, Paris, Lille et Montpellier. ■

CHRISTOPHE AYAD

#### JUSTICE Attaques de prisons: 21 suspects déférés devant des juges

Dans le cadre de l'enquête sur les attaques de prisons, 21 personnes ont été déférées, vendredi 2 mai, ont indiqué dans un communiqué le Parquet national antiterroriste et la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée. Ces suspects, dont sept étaient déjà détenus et deux sont mineurs, devaient être présentés à la justice en vue d'une mise en examen notamment pour association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes et de délits, dégradations, menaces, violences envers un dépositaire de l'autorité publique. Leur placement en détention provisoire a été requis. Les investigations «ont mis en évidence un mode opératoire similaire, déployé de façon répétée, à partir d'un mot d'ordre d'action donné par l'instigateur du mouvement DDPF [défense des droits des prisonniers français] sur Telegram; des offres d'action ont été diffusées et relayées sur les réseaux sociaux; des exécuteurs ont été recrutés et sont passés à l'acte, moyennant rémunération significative», détaille le communiqué.



Olivier Faure (PS), Marine Tondelier (Les Ecologistes) et Nicolas Mayer-Rossignol (PS), le 1<sup>er</sup> mai, à Dunkerque (Nord). AIMÉE THIRION  
POUR « LE MONDE »

## ArcelorMittal, dossier brûlant du 1<sup>er</sup>-Mai

La mobilisation a été forte à Dunkerque contre le plan de suppression de 636 postes annoncé par l'aciériste

DUNKERQUE (NORD) - envoyé spécial

**L**a fanfare joue *L'Internationale*; un sidérurgiste en habit argenté, cagoule et tenue de protection contre les projections de métal en fusion, brandit un fumigène; le cortège s'élançait derrière deux banderoles «*Industries en danger, Dunkerque résiste*», «*Du métal sans Mittal*». La manifestation du 1<sup>er</sup>-Mai avait une coloration particulière, jeudi matin, à Dunkerque (Nord), une semaine après l'annonce par ArcelorMittal France d'un plan de suppressions de 636 postes qui touche particulièrement le site de la cité portuaire, l'un des plus importants hauts-fourneaux d'Europe, où 295 postes sont menacés.

Gaëtan Lecocq, le délégué CGT du site, avait appelé à une «mobilisation exceptionnelle». Plus d'un millier de personnes ont répondu à son appel – trois fois plus qu'à l'ordinaire, selon les habitués, qui

n'avaient jamais vu autant de leaders politiques. Trois candidats au poste de premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, Boris Vallaud et Nicolas Mayer-Rossignol, étaient présents, tout comme la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier, les députés Aurélie Trouvé (La France insoumise) ou Benjamin Lucas (groupe Ecologiste et social), la députée européenne Majdouline Sbaï (Ecologiste), mais aussi le maire de Dunkerque, Patrice Verriette (sans étiquette). Autant de signes que l'affaire prend une dimension nationale.

### Concurrence féroce

En cause, la concurrence féroce de l'acier chinois, fortement subventionné, l'augmentation des prix de l'énergie et, dernièrement, la hausse de 25 % des droits de douane sur l'acier et l'aluminium imposée par Donald Trump. ArcelorMittal a lancé au micro M. Lecocq. *Si Dunkerque tombe, c'est l'ensemble de l'économie du nord de la France qui va être touché.*

Pour ArcelorMittal, premier groupe sidérurgiste européen, deuxième mondial, ce «projet de réorganisation» doit permettre «d'adapter son activité au nou-

veau contexte du marché et d'assurer sa compétitivité future» dans un contexte de «crise de l'acier en Europe». Depuis 2008, la production d'acier y a chuté de 30 % pour atteindre son plus bas niveau historique, et près de 100 000 emplois ont disparu, selon des chiffres de Worldsteel, l'association mondiale des sidérurgistes.

### Concurrence féroce

En cause, la concurrence féroce de l'acier chinois, fortement subventionné, l'augmentation des prix de l'énergie et, dernièrement, la hausse de 25 % des droits de douane sur l'acier et l'aluminium imposée par Donald Trump. ArcelorMittal a lancé au micro M. Lecocq. *Si Dunkerque tombe, c'est l'ensemble de l'économie du nord de la France qui va être touché.*

Alors que les salariés avaient été informés dès février de la volonté du groupe de délocaliser en Inde l'ensemble de ses fonctions sup-

port d'Europe, les suppressions de postes à la production ont surpris tous les salariés. «Comment un si gros boîte, avec un si gros chiffre d'affaires, qui fait vivre tellement de monde, peut en arriver là?», s'interroge, incrédule, un technicien à la logistique venu manifester avec sa fille de 11 ans. *Mon père y a bossé toute sa vie. C'est grâce à cette usine que j'ai pu grandir dans une maison. Il m'a passé le flambeau, j'ai, à mon tour, pu aussi offrir une belle enfance à ma fille. Jusqu'ici...*

Le groupe mondial a réalisé, en 2024, 62,4 milliards de dollars (55 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, pour un résultat net de 1,34 milliard de dollars. Publié mercredi 30 avril, ses résultats au premier trimestre sont meilleurs que prévus, avec un bénéfice net de 805 millions de dollars.

«Les sites d'ArcelorMittal France ne sont pas déficitaires, insiste Gaëtan Lecocq. On ne gagne juste pas assez d'argent aux yeux de M. Mittal. Son calcul, c'est qu'il ga-

**« Si Dunkerque tombe, c'est l'ensemble de l'économie du nord de la France qui va être touché »**

GAËTAN LECOCQ  
délégué CGT d'ArcelorMittal

gne plus à fabriquer au Brésil et à importer son acier ici.» «La stratégie de Mittal, c'est de se désengager de l'Europe pour engranger encore les actionnaires auxquels le groupe a versé 11,7 milliards d'euros depuis 2021», dénonce la secrétaire générale de l'union locale CGT, Christelle Veignie.

Beaucoup craignent en effet que ces suppressions de postes annoncent «un plan plus vaste, mais à petit feu» comme le formule Cédric

(les salariés interrogés n'ont pas souhaité donner leur nom), salarié du site de Mardyck (Nord). Un «mauvais signal» de plus après l'annonce à l'automne de la fermeture des sites de Denain (Nord) et Reims (Marne) – 135 emplois –, puis le report de l'ambitieux projet de décarbonatation de Dunkerque, un investissement de 1,8 milliard d'euros que l'Etat avait proposé de soutenir à hauteur de 850 millions. Et, au printemps, il y a eu la mise à l'arrêt pour trois mois du principal haut-fourneau de Dunkerque, le HF4, pour travaux.

### Lente érosion des effectifs

«Ces travaux ne sont qu'une routine, parce que ça devenait dangereux. On nous avait promis un investissement pour que le HF4 tienne jusqu'en 2050, là on ira au maximum jusqu'en 2030», déplore Jérôme, 50 ans, leader technique sur le «TCC», «train continu à chaud». A ses côtés, Christophe, technicien d'exploitation avec «trente ans de boîte et le moral dans les chaussettes». «La direction ne respecte rien, ni les salariés

ni l'outil de travail. Il n'y a pas d'investissement sur le matériel, il n'y a pas d'investissement sur l'humain, c'est du mépris à longueur d'année», estime-t-il rappelant les «0 %» d'augmentation de salaire en 2025. Outre la vétusté des machines, les deux hommes évoquent une lente érosion des effectifs, le turnover des intérimaires : «On ne travaille plus qu'en mode dégradé.»

Les élus de gauche ont annoncé diverses initiatives. Rapporteur de la commission d'enquête sur les défaillances des pouvoirs publics face à la multiplication des plans de licenciements, Benjamin Lucas va convoquer la direction d'ArcelorMittal «pour qu'elle s'explique». Il cosigne par ailleurs le communiqué d'Olivier Faure, de Marine Tondelier, du député François Ruffin (groupe Ecologiste et social) et du secrétaire national du Parti communiste, Fabien Roussel, appelant à «une intervention immédiate de l'Etat».

«On pourrait décreté une nationalisation temporaire comme en Grande-Bretagne [avec une loi d'urgence pour sauver British Steel]», explique M. Faure. Le patron des députés socialistes, Boris Vallaud, a, lui, annoncé le dépôt d'une proposition de loi de mise «sous tutelle» de l'Etat du site dunkerquois. «Le ministre de l'industrie doit répondre sur la nationalisation, insiste Aurélie Trouvé. Ça suffit de faire du vent!»

«Nationaliser d'accord, mais si les contraintes restent les mêmes on ne sera jamais compétitifs», relève Jérôme, du TCC. «La nationalisation, c'est un enjeu de souveraineté, explique Gaëtan Lecocq. Si demain on ne produit plus d'acier en France, on le paiera à prix d'or. Mais il nous faut aussi une meilleure protection aux frontières contre la concurrence des pays qui n'ont pas de taxe carbone et ont des conditions de travail déplorables.» Le délégué CGT a appelé à un grand rassemblement à Paris le 13 mai, date de l'ouverture des négociations du plan social. ■

ALINE LECLERC

## A Florange, le traumatisme de 2012 remonte à la surface

«J'étais déjà là en 2012 et jamais je n'aurais pensé revivre cela.» Jérôme Baron se rappelle et souffre. Depuis une semaine, le secrétaire CFDT élu au CSE central d'ArcelorMittal a la désagréable sensation de voir l'histoire se répéter. Mercredi 30 avril, c'est au siège français de l'aciériste, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), qu'il a appris la perte de 194 postes dans l'usine mosellane, la plus touchée du groupe avec Dunkerque (Nord). Il est question d'y supprimer 113 emplois et 49 contrats d'intérimaires. Les 32 postes restants, déjà vacants, ne seront pas remplacés.

La moitié de ces suppressions concerner les lignes de production. «La direction s'était pourtant engagée en début d'année à ne pas y toucher», ajoute M. Baron, amer. Dans les fonctions supports, des services entiers sont rayés de la carte. Comme celui de la gestion des commandes et ses 25 salariés, essentiellement des femmes. Il est délocalisé en Belgique. La CGT a d'ailleurs déposé un «DGI», pour danger grave imminent, décrivant «des conséquences psychologiques déjà dramatiques». Il faut dire

que l'ascenseur émotionnel devient compliqué à gérer sur place. Il y a tout juste un, ArcelorMittal faisait de Florange la vitrine de son savoir-faire en y présentant aux médias la torche olympique des Jeux de Paris 2024, dont il avait fourni l'acier. Le message était alors de montrer que ce site de près de 2 000 salariés s'était relevé pour devenir un centre d'excellence où sont fabriqués les aciers les plus nobles et exigeants. Douze mois plus tard, les syndicats s'attendent à un effet pire que lors de la fermeture des hauts-fourneaux en 2012.

### On va au désastre

A l'époque, personne n'avait perdu son emploi. Sur les 629 salariés de cette filière liquide fermée, 256 avaient pu partir à la retraite, 40 avaient bénéficié de départs volontaires et 333 d'un reclassement sur le site. «On avait fermé des équipements mais la casse sociale avait pu être évitée. Avant, ArcelorMittal était encore une entreprise sociale qui arrivait à reclasser ses salariés. Là, on va au désastre. Les premières lettres

de licenciement partiront le 6 décembre. Du jamais-vu chez nous», déplore Jérôme Baron. La mobilisation, plutôt timide, devrait changer de braquet rapidement.

Gandrange, Florange: cette vallée des «Ange» est devenue malgré elle un symbole de désindustrialisation. Les présidents Nicolas Sarkozy et François Hollande y ont laissé bien des plumes, traînant la gestion de ces deux dossiers comme des boulets durant leur quinquennat. Le second avait même vu son gouvernement se diviser, Arnaud Montebourg réclamant une nationalisation à laquelle s'opposait le premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Depuis, la vallée a basculé aux mains du Rassemblement national, qui y a d'abord pris en 2014 les rênes de la mairie de Hayange, la plus grosse ville du secteur. Puis s'est adjugé la circonscription en 2022, en y parachutant Laurent Jacobelli. Aujourd'hui, les syndicats en appellent de nouveau à l'Etat: «Il faut que les politiques se réveillent!» ■

PHILIPPE MARQUE  
(METZ, CORRESPONDANCE)

## SOCIAL

# L'ultraprécarité du microtravail, régenté par les applications

Des plateformes comme Shopopop, Tut Tut ou Pickme proposent, contre quelques euros, des microtâches à une foule de prestataires occasionnels qui cherchent à compléter leurs revenus, dans le flou juridique le plus total

**T**ous les jours ou presque, après sa journée de travail dans un hypermarché Leclerc, à Haudainville (Meuse), Sophie Depuiset «fait du Shopopop» : elle récupère les commandes d'autres clients au drive et les livre à leur domicile contre quelques euros. Pour compléter un salaire au smic, cette mère qui élève ses deux enfants énumère une panoplie d'autres applications : Roamler, «où on prend des rayons de magasin en photos pour vérifier qu'un produit est là - c'est entre 2 et 10 euros la mission», WeWard, une application qui compte les pas en échange de bons d'achat - «or, je fais entre 15 000 et 25 000 pas par jour au magasin», ou encore une coopérative en ligne «où on achète des cartes cadeaux, et, en échange, on récupère une partie de la somme». «J'ai fait un tableau, tout ça me rapporte 500 euros par mois.»

Cotransportage (Shopopop, Yper, Tut Tut), voisins relais qui stockent et dispatchent des colis à leur domicile pour 25 ou 40 centimes pièce (Pickme, Welco), travailleurs du clic qui entraînent les intelligences artificielles (Yappers) ou répondent à des sondages en ligne (Moolineo, Toluna)... Toutes ces microtâches ont deux points communs : elles paient peu et ne relèvent d'aucun statut. A l'inverse des traditionnels Blablacar, Vinterd ou Leboncoin, où l'utilisateur doit déclarer son activité en tant qu'autoentrepreneur à partir d'un certain seuil de revenus, Shopopop et consorts sont autant de trous dans la raquette : ils s'inscrivent dans une zone grise.

De leur côté, les sites de cotransportage sont catégoriques : ce n'est pas du travail. Shopopop et Yper ont vu le jour tous deux

en 2016 pour des raisons sociales et environnementales : l'idée étant, par exemple, de passer prendre au drive les courses d'une personne âgée ne pouvant plus conduire et habitant dans la même commune que le «shopper».

«C'est profiter d'un trajet qu'ils ont l'habitude de faire pour retirer à un endroit un produit, et récupérer quelques euros en compensation. C'est comme Blablacar, sauf qu'il n'y a lieu de transporter des personnes sur longue distance, on transporte des marchandises sur des petites distances», résume Johan Ricaut, fondateur et dirigeant de Shopopop. Aujourd'hui, la start-up revendique 11 millions de livraisons effectuées depuis 6 500 points de vente, et 110 000 personnes ont effectué au moins une livraison en 2024. Yper travaille avec de 25 000 à 30 000 livreurs actifs et a vu son volume de livraisons croître de 47 % en 2024.

**C'EST PAS ÇA QUI VA ME FAIRE VIVRE**  
Est-ce un travail ? De l'entraide, compensée par une indemnité ? Un loisir ? Un peu des trois, selon les utilisateurs de ces plateformes. Mais pour la majorité de ces «livreurs» et autres personnes rémunérées pour des actions ponctuelles, que nous avons rencontrées, c'est surtout un moyen de «mettre du beurre dans les épinaux» pour reprendre une formule qu'ils utilisent fréquemment. Il s'agit, en général, de compléter un emploi à temps plein ou à temps partiel.

«Je suis vite tombée accro, pour le contact humain car on aide des gens en détresse», raconte Sophie Fouquet, fonctionnaire dans l'Eure. Sur la plupart des livraisons, le client paie 9,90 euros et moi j'empêche 5 euros. Ça

## JE GAGNE 200 EUROS PAR MOIS, C'EST PEU VU LE TEMPS PASSÉ ET LES FRAIS ENGAGÉS. C'EST UN BIAIS QUI FAIT TRAVAILLER LES GENS AU-DESSOUS DU SMIC», JUGE UN LIVREUR D'YPER

me permet de me faire un virement de 50 euros par semaine.» Licenciée pour inaptitude par ses entreprises de ménage, Kathy Bailly prend des livraisons dans un rayon de 5 kilomètres autour de chez elle : «C'est pas ça qui va me faire vivre, ça va me faire survivre, disons.»

Mal payés par l'application, les «shoppers» jugent néanmoins pratique la flexibilité des missions. «J'adapte le nombre de livraisons que je prends en fonction de mes horaires de travail. Je prends celles qui sont bien payées, à 7 ou 8 euros, même si parfois elles peuvent prendre quarante-cinq minutes», témoigne Christian Népos, éducateur spécialisé. Paola de Yanira, 54 ans, salariée à temps partiel travaillant la nuit, fait cinq livraisons par jour : «Pour moi, c'est un travail, en plus de ça je garde des colis et des animaux, je fais des traductions. Je gagne 200 euros par mois, c'est peu vu le temps passé et les frais engagés», juge Victor (qui n'a pas souhaité donner son nom de famille). C'est un biais qui fait travailler les gens en dessous du smic.»

L'application a tout pour ressembler à Uber Eats et Deliveroo : les clients finaux notent les «shoppers», l'algorithme leur distribue les courses et fixe la rémunération, certains sont même sanctionnés. Paola de Yanira a été radiée de Shopopop après avoir refusé de prendre une commande : «La personne du

drive est arrivée vingt minutes en retard, a balancé les sacs dans mon coffre, je lui ai dit de faire attention car c'est moi qu'on va accuser de casser la commande. J'ai contacté Shopopop pour expliquer le problème, je n'ai jamais eu de réponse.»

Les livreurs décrivent des conditions de travail difficiles, l'augmentation des prix de l'essence, à leur charge, ou le comportement des clients. «Une fois, j'ai livré 500 euros de courses, j'ai fait huit allers-retours, tout était lourd, j'en ai tourné de l'œil, se souvient Sophie Fouquet. Et le jeune que je livrais, vautré sur le fauteuil de l'entrée, me demandait : «Vous avez fini ? Le client n'est pas au courant qu'on est des particuliers.» Ça se compte sur les doigts d'une main ceux qui vous aident, alors qu'on est payé 5 euros pour livrer seize packs d'eau au 4<sup>e</sup> étage sans ascenseur», déplore Yannick (qui n'a pas souhaité donner son nom de famille), conducteur de bus et qui a fait trois mille livraisons sur Shopopop.

## TRAVAIL DISSIMULÉ

«Evidemment que l'algorithme exerce la même fonction qu'un employeur, qui organise la relation de travail. Les microtâches peuvent être sanctionnées, invalidées, estime Emmanuelle Mazuyer, directrice de recherche en droit au CNRS, qui a travaillé sur les plateformes de «travail du clic», qui déléguent des petites tâches à faible valeur ajoutée à une foule de travailleurs occasionnels. Les plateformes disent que les utilisateurs sont des consommateurs ou des joueurs. Or, ils s'inscrivent pour gagner de l'argent.»

La justice s'est peu intéressée à la question du microtravail, hormis lors de l'affaire Clic and Walk : cette application «proposait à des consommateurs dans leur parcours quotidien, à la maison, dans la rue ou les magasins, de collecter des données, ensuite revendues à des sociétés, contre quelques euros», explique sa fondatrice, Frédérique Grigolato. En 2016, la plateforme est poursuivie pour travail dissimulé, puis relaxée en 2022 par un arrêt de la Cour de cassation, qui conclut qu'il n'y avait pas de relation de subordination entre la plateforme et ses «clicwalkers». Entre-temps, l'entreprise a coulé. «Ce n'était pas du travail, d'autant que la moyenne de leur revenu sur l'année était inférieure à 10 euros», estime Frédérique Grigolato.

En novembre 2024, le conseil des prud'hommes d'Evry a condamné pour la première fois Shopopop pour travail dissimulé et à requalifier l'activité d'une utilisatrice en CDI. «C'est la version supérieure de l'ubérisation, puisque c'est une activité qui se présente comme du bénévolat, avec un habillage moral, alors qu'elle exploite des personnes en grande précarité», juge Emmanuel Ludot, l'avocat de la plaignante.

«C'est la première fois que ça arrive en 11 millions de livraisons, et nous faisons appel», commente Johan Ricaut. Le développement du cotransportage a aussi attiré l'attention des professionnels du transport, qui ont vu

## Les algorithmes altèrent toujours plus la santé mentale des coursiers

**ANXIÉTÉ, ISOLEMENT**, troubles du sommeil : le rapport d'expertise collective sur la santé au travail des livreurs de plateformes, publié fin mars par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), se penche sur les conséquences du management algorithmique sur leur santé mentale, tout en rappelant les nombreux risques physiques du métier (accidents, troubles musculosquelettiques, maladies cardiovasculaires...).

Cette étude permet d'établir le ressenti que partagent les livreurs depuis des années de manière croissante : «L'absence de rémunération des temps d'attente, l'opacité des règles d'attribution des courses et la multiplication des métriques d'évaluation (données de géolocalisation, notifications, etc.) créent une situation anxiogène, qui incite à essayer en permanence "d'en faire plus" pour dégager un revenu correct», écrivent les experts de l'Anses.

Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte de grande précarité : entre 2021 et 2024, en tenant compte de l'inflation, la rémunération horaire brute des coursiers a chuté de 34,2 % à Uber Eats, de 26,6 % à Stuart et de

22,7 % à Deliveroo, selon les chiffres publiés le 4 avril par l'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi.

Stéphane Le Lay, coauteur avec Fabien Lemozy de *Plateformes. La colonisation du travail et de la démocratie* (Editions de l'Atelier, 248 pages, 21,50 euros), publié en janvier, a mené des entretiens collectifs avec plusieurs profils de livreur. Le sociologue du travail observe leur précarisation croissante : «Avec ce que l'on nomme la troisième génération de livreurs, essentiellement des étrangers avec ou sans papiers, les phénomènes de dépendance s'accroissent.»

### Stratégies «viriles»

Selon lui, ces coursiers doivent composer en permanence avec quatre types de peur : «Celle de rouler, donc de se blesser, en même temps celle de ne pas rouler, car s'ils ne travaillent ils n'ont pas de revenu, la peur de la police, et celle d'être déconnecté par la plateforme si les notes baissent.»

Pour résister à ces peurs, et éviter qu'elles ne les rendent malades, ces travailleurs adoptent des méthodes de défense : des stratégies «viriles», livreur à Amiens. Certains affichent fièrement quand leurs rémunéra-

tions sont anormalement élevées. «Le dernier jour du ramadan, énormément de livreurs envoient des messages du type "super, il y a moins de livreurs, j'ai gagné 500 euros en une journée"», raconte Jonathan L'Utile Chevallier, coordinateur de la Maison des livreurs de Bordeaux.

Si les plateformes exercent un contrôle algorithmique direct sur le travail, en distribuant les courses, en sanctionnant ou suspendant les livreurs, elles les contrôlent également de manière indirecte, en visant leur inconscient par des pratiques de «gamification», conclut une synthèse de recherche publiée en 2024 dans le *Journal of Organizational Behavior* : il s'agit de distribuer des badges, des offres spéciales ou des bonus après avoir fait un certain nombre de courses, pour donner envie de se reconnecter, comme un jeu. «Les gars sortent quand ils voient qu'il y a un boost, en se disant qu'ils feront un bon chiffre, observe Jonathan L'Utile Chevallier. Ils travaillent toujours dans la recherche du "bon jour", en comparaison aux mauvais jours. Ça peut ressembler à une forme de pari, mais aussi d'addiction.» ■

JULES THOMAS



# Le fléau des arnaques à la formation dans les aéroports parisiens

Sous le couvert d'offres d'emploi, des organismes vendent des formations à plusieurs milliers d'euros. Des arnaques pénalisant les clients autant que les entreprises qui recrutent

**P**atricia (qui n'a pas souhaité donner son nom) a toujours rêvé de travailler à l'aéroport, elle qui a arrêté ses études à 15 ans et passé les vingt années suivantes dans la vente. Alors, en janvier, elle a «lâché» son CDI pour se lancer dans l'aéroportuaire. Il a suffi d'une publicité sur Instagram de l'entreprise Safe Handling, promettant un métier entre bagages et foules de touristes, pour que son rêve se mue en arnaque. Ce qui semblait être une offre d'emploi s'est transformé en formation obligatoire pour décrocher un poste, selon l'organisme, facturée «1900 euros les cinq semaines», précise Patricia, gênée de s'être «fait avoir». A la fin, elle n'a «plus eu de nouvelles d'eux». A ce jour, la trentenaire n'a pas retrouvé d'emploi.

Entre les vraies propositions d'embauche et celles publiées par les organismes de formation pour appâter leurs futurs clients, décrocher un poste en tant qu'agent aéroportuaire relève du coup de chance. Sur le site d'offres d'emploi Indeed, les annonces d'agent d'escale, d'accueil, de piste ou de nettoyage à Orly et Paris-Charles-de-Gaulle se ressemblent toutes. S'il est possible de postuler en quelques clics sur la plateforme, c'est lors de l'entretien physique ou par téléphone que le piège se referme. Peu importe son expérience, il faudra forcément passer par une formation payante, financée par le compte professionnel de formation (CPF). «On m'a assuré que j'allais être embauchée directement après, j'y ai cru», témoigne Linda (le prénom a été changé), qui a déboursé 1700 euros pour deux semaines et demie de cours chez Safe Handling. Contacté, l'organisme n'a pas répondu à nos questions.

**Attestations douteuses**  
«C'est frauduleux, il n'y a aucun doute», assure Bérengère Greil, avocate en droit des affaires. Publier une offre alors qu'il n'y a pas de poste à la clé relève de «la publicité trompeuse», selon la juriste, un délit passible d'une peine de deux ans de prison et de 300 000 euros d'amende. «Il s'agit aussi d'une fraude au CPF si l'a été utilisé pour régler le montant de la formation ou d'une fraude au consommateur», si celui-ci a contracté un prêt à la consommation, explique Mme Greil.

Pour limiter la profusion des fausses annonces, Indeed dispose «d'une équipe dédiée» qui «supprime chaque mois des dizaines de millions d'offres qui ne répondent pas aux critères de qualité». Parmi elles, les annonces avec «des formations obligatoires à charge des chercheurs d'emploi», révélatrices «de pratiques abusives de la part des employeurs».

Concernant le CPF, qui dépend du ministère du travail, c'est la Caisse des dépôts et consignations qui se charge des contrôles. Mais, comme pour Indeed, la traque aux

arnaques repose également sur les signalements faits par les utilisateurs. En 2024, 9 602 alertes ont ainsi été lancées par des particuliers, dont 5 % pour des pratiques commerciales frauduleuses. De plus, sur son site Internet, Safe Handling promet des diplômes reconnus par l'Etat. Pourtant, Linda et Patricia n'ont reçu que des attestations de formation, sans mention de l'Etat. Cela «prête à confusion», reconnaît le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un diplôme reconnu par l'Etat doit «systématiquement» mentionner «un visa ministériel ou un enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles», ce qui n'est pas le cas sur les documents que *Le Monde* a pu consulter.

Ces attestations sont d'autant plus douteuses, qu'elles sont inutiles pour travailler à l'aéroport. Le groupe ADP (ex-Aéroports de Paris) sous-traite une grande partie de ses recrutements à la vingtaine d'entreprises prestataires de services, membres de l'association Aerowork. «On reçoit toutes les semaines des gens qui font des crédits à la consommation, qui vident leur CPF, pour des contenus qui ne correspondent pas à nos attentes», raconte Marc De-

**«ON M'A ASSURÉ QUE J'ALLAIS ÊTRE EMBAUCHÉE DIRECTEMENT APRÈS, J'Y AI CRU», TÉMOIGNE UNE VICTIME**

man, le fondateur d'Aerowork. Pour les métiers en contact avec les touristes, la maîtrise de l'anglais est indispensable, mais à peine abordée lors des formations payantes.

«Il n'y a absolument pas besoin de payer pour travailler chez nous», insiste Christophe Blondel Deblangy, secrétaire général de Groupe Europe Handling, qui déploie 3 500 salariés chez ADP. Une fois recrutés, les salariés font jusqu'à trois semaines de cours avec l'IFMA - leur centre de formation partenaire - tout en étant rémunérés au smic. La formation «d'intégration» dure deux semaines chez Otessa (550 salariés chez ADP) et entre cinq jours et trois semaines chez Aeria (1100 postes chez ADP), pris en charge par la

société ou par France Travail. Pour les recruteurs, il s'agit d'être certains que les salariés correspondent aux attentes du cahier des charges d'ADP.

**«De la colère»**  
Dans le bureau des ressources humaines, les candidats aux attestations de formations payantes défilent. «Pour eux, on doit les embaucher directement», raconte Mme Michel. C'est normal car c'est ce que les organismes leur ont vendu au départ.» Cette situation crée «beaucoup de déception, voire de la colère» chez des personnes souvent «fragiles, éloignées de l'emploi et vivant à côté des aéroports parisiens», souligne Emmanuelle Navailles, responsable RH chez GSF. Ainsi, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre d'un secteur aéroportuaire sous tension, le Campus Paris-Orly by FDME, la Faculté des métiers de l'Essonne, va ouvrir ses portes en septembre aux «jeunes riverains de l'aéroport d'Orly». Groupe Europe Handling et GSF feront partie des prestataires en collaboration avec ce centre de formation en apprentissage - donc sans frais pour les élèves - et qui délivre des diplômes reconnus par l'Etat. ■

NOA MOUSSA

les applis remporter des marchés à bas coût, en échappant aux obligations fiscales et sociales liées au salariat. «La livraison collaborative est deux fois moins chère qu'une livraison classique, on ne peut pas lutter», témoigne Stéphane Demaegt, directeur de la start-up Agilenville, qui livre des courses en centre-ville. Il y a des professionnels qui utilisent les applications, c'est marqué Uber Eats ou Shopop sur les CV qu'on reçoit.»

Les plateformes ont conscience d'être sur la corde raide et ont mis en place des gardes-fous, notamment un seuil de revenus pour éviter d'être accusé de salariat déguisé: quand il atteint 3 000 euros annuels, l'utilisateur de Shopop ou Yper est bloqué. «On a analysé le budget moyen d'un Français pour l'usage d'un véhicule, ça se situe à 4 500 euros. Comme on essaie de rentrer dans la logique du partage de frais, le palier à 3 000 euros nous semble raisonnable», justifie Cédric Tumminello, dirigeant d'Yper. «On a instauré des critères pour s'assurer que les personnes n'en fassent pas une activité à temps plein, et on passe le message dès l'inscription», explique Johan Ricaut, qui ajoute que «la somme moyenne perçue est de moins de 500 euros par an, et seuls 5 % touchent plus de 1 000 euros».

Une autre question se pose : fiscale celle-là. Tous les utilisateurs s'interrogent sur la manière dont ils sont imposés, ou non, sur ces revenus : à partir du seuil de 3 000 euros, ou dès le premier euro gagné ? De l'avis des plateformes, c'est la seconde option qui s'applique, puisqu'elles sont tenues d'envoyer à l'administration fiscale l'intégralité des revenus versés. Sur le formulaire fiscal, la plupart déclarent leurs revenus dans la case «pourboires exonérés» ou «revenus issus de l'économie collaborative».

Alors qu'une loi a défini dès 2019 le concept de cotransportage, un décret est toujours attendu, notamment pour définir un seuil au-dessus duquel l'activité est professionnelle. «Lorsqu'on transporte la marchandise d'autrui, c'est considéré comme une activité réglementée, avec beaucoup de contraintes, explique Olga Alexandrova, directrice déléguée du pôle terrestre du syndicat patronal TLF. Le cotransportage n'entre pas dans le champ, d'accord, mais en dessous d'un montant qui doit être défini par un arrêté. Le partage des frais doit aussi être défini par un décret. Tout ça devait être défini en 2020 !» Sur le sujet, le gouvernement joue la montre, arguant qu'il est difficile de définir un régime de partage de frais applicable à tous les modèles de cotransportage. Au-delà des sujets techniques, c'est la question du statut social de ce travail fragmenté qui se pose. «La problématique vient de l'utilisation de multiples plateformes», estime Frédérique Grigolato. Quand la somme des gains commence à devenir l'équivalent d'un salaire, on peut se poser la question de la taxation, et surtout dire que c'est effectivement un nouveau type d'activité professionnelle.» ■

JULES THOMAS

**«IL N'Y A ABSOLUMENT PAS BESOIN DE PAYER POUR TRAVAILLER CHEZ NOUS»**

CHRISTOPHE BLONDEL DEBLANGY  
secrétaire général de Groupe Europe Handling



Il y a quatre-vingts ans, la victoire des Alliés met fin à la seconde guerre mondiale. Un nouveau monde voit le jour sous l'impulsion des vainqueurs, qui associent la paix au progrès et à la liberté dans tous les domaines d'activité. Quatre-vingts ans après la fin de la guerre, que reste-t-il de ce nouveau monde alors que l'ordre international est aujourd'hui soumis à de fortes turbulences géopolitiques ? Ce hors-série du *Monde*, qui comprend récits historiques, portraits, enquêtes, infographies et analyses, revient sur l'héritage de la paix et décrypte les enjeux d'un monde en plein bouleversement.

**1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE**

Un hors-série du «Monde»  
100 pages - 12,50 €  
Chez votre marchand de journaux et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

## LVMH a l'intention de supprimer 1200 postes chez Moët Hennessy

L'activité de la branche vins et spiritueux du géant du luxe est en berne depuis 2022

**L**a crise du cognac et le trou d'air des ventes de champagne secouent le leader du secteur, le groupe LVMH. Le géant du luxe, soucieux de réduire ses coûts, a annoncé son intention de supprimer à terme 1200 postes dans sa filiale Moët Hennessy qui regroupe ses activités vins et spiritueux, soit plus de 12 % de ses effectifs, estimés à 9 400 salariés. Un projet dévoilé dans un message aux salariés, mercredi 30 avril, selon *La Lettre*. Ces suppressions se feraient, selon la direction, sans plan social, en comptant sur le non-remplement des départs.

Le coup est rude pour une activité qui volait de record en record, portée par le succès du cognac aussi bien en Chine qu'aux Etats-Unis. LVMH prônait, alors, le développement à marche forcée du vignoble charentais face à ses prévisions d'une croissance continue des ventes. Las. En 2022, les premiers signes d'essoufflement sont apparus. Avant de faire place à une forte décélération de la progression des exportations sur ces deux marchés-clés, après le choc de la crise liée au Covid-19, puis celui de l'inflation, assortie de la volonté de Pékin de taxer les importations.

### Période agitée

Le contentieux avec la Chine a débuté en janvier 2024, lorsque Pékin a ouvert une enquête antidumping sur les exportations européennes d'eaux-de-vie à base de vin, touchant essentiellement le cognac. Une manœuvre de représailles face à la décision bruxelloise de taxer les importations de voitures chinoises. La menace s'est concrétisée, en octobre, avec l'obligation pour les importateurs de brandy européen de déposer une caution ou une lettre de garantie bancaire auprès des douanes chinoises, représentant de 34 % à 39 % de la marchandise.

Cette taxation provisoire, accompagnée d'une fermeture du

marché du duty free, a fait plonger les ventes de cognac vers la Chine, des deux tiers. Un repli qui a touché les grands acteurs de ce marché : Pernod Ricard, Rémy Cointreau et, donc, LVMH.

Le chiffre d'affaires de la filiale vins et spiritueux du groupe de luxe s'est replié de 11 %, en 2024, à 5,9 milliards d'euros. Il a encore baissé de 9 % au premier trimestre 2025, à 1,3 milliard d'euros. L'ancien directeur financier de LVMH, Jean-Jacques Guiony, a été nommé PDG de Moët Hennessy, en février, pour en reprendre les rênes, en cette période agitée. C'est lui qui a dévoilé la mauvaise nouvelle. En novembre, Hennessy avait évoqué un projet d'exportation en vrac de cognac vers la Chine pour tenter d'échapper aux taxes. Les salariés s'étaient mis en grève et, face la mobilisation, la filiale de LVMH avait suspendu ce projet de délocalisation de la mise en bouteille.

La région charentaise est aussi touchée par la décision de Rémy Cointreau, maison mère de la marque Rémy-Martin, de mettre au chômage technique une semaine par mois jusqu'en juin les deux tiers des 390 salariés de son site de Merpins. La filière avait d'ailleurs mis dans la balance ses estimations de 70 000 emplois directs et indirects en Charente, dont 4 400 viticulteurs, pour plaider sa cause auprès du gouvernement, sur les dossiers chinois et américains. Pour l'heure, la Chine a accepté de se soustraire à l'application définitive des droits de douane jusqu'au 5 juillet et a rouvert l'accès au duty free. Quant à la menace de taxation de Donald Trump, portée un temps à 200 %, elle est entrée en vigueur le 9 avril, temporairement à 10 %. Des taxes qui touchent aussi bien les exportations de cognac que de champagne vers les Etats-Unis alors que la consommation est morose. ■

LAURENCE GIRARD

## Le « cloud souverain », un défi face à la puissance américaine

Les tensions avec l'administration Trump renforcent le besoin d'autres offres. Mais se passer d'Amazon, de Google ou de Microsoft est complexe

**O**n sent une prise de conscience et un intérêt énorme pour les questions de souveraineté numérique. La situation géopolitique conforte notre vision de proposer une solution de cloud de confiance», se félicite Hélène Bringer, la présidente de S3NS. Mardi 29 avril, au Palais Brongniart, à Paris, cette filiale d'hébergement dans le «cloud» à destination des entreprises créée par le géant français de l'aéronautique et de la défense Thales organisait un événement pour ses clients potentiels et partenaires. La politique agressive du président américain, Donald Trump, a contribué à attirer 1 000 personnes, contre 250 il y a un an.

S3NS est l'une des offres nées de la doctrine «cloud de confiance» élaborée en 2021 par le gouvernement français. Elle vise à promouvoir les solutions d'hébergement protégeant contre les lois extraterritoriales américaines comme le Cloud Act, qui permettent cas aux autorités des Etats-Unis d'accéder aux données. Mais elle autorise les solutions hybrides, à savoir des logiciels américains opérés par une société française. Ainsi, S3NS propose les services cloud de Google et espère obtenir fin septembre la certification «SecNumCloud» par laquelle l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) valide la doctrine cloud de confiance.

### « Pas à l'aise »

Bleu, l'autre projet hybride créé par Orange et Capgemini pour proposer les logiciels cloud et bureautique de Microsoft, a, lui, annoncé le 17 avril viser l'obtention du même label «au premier semestre 2026». «Depuis l'arrivée de l'administration Trump, le sujet [du cloud souverain] est beaucoup plus présent chez les entreprises et administrations», raconte

aussi son président, Jean Coumaros. Si les PDG sont rares à s'exprimer publiquement sur ces sujets, celui de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a marqué les esprits début avril en déclarant au forum InCyber: «Quand je dois faire des choix de cloud et que j'ai le choix entre Amazon, Microsoft ou Google, je ne suis pas très à l'aise.»

En effet, les trois leaders américains détiennent «70 % à 80 % du marché du cloud public», a rappelé la secrétaire d'Etat chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, Clara Chappaz. Lors d'une «soirée de la souveraineté du numérique» organisée à Bercy le 14 avril, celle-ci a lancé un appel à projets pour renforcer l'offre de cloud européenne. Celui-ci sera doté de financements publics: jusqu'à 100 millions d'euros au total, selon nos informations. Pourront y participer les acteurs du cloud européen et français, comme Outscale, filiale de Dassault Systèmes, et Cloud Temple, déjà certifiés SecNumCloud, ou Scaleway (filiale d'Iliad, fondé par Xavier Niel, actionnaire à titre individuel du Groupe Le Monde) et OVH, qui visent une certification fin 2025, ou le consortium NumSpot... ■

Tous étaient présents le 22 avril à la création d'un «comité stratégique de filière» pour développer le recours aux «logiciels et solutions numériques de confiance». Ce type de services est déjà obligatoire pour les administrations et les acteurs du secteur public, selon la doctrine «cloud au centre» du gouvernement, qui doit être formalisée dans les décrets de la loi pour sécuriser l'espace numérique (SREN). Les entreprises françaises du secteur espèrent aussi que ces obligations puissent, à la faveur des tensions transatlantiques, être étendues au niveau de l'UE, ce que la France a échoué à obtenir jusqu'ici. Les acteurs locaux du cloud se réjouissent enfin

### Les trois leaders américains détiennent toujours «70 % à 80 % du marché du cloud public»

que la Commission européenne envisage d'introduire des critères de «préférence européenne» dans la révision des règles des marchés publics, en 2026.

Mais, même favorisé par l'imprévisibilité de la politique de M. Trump, le réveil du cloud souverain reste confronté à des défis et suscite des débats. «C'est bien que le gouvernement pousse à nouveau ces sujets, mais il faut encore mettre en cohérence les paroles et les actes», avertit le député de Vendée (MoDem) Philippe Latombe. Une allusion aux récents accords passés par le ministère de l'éducation nationale et l'Ecole polytechnique pour l'utilisation de la suite Microsoft Office 365.

### Un nouveau type d'inquiétude

Autre obstacle, les acteurs européens ne proposent pas, selon leurs détracteurs, une variété de logiciels comparable à celle des Gafam, qui prévoient d'investir chacun entre 75 et 100 milliards de dollars (entre 66 et 88 milliards d'euros) en 2025 dans leurs data centers et dans l'intelligence artificielle. Scaleway dit offrir 20 % des services disponibles par ces plateformes de cloud mais couvrir ainsi «90 %» des usages (base de données, reconnaissance de caractères, etc.).

S'ils vantent la richesse de leur offre, les projets hybrides comme S3NS ou Bleu font, eux, comme les entreprises américaines dont elles utilisent les logiciels, l'objet d'un nouveau type d'inquiétude de

puis la réélection de M. Trump: «On entend que les Etats-Unis menacent de couper l'opérateur par satellites Starlink en Ukraine, pourraient-ils de même faire pression sur Amazon, Microsoft ou Google?», demande Damien Lucas, le dirigeant de Scaleway. «Dans ce scénario fictif, S3NS serait capable de continuer à opérer pendant un temps certain, sans les mises à jour des logiciels», assure Mme Bringer, notant que certains acteurs français utilisent aussi des logiciels américains comme VMware. Bleu pourrait continuer «en mode autarcie», répond M. Coumaros.

Tout en jugeant une telle injonction de coupe «hautement improbable», Microsoft a tenu mercredi 30 avril à communiquer pour tenter de rassurer: «Nous nous engageons à ce que Microsoft conteste rapidement et vigoureusement une telle mesure en utilisant toutes les voies juridiques disponibles», a déclaré son vice-président, Brad Smith, à Bruxelles, promettant d'inclure cet engagement dans ses contrats et, même, en cas d'interruption, d'assurer la «continuité» du service avec des «partenaires locaux» et des copies des données stockées en Suisse... ■

Malgré ce plaidoyer pour la relation transatlantique et le respect des lois de l'UE, le cloud souverain pourrait enfin rencontrer sur sa route des résistances d'autres acteurs américains, visant par exemple les mesures sur les marchés publics. La Maison Blanche a promis fin février des «rétorsions» contre toute mesure jugée «discriminatoire» visant des entreprises des Etats-Unis. Dans une note du 28 avril, le lobby de la tech ITIF a, lui, jugé que les certifications comme SecNumCloud «limitent l'accès au marché grands fournisseurs de cloud américains», à l'image de «barrières douanières» protectionnistes. ■

ALEXANDRE PIQUARD

 **PERTES & PROFITS | COMMERCE**  
PAR ISABELLE CHAPERON

## Les feux du désamour américain

Les ménages européens sont prêts à se passer des marques américaines, emblématiques du trumpisme. C'est la leçon d'une étude de la Banque centrale européenne, publiée mercredi 30 avril sur son blog. A partir d'une enquête réalisée en mars, soumettant les sondés à différents scénarios de hausse des taxes, les auteurs pointent que les consommateurs européens sont «désireux d'acheter des alternatives aux produits ou services américains». Surtout, à rebours des règles de l'élasticité prix – où plus les salaires grimpent, moins leurs bénéficiaires sont sensibles aux variations de prix –, plus les individus sont aisés et plus ils souhaitent s'abstenir d'acheter américain.

C'est nouveau. L'Europe n'est pas une terre promise au boycott, contrairement au Moyen-Orient, où les Starbucks et autres Coca-Cola se remettent à peine d'un mouvement de rejet lié au soutien des Etats-Unis à Israël. Jeudi 1<sup>er</sup> mai, le PDG de McDonald's, Chris Kempczinski, a confié que les sondages de la chaîne réalisés auprès des consommateurs dans le monde décelaient une montée du sentiment antiaméricain, no-

tamment au Canada, ce qui n'est pas une surprise, compte tenu des attaques de Donald Trump, mais aussi en Europe du Nord, où le Danemark subit la convoitise du président américain à travers ses visées sur le Groenland.

Jusqu'où ira ce désamour? Déjà, les touristes européens boudent les Etats-Unis. Les ventes de Tesla plongent. En avril, les immatriculations de la marque se sont effondrées de 59 % en France par rapport au même mois en 2024, selon les chiffres de la plateforme automobile, quand le marché automobile français reculait de 5,6 %. Sur les quatre premiers mois de 2025, les ventes de Tesla chutent de 44 %, sur un marché en baisse de 7,3 %.

Si le renouvellement en cours de la gamme a suscité de l'attente, le rôle actif d'Elon Musk, le fondateur et PDG de Tesla, auprès de M. Trump explique en bonne partie cette désaffection. Hasbro avait popularisé les jouets robots transformables en voitures. M. Musk, lui, a converti une berline électrique en objet politique roulant. A voir comment évoluent les ventes des autres portes-drapeaux américains. ■

## La guerre commerciale oblige Apple à réduire au plus vite sa dépendance chinoise

La majorité des iPhone vendus aux Etats-Unis au deuxième trimestre proviendra d'Inde

**A**u deuxième trimestre, la majorité des iPhone vendus aux Etats-Unis aura l'Inde comme pays d'origine.» Lors de la présentation des résultats trimestriels, jeudi 1<sup>er</sup> mai, le directeur général d'Apple, Tim Cook, a confirmé la poursuite du mouvement de diversification de sa production, afin d'être moins dépendant de la Chine, la principale cible de la guerre commerciale du président américain, Donald Trump. «Nous avons appris avec le temps qu'avoir toute sa production dans un seul endroit comportait trop de risques», a philosophé M. Cook. Dans le même esprit, «presque tous» les iPad, Mac, Apple Watch et AirPods vendus aux Etats-Unis d'avril à juin auront été assemblés au Vietnam, a-t-il dit.

Ces dernières semaines, les droits de douane américains concernant les produits d'Apple ont joué les montagnes russes: M. Trump a, début avril, annoncé que les produits importés de Chine aux Etats-Unis seraient frappés d'une surtaxe d'importation allant jusqu'à 145 % au total. Puis le président américain a fait volte-face et exempté les appareils électroniques. Mais ceux

que le géant américain assemble en Chine restent sujets à 20 % de droits de douane aux Etats-Unis. L'Inde est taxée à 26 % mais négocie avec Washington pour signer un accord.

Le coût pour Apple des sanctions douanières s'élèvera à 900 millions de dollars (795 millions d'euros) au deuxième trimestre, «si les mesures en place ne changent pas», a estimé l'entreprise. Mais M. Cook a refusé de donner davantage de prévisions pour la suite, jugeant l'environnement incertain. Les Etats-Unis ont ouvert une enquête pour déterminer si l'imposition des barrières douanières aux semi-conducteurs et aux produits électroniques qui en contiennent, dont ceux d'Apple, a noté le directeur général.

Près de 90 % des plus de 231 millions d'iPhone produits en 2024 étaient assemblés en Chine, selon la banque d'affaires Evercore. Le marché américain représente 28 % des ventes de ces smartphones Apple, soit environ 60 millions, a calculé le cabinet IDC. Selon le *Financial Times*, Apple compte, à terme, assembler en Inde la totalité des iPhone vendus

aux Etats-Unis – ce que M. Cook n'a pas voulu confirmer. Le groupe s'y est implanté depuis plusieurs années, avec des sous-traitants comme Foxconn ou Tata, mais la montée en cadence a jusqu'ici été assez lente, les savoir-faire chinois étant difficiles à reproduire.

**Prévisions des analystes battues**  
Pris dans la «tornade douanière», Apple est «dans l'œil du cyclone» mais «a bien saisi ce problème très complexe, avec M. Cook se comportant à 20 % en politicien et à 80 % en directeur général», a salué l'analyste Dan Ives, de Wedbush Securities. Le dirigeant, présent à l'investiture de M. Trump en janvier, s'est, en effet, déclaré «très engagé dans les discussions douanières» et a tenu à se montrer patriote en réponse aux appels du président à «produire aux Etats-Unis». «Nous allons y investir 500 milliards de dollars en quatre ans», a-t-il rappelé, citant l'implantation de data centers ou l'achat de 19 milliards de puces électroniques, notamment d'une usine d'Arizona.

M. Cook a aussi défendu la place d'Apple en Chine, qui représente 17 % de ses revenus. Les ventes y ont baissé de 2 %, mais beaucoup

moins par rapport à la chute de 11 % observée au trimestre précédent. Et les deux smartphones les plus vendus sur le marché chinois sont des iPhone, a-t-il relativisé.

Globalement, l'entreprise a battu les prévisions des analystes, avec un chiffre d'affaires en hausse de 5 %, à 95,4 milliards de dollars, dont 46,8 milliards pour l'iPhone (+ 2 %) et 26,6 milliards pour les services. Si M. Cook a vanté le déploiement dans l'iPhone des fonctionnalités d'intelligence artificielle (IA) Apple Intelligence, il a dû reconnaître que le lancement de la version IA de son assistant vocal Siri prenait «plus de temps que prévu» et n'a pas donné de date de mise en service.

Il a également été interrogé sur le risque de voir les revenus des services baisser en raison non seulement du procès antitrust qui menace son accord rémunéré pour mettre Google comme moteur de recherche sur les iPhone, mais aussi sur la décision de justice, rendue mercredi, qui l'interdit de prélever des commissions sur les achats faits sur les sites des éditeurs d'applications. «Nous allons la contester», a dit M. Cook. ■

ALAIN P. ■

# Assurance-vie : ces subtilités qui coûtent cher

Certains contrats cachent des clauses qui peuvent engendrer des frais spécifiques

**U**n contrat d'assurance-vie est un produit d'épargne simple sur le papier. Vous placez votre argent auprès d'un assureur qui l'investit sur différents supports (fonds en euros sécurisés ou, plus risqués, des unités de compte placées dans des actions, des obligations ou encore de l'immobilier). L'assurance-vie offre plusieurs avantages fiscaux attractifs : les gains réalisés bénéficient d'une fiscalité avantageuse avec une exonération partielle après huit ans. Elle permet également une transmission facilitée grâce à un abattement important. Pour autant, le fonctionnement de cette enveloppe fiscale recèle des subtilités qui peuvent vite se transformer en irritants pour les épargnants.

D'abord, les supports investis comportent différents niveaux de risques et de frais, qu'il faut surveiller attentivement. Pour Corentin Hué, responsable de Finary One, «les frais d'entrée et de gestion sont souvent bien connus des épargnantes, car ils sont affichés dans les communications des assureurs et les comparatifs». D'autres sont mal compris, car plus opaques, comme les niveaux de rétrocession des sociétés de gestion aux assureurs qui les choisissent.

Pour les frais d'arbitrage, correspondant à la rémunération des ventes et des achats effectués

entre les différentes unités de compte (UC) des contrats, l'analyse est aussi complexe. «Il faut d'abord vérifier le TER (Total Expense Ratio) de chaque fonds, c'est-à-dire le taux annuel qui regroupe tous les frais de gestion prélevés par le fonds d'une unité de compte, exprimé en pourcentage de l'actif, permettant d'évaluer son coût total hors frais du contrat d'assurance-vie. Pour cela, l'épargnant peut se référer à des sites comme Quantaly ou Morningstar. Il faut ensuite s'attarder sur les taux de rotation des placements effectués, sous mandat, sur les cinq dernières années, par exemple : au-delà de 50 % de rotation, les frais explosent rapidement», prévient M. Hué.

#### Poche de liquidités

Certains frais sont souvent complètement ignorés par les épargnantes, comme le coût de gestion du versement de votre épargne sous forme de rente viagère lors de la liquidation du contrat. Cette gestion engendre des frais spécifiques, appelés frais sur rente ou frais de gestion de la rente. Comptez entre 0,50 % et 3 % du montant de la rente annuelle, qui sont déduits directement des versements – vous percevez donc une rente nette de frais. Certains frais s'ajoutent si vous choisissez une rente réversible à un conjoint, par exemple.

#### CERTAINS FRAIS SONT SOUVENT IGNORÉS PAR LES ÉPARGNANTS, COMME LE COÛT DE GESTION DU VERSEMENT DE L'ÉPARGNE SOUS FORME DE RENTE VIAGÈRE LORS DE LA LIQUIDATION DU CONTRAT

Autres subtilités : sur les fonds investis en actions et les ETF (fonds indiciens cotés), dans une assurance-vie, c'est l'assureur qui détient légalement vos titres. Vous ne recevrez donc pas les actions gratuites distribuées régulièrement par certaines entreprises, comme Air liquide. De plus, certains assureurs ne redistribuent pas intégralement les dividendes. Et ceux qui les reversent peuvent choisir de le faire en augmentant le nombre d'unités de compte, soit en versant l'argent correspondant sur le fonds en euros. Et là encore, attention aux frais d'entrée qui peuvent être prélevés lors de l'opération. «Il n'est pas rare que certains assureurs, comme Generali, proposent la gratuité des frais d'entrée lors de la souscription, mais facturent ceux sur les versements programmés ou supplémentaires», alerte Yves Conan, vice-président du courtier Linxea.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux assureurs proposent un «boost» temporaire sur les fonds euros pour les versements initiaux, mais pas sur les versements suivants. Par ailleurs, «pour vos investissements dans des fonds cotés à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, choisissez soigneusement entre ceux couverts ou non contre le risque de change», ajoute M. Conan.

Autre point de vigilance : les achats d'unités de compte immo-

bilières sous forme de SCPI (société civile de placement immobilier). Les éléments à surveiller concernent les reversements intégraux – ou pas – des loyers perçus. Pour assurer leur liquidité, c'est-à-dire la possibilité de les revendre facilement, certains assureurs retiennent jusqu'à 15 % des sommes perçues. Ce qui représente une sous-performance de 1,20 % par an. «Certains assureurs réinvestissent systématiquement les coupons en nouvelles parts de SCPI. Un coupon de 7 % frappé de frais d'achat de 6 % perd son intérêt», illustre Yves Conan. Ajoutez à cela des «délais de jouissance» variables qui peuvent pénaliser la performance. Les sommes placées en SCPI dans l'assurance-vie ne commencent à travailler qu'après un délai de rétractation – trente jours par exemple chez Spirica. Pendant ce temps, l'argent n'est pas investi dans un support mais sur un fonds en euros. Enfin, les SCPI sans frais d'entrée pratiquent des frais de gestion plus importants (entre 12 % et 18 % par an), et surtout des pénalités de sortie avant quatre ou cinq ans.

Dans les UC spécialisées dans le private equity (fonds d'entreprises non cotés), une poche de liquidités de 10 % est aussi conservée pour gérer les appels de fonds progressifs et assurer une certaine souplesse. Elle permet de prévenir les tensions liées à la nature peu liquide des actifs non cotés. L'Autorité des marchés financiers encadre ces mécanismes et peut imposer des pénalités de sortie pour protéger les investisseurs restants.

Dernier petit irritant : Yves Conan conseille d'éviter les contrats de certains assureurs qui intègrent systématiquement une assurance prévoyance définitive, couvrant notamment les pertes en capital. «Le coût de cette protection est disproportionné par rapport aux risques que présente ce type de placement long terme!» ■

JEAN-JACQUES MANCEAU

# 2,81 %

C'est le pourcentage moyen des frais totaux qu'ont supportés en 2023 les épargnantes sur les unités de compte (UC) en assurance-vie, selon le cabinet Good Value for Money. Ils s'élevaient respectivement à 2,81 % pour les UC actions, à 1,89 % pour les UC obligataires, à 2,97 % pour les UC en gestion flexible, à 2,67 % pour la gestion profilée, et jusqu'à 3,19 % pour le private equity (FCPR). Ces frais comprennent à la fois les frais de gestion du contrat et les frais courants des fonds, dont une partie – jusqu'à 0,84 % – est rétrocédée aux assureurs et distributeurs.

## IMMOBILIER

### Limoges, une métropole à tout petits prix

**P**our une métropole dont le centre-ville compte près de 130 000 habitants, les prix de l'immobilier restent modiques à Limoges. Le budget à prévoir pour une acquisition se situe au-dessous de 2 000 euros par mètre carré, généralement autour de 1 500 euros. Les ventes de maisons et d'appartements se font essentiellement à des Limougeauds ou à des personnes des communes alentour, en dépit de la présence d'entreprises de la porcelaine de réputation mondiale et du siège social de Legrand, spécialiste mondial des infrastructures électriques.

Après deux années difficiles, les agents immobiliers témoignent d'un frémissement du marché, mais une partie des biens peine à trouver preneur. «Les maisons et les appartements des années 1970-1980 se vendent très difficilement, ou alors avec un rabais important», précise Stéphanie Chissadon, agent commercial pour le réseau Optimhome. C'est autant le diagnostic de performance énergétique qu'une esthétique passée de mode qui freinent les ventes, selon Mme Chissadon.

Certains immeubles de cette période ont été conçus sans ascenseur, ce qui pose également problème. En outre, «les copropriétés n'ont pas toujours réalisé les travaux d'isolation et d'entretien nécessaires et les charges ont explosé ce qui accentue les difficultés lors de la vente», complète Catherine Mauguen-Sicard, adjointe au



Stabilisation	
Prix moyen d'un appartement	1556 €/m²
Variation des prix des appartements sur un an	+1,5 %
sur cinq ans	-7,4 %
Loyer moyen mensuel d'un appartement	11 €/m²
Rentabilité brute moyenne	7 %

Infographie Le Monde • Source : MeilleursAgents

maire de Limoges chargée de la rénovation urbaine et de l'habitat. La ville a d'ailleurs mis en place une obligation de ravalement de façades dans certains quartiers, comme autour des halles Carnot et de la place de la République, ce qui permet d'inciter les copropriétés à entamer des travaux.

#### Des loyers relativement élevés

A l'inverse, les petites maisons 1930 avec du cachet qu'on trouve à différents endroits de la ville se vendent très bien. Il faut compter 200 000 euros pour une maison de ce type à proximité de la gare, même avec de gros travaux.

Le quartier le plus demandé à Limoges est le secteur situé à proximité de la mairie, des jardins de l'Evêché, mais aussi le quartier si-

tué autour de la rue de la Bouche, avec ses maisons à colombages. Un studio de 21 mètres carrés y est parti pour 39 900 euros. Les maisons y sont rares à la vente, et il faut compter 400 000 euros pour une maison de famille en centre-ville. Dans le quartier des Emaillieurs, à l'ouest du centre-ville, les maisons bourgeoises avec un jardin se vendent également facilement, notamment aux professions médicales, qui profitent de la proximité du CHU. Il faut compter 2 000 euros/mètres carrés, mais 1 500 euros avec des travaux, et prévoir entre 400 000 et 500 000 euros pour une maison de famille en bon état dans ce secteur. «De manière générale, tout l'ouest de Limoges, pas très loin du CHU, est un quartier très de-

mandé», témoigne Pauline Brisson, agent commercial chez IAD.

En revanche, la demande est faible pour le quartier situé autour de la place Carnot et l'avenue du Général-Leclerc. Avec ses grands immeubles des années 1950 à 1970, sa circulation bruyante, «le quartier est assez boudé», assure Denis Damayen, directeur chez Viap Immobilier. On y compte des prix parfois inférieurs à 1 300 euros/mètre carré. La ville a l'intention d'y rénover les espaces publics et de faciliter la réinstallation de commerces. En revanche, à quelques rues de la place Sadi-Carnot, les maisons ouvrières des années 1950 peuvent être intéressantes. Il faut compter 2 000 euros/mètre carré pour une maison de 80 mètres carrés sans travaux, mais cela peut descendre à 1 300 euros/mètre carré avec travaux.

L'investissement locatif est particulièrement intéressant à Limoges, car les loyers y sont relativement élevés alors que les prix d'achat sont bas. «Dans d'autres grandes villes, on peine à avoir une rentabilité de 5 % à 6 %, alors qu'à Limoges, elle peut atteindre 8 %», indique Christophe Coussy, directeur de l'agence Orpi de la Mairie. La demande est soutenue notamment en raison des quelque 20 000 étudiants qui fréquentent l'université. Enfin, il y a une dizaine de programmes neufs à Limoges, notamment proches du CHU. Il faut compter 4 800 euros/mètre carré. ■

NATHALIE COULAUD



#### SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

### Assurance collective et devoir d'information

**A**

la différence de l'assurance individuelle, qui lie un assureur et un assuré, l'assurance collective repose sur une relation tripartite : le souscripteur (chef d'entreprise, banquier) négocie avec l'assureur la couverture de certains risques (maladie, décès) au travers d'un contrat auquel va adhérer un groupe de personnes (salariés, emprunteurs). Pour que l'adhérent soit bien informé du contenu de son contrat, le code des assurances (article L141-4) impose, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1990, que le souscripteur lui «remette» – et non plus seulement qu'il «tienne à sa disposition» – une notice d'information (établie par l'assureur) qui précise «les garanties et leurs modalités d'entrée en vigueur, ainsi que les formalités à accomplir en cas de sinistre».

En cas de non-remise de cette notice, le code ne prévoit pas de sanction. Mais la Cour de cassation juge que les clauses restrictives y figurant ne sont pas opposables à l'adhérent, puisqu'elles n'ont «pas été portées à la connaissance» de celui-ci. C'est ce que rappelle l'affaire suivante. Le 3 décembre 2014, Mme X, pharmacienne hospitalière, adhère au contrat d'assurance de groupe que PH Services, organisme de prévoyance, a souscrit auprès de la société Generali Vie. Après avoir indiqué ne souffrir d'aucune pathologie, elle désigne son frère, M. X, comme bénéficiaire du capital prévu en cas de décès.

LE SOUSCRIPTEUR DOIT REMETTRE À L'ADHÉRÉNT UNE NOTICE ÉTABLIE PAR L'ASSUREUR

Moins de trois mois plus tard, elle meurt d'un cancer de la thyroïde. Le médecin qui établit son certificat de décès indique que celui-ci est dû à «des métastases» de cancer «sans primitif connu». Generali Vie suspecte néanmoins Mme X d'avoir menti quand elle a rempli son questionnaire de santé, ce qui pourrait valoir l'annulation de son contrat. Pour savoir si elle était alors malade, elle demande que M. X lui communique son dossier médical.

Celui-ci répond qu'il ne l'a pas. Generali Vie refuse alors de lui verser le capital prévu, 134 606 euros. Elle considère en effet qu'en sa qualité d'ayant droit, il pourrait obtenir ce dossier sans se voir opposer le secret médical. Elle estime qu'en ne le faisant pas, il ne respecte pas la clause de son contrat relative aux «formalités à accomplir en cas de sinistre», selon laquelle le bénéficiaire doit lui transmettre «toute pièce» jugée nécessaire.

M. X saisit la justice pour qu'elle juge que cette clause ne lui est pas opposable : sa sœur, en effet, n'en a pas eu connaissance, faute de s'être vu «remettre» la notice d'information, seulement tenue «à [sa] disposition» par PH Services. Il doit attendre dix ans pour obtenir satisfaction, grâce à l'arrêt que la Cour de cassation rend le 23 janvier et qui sera commenté, le 7 avril, lors d'un colloque sur les assurances collectives organisé dans la Grand'chambre.

## CLIGNOTANT

### GÉNÉROSITÉ

#### Le montant moyen du don baisse

Le Baromètre annuel de la solidarité Ipsos-Apprentis d'Auteuil, publié mardi 29 avril, laisse entrevoir une situation en demi-teinte pour les dons consentis aux associations et aux fondations. Le nombre de donateurs serait stable, 52 % des sondés affirmant avoir donné au moins une fois en 2024 (51 % en 2023). Mais le montant moyen annuel versé par donneur se serait replié en 2024 par rapport à 2023, passant de 371 euros à 364 euros pour la population générale, et de 2 686 euros à 2 322 euros pour les hauts revenus.

## QUESTION À UN EXPERT

### Nouvelle contribution sur les hauts revenus : quand payer l'acompte ?

FANNY FABREGA DIGBY-SMITH, avocate counsel, CMS Francis Lefebvre

Une nouvelle imposition, dite «contribution différentielle applicable à certains contribuables titulaires de hauts revenus» (CDHR), a été créée par la dernière loi de finances. Elle touche les revenus perçus en 2025 et vise à assurer une imposition minimale moyenne de 20 % pour ceux dont le revenu fiscal de référence dépasse 250 000 euros pour une personne seule ou 500 000 euros pour un couple. Les personnes concernées devront verser, entre le 1<sup>er</sup> et le 15 décembre 2025, un acompte égal à 95 % de son montant, déterminé sur la base des revenus réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et sur une base estimative des revenus de décembre. Au-delà de la difficulté pratique, pour le contribuable, d'anticiper la perception de certains revenus et de la complexité du calcul de l'assiette d'imposition, il lui reviendra aussi d'évaluer le montant d'impôt sur le revenu et de CDHR. Une grande vigilance devra être portée à la détermination de cet acompte, une majoration de 20 %, assise sur la différence entre l'acompte versé et 95 % de la contribution finale due étant encourue en cas de défaut, de retard de paiement ou d'écart significatif (20 % ou plus). L'acompte s'impudera sur la CDHR définitive, appelée à l'été 2026. Si l'acompte versé excède la contribution due, l'excédent sera restitué au contribuable.



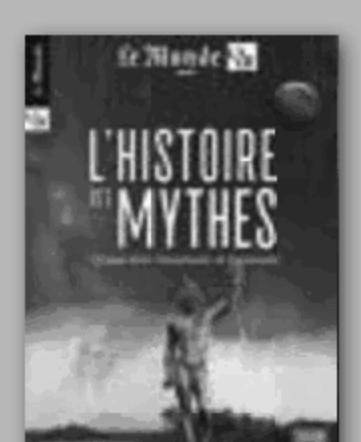
## En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Le livre  
BLAKE ET MORTIMER

## Nos services

## Lecteurs

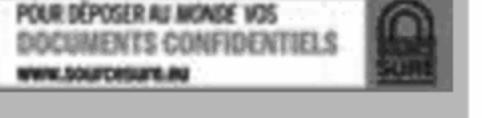
## Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71  
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

## Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

Le Monde  
Le Carnet

## Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :  
carnet@mpublicite.fr  
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :  
<https://carnet.lemonde.fr>  
L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr  
<https://carnet.lemonde.fr>

## AU CARNET DU «MONDE»

## Naissance

Achille et Lucien ZELLER, ses grands frères, Clémence BECTARTE et Arthur ZELLER, ses parents, sont très heureux d'annoncer la naissance de

Joseph,

le 27 avril 2025, à Bordeaux.

## Décès

Liway, Léo, Sélim-Émile, ses petits-enfants, Jean-Philippe et Jérôme, ses enfants, Isabelle Ruellan, sa compagne, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marc BOUYER, ancien maître de conférences à l'université de Paris-VIII, survenu le 23 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Une cérémonie en son honneur aura lieu le lundi 5 mai, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Sauveur de La Noue-en-Ré.

M et Mme Claire Bretteau-Cornuel, M. Vincent Cornuel, Jules, Baptiste et Lucas, M. Philippe Cornuel, M. Didier Cornuel, Mme Christine Guislincornuel, ses enfants, ses petits-enfants, ses frères et sœur, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Bruno CORNUEL,

survenu le 27 avril 2025, à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce 2 mai, à 10 h 30, en l'église de Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris 5<sup>e</sup>.

La famille tient à remercier l'équipe d'hématologie de Cochin et la Maison Jeanne Garnier.

Nous lui sommes reconnaissants des moments de bonheur passés ensemble.

« Tu n'es plus là où tu étais, Mais tu es partout là où je suis. » Victor Hugo.

Christiane, son épouse, Mathieu et Marion, ses enfants, Léo, son petit-fils, Monique et Georges, sa sœur et son beau-frère, Les familles Amilin, Toesca, Revel, Mazuir, Parents et amis, ont la grande tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-treize ans, de

Michel DEMONTES.

Un hommage lui sera rendu lundi 5 mai 2025, à 11 heures, au crématorium de Viriat, dans l'Ain.

Ni fleurs ni plaques, dons au profit de la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Bruxelles.

C'est avec une profonde tristesse qu'on nous prie d'annoncer le décès de

**M. Jacques DETEMMERMAN**, né à Uccle (Belgique), le 22 mars 1944, licencié en philologie romane à l'ULB, collaborateur à l'Académie royale de langues et littérature française, auteur et coauteur de plusieurs ouvrages de littérature et de musique d'opéra, fidèle à ses convictions, survenu le 26 avril 2025, à Uccle.

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

Adresse de condoléances : Funérailles Pues - Eikestraat 2, 3020 Herent (Belgique).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Funérailles Pues,

Tél. : 0032 16 60 15 06.

## Nadia DEVINOY

nous a quittés le 25 avril 2025.

Aude, Eve, Inès, ses trois filles, leurs conjoints, Michel Pommeret, Paul de Choulot, Ses neuf petits-enfants Et ses onze arrière-petits-enfants, entretiendront la flamme de son courage et de sa volonté.

Marseille, Chaucre.

Françoise Talpain, son épouse, Vianney, Juliette, François et Henri, ses enfants et leurs conjoints, Christine, Marianne et May, ses sœurs, Louis, son petit-fils, Ses neveux et nièces, Et ses petits-neveux et petites-nièces,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Charles ELZIÈRE**, fils de Claude DURAND-GASSELIN et Jean ELZIÈRE,

survenu le 25 avril 2025, à Marseille, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 7 mai, à 16 h 30, au cimetière de Saint-Georges-d'Oléron.

Fleurs des champs en pot; pas de couronnes.

Nous associons à notre chagrin le souvenir de ses frères

## Renaud et Paul.

« Donne-lui quand même à boire, dit mon père. »

5, boulevard Beaurivage, 13008 Marseille, pourcharles@elziere.eu

Claude Equilbey, née Domènec, son épouse, Pascale et Gildas Chevillotte, Laurence Equilbey, Isabelle et Laurent de Bray, Stéphanie Equilbey, ses enfants et gendres, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Ainsi que toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès du

**colonel (e.r.) Noël EQUILBEY**, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 avril 2025, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 2 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris 16<sup>e</sup>.

L'inhumation a lieu le samedi 3 mai, à 10 h 30, au cimetière de Genêts (Manche).

Geneviève, son épouse Et sa famille,

ont le regret de faire part du décès de

**Jacques LEMOINE**, ingénieur ECP 59, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 11 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

17, impasse de l'Aqueduc, 77300 Fontainebleau.

Virginie Le Torrec Linden, son épouse,

Clara, Nina et Esther, ses filles,

Alexandre et Elisabeth Linden, ses parents,

Marie Linden,

sa sœur,

Grégoire Biasini

et leurs enfants, Margot, Anna et François,

Anne-Marie Le Torrec,

sa belle-mère,

Mélanie Le Torrec,

sa belle-sœur,

Eric Fossoul

et leurs enfants, Judith et Sacha,

Toute sa famille

Et ses nombreux amis,

ont l'infini chagrin d'annoncer le décès soudain de

**Sébastien LINDEN**,

survenu le 27 avril 2025, à Grenoble, à l'âge de cinquante ans.

Une cérémonie se déroulera le samedi 3 mai, à 15 heures, au Temple d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris 16<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à Saint-Quay-Portrieux, dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits à une association.

letorrec.linden@gmail.com

elisab.linden@gmail.com

**Eliane MITTELMAN**, née LAJOURNADE,

a quitté le plan de la manifestation le mercredi 17 avril 2025.

La crémation aura lieu le lundi 5 mai, en la salle de la Coupole au cimetière de Père-Lachaise, 55, rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>, à 10 h 30.

absyc@orange.fr

Catherine Péchoux, son épouse,

Nathalie, Isabelle et Nicolas, ses enfants,

Clotilde, Axel et Éline, ses petits-enfants,

Leah,

son arrière-petite-fille,

Jean-Louis et Gabrielle,

son frère et sa belle-sœur,

Martine,

sa sœur,

Les familles Péchoux et Chevails,

Amis et alliés,

ont le chagrin d'annoncer la disparition de

**Pierre-Yves PÉCHOUX**,

géographe et fidèle ami de la Grèce et du monde méditerranéen,

survenue le 27 avril 2025, à Montgaillard (Aude), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Une cérémonie d'adieu aura lieu le 6 mai, à 12 h 15, au crématorium de Toulouse Sud.

Sa famille Et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Danièle PHAM**, née BOYER, universitaire et chercheuse en physique du Globe,

survenu le 28 avril 2025.

Ses obsèques auront lieu le samedi 3 mai, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, avenue Verdier, 92120 Montrouge.

Marjane Satrapi

a l'immense douleur de faire part du décès de

**Mattias RIPA**,

l'homme et l'amour de sa vie, fauché à l'âge de cinquante-trois ans, après trente et une années d'une merveilleuse vie commune.

Une cérémonie aura lieu le mardi 6 mai 2025, à 13 h 30, en la salle de la Coupole, au crématorium du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Votre présence sera d'un immense soutien.

Paris.

Marcel-Dominique et Adélaïde, Caroline et Carlos, Aurélien et Aurélie, ses enfants et leurs conjoints,

Marine, Antoine, Ana, Cléopâtre, Baptiste, Alexandre, Victor et Brune, ses petits-enfants,

Marie-Hélène et Viviane, ses sœurs,

Dominique, Jean-Marc, Sophie et François,

ses belles-sœurs et beaux-frères,

leurs conjoints, leurs enfants et petits-enfants,

Les familles Sammarcelli, survenu le 27 avril 2025, dans sa soixantequinzième année.

La messe sera célébrée le lundi 5 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris 6<sup>e</sup>, elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris 14<sup>e</sup>.

Cet avis t

# Rachida Dati veut un National Trust à la française

Pour sauver le patrimoine, la ministre de la culture a relancé, fin janvier, un projet inspiré de l'organisation britannique, qui exploite 500 monuments et mobilise 50 000 bénévoles

## PATRIMOINE

**L**a France cherche ses idées de l'autre côté de la Manche. Après avoir réactivé le serpent de mer d'une « BBC à la française », qui doit passer par la création très polémique d'une holding regroupant France Télévisions et Radio France, Rachida Dati a relancé fin janvier un autre vieux projet inspiré de nos voisins, le « National Trust à la française ». Premier propriétaire terrien du pays, l'organisation britannique fondée en 1895 exploite 500 monuments, des centaines de milliers d'hectares de terres et des kilomètres de côtes, grâce à un arsenal d'outils financiers allant du legs à l'adhésion. Ses chiffres donnent le tournis : 50 000 bénévoles, 12 000 salariés, une fiducie de 1,6 milliard de livres sterling (1,88 milliard d'euros)...

Peut-on transposer cette machine de guerre fondée sur le don privé (en échange d'une exemption des droits de succession) et le bénévolat dans une nation d'individualistes forcenés ? La mission confiée en janvier par Rachida Dati à Marie Lavandier devrait apporter, fin mai, des éléments de réponse sur les conditions d'une adaptation de cette *success story* au contexte français et à ses 46 000 monuments protégés, détenus pour moitié par des privés.

### « Un énorme avenir en France »

En trois mois, la patronne du Centre des monuments nationaux (CMN), qui coiffe une centaine de monuments publics, a rencontré tout ce que la France compte d'acteurs œuvrant à la sauvegarde du patrimoine. Président de Vieilles Maisons françaises, une association fondée en 1958, Xavier Marin se dit « naturellement partenaire de cette initiative ». Début avril, il a déjà signé avec le ministère de la culture une convention pour renforcer les synergies public-privé. « Le cœur du sujet, c'est la transmission, pour garder l'âme et l'histoire des maisons. Nous sommes les mieux placés pour aider à sa mise en œuvre », insiste Xavier Marin, d'ailleurs n'accepte que les dona-

faisant valoir son réseau de 20 000 adhérents.

« Le National Trust à la française existe, c'est nous ! Le plus simple, c'est d'aider à nous développer », revendique Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine. Née en 1996, celle-ci a effectivement pris pour modèle la charity britannique. Avec un millier de bénévoles, 96 salariés et un budget de 103 millions d'euros en 2024, elle n'en a toutefois pas la puissance de feu, même si elle contribue à la sauvegarde de 500 à 600 bâtiments par an. Surtout, elle ne possède pas de foncier et ne tient pas à donner l'impression qu'elle pourrait acheter tout ce qui s'abîme.

En 2021, à l'occasion de la loi visant à la moderniser, la Fondation du patrimoine a même renoncé à une prérogative lui permettant d'exproprier un bâtiment laissé en déshérence. « On leur avait conseillé de garder cette possibilité, mais idéologiquement ils ne le souhaitaient pas », rapporte Julien Lacaze, président de Sites & Monuments, la plus ancienne association de défense du patrimoine, fondée en 1901. Cette dernière plaide, entre autres combats, pour une aide aux propriétaires leur permettant de reconstruire des ensembles mobilier. A une condition : que les œuvres acquises restent attachées au site à perpétuelle demeure. « L'attachement perpétuel pourrait être valorisé comme une dation », argue Julien Lacaze. L'idée étant pour ce juriste de « cadrer l'énergie privée pour qu'elle rende service à la collectivité ».

Tous les acteurs privés le répètent, les pouvoirs publics ne peuvent pas tout, malgré la volonté affichée de Rachida Dati de doter le Centre des monuments nationaux d'une filiale pour élargir son périmètre d'intervention. « On voit très mal comment l'Etat pourrait continuer à acquérir des demeures historiques, sachant qu'un faible nombre de monuments sont rentables », souligne Julien Lacaze. Le National Trust d'ailleurs n'accepte que les dona-

### Chantiers participatifs

Pas si simple. La France n'a pas la tradition anglo-saxonne des volunteers qui donnent de leur temps pour faire vivre les musées, sans contrepartie aucune, en dehors de tout lien de subordination. Selon les statistiques d'AmeriCorps (Agence fédérale américaine du service national et du bénévolat), près de 1 Américain sur 3 a été bénévole en 2023. Du MoMA au Metropolitan Museum, à New York, pas une grande institution qui ne fasse appel au volontariat.

Selon un sondage britannique de 2022, 5 % de bénévoles sont intervenus dans le champ du patrimoine. En France, on est loin du compte. France Bénévolat, qui recense 19 millions de bénévoles, ne dispose d'ailleurs d'aucun chiffre spécifique à ce domaine. Le baromètre de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication, publié en 2023, était par ailleurs inquiétant : en un an, 43 % des associations culturelles avaient perdu des bénévoles responsables sans parvenir à les remplacer. Le volontariat pose aussi le risque du travail déguisé, alors que le secteur culturel français est déjà très précarisé.



Rachida Dati, ministre de la culture, lors de ses vœux, au Palais de la Porte-Dorée, à Paris, le 27 janvier. ALAIN GUIZARD/BESTIMAGE

**Le public et le privé misent désormais tout sur l'adhésion populaire, avec le bénévolat en ligne de mire**

L'Union Rempart dispose bien d'un réseau d'une dizaine de milliers de bénévoles, dont 4 000 sur les chantiers participatifs pour restaurer les vieilles pierres. Sa présidente, Marie-Georges Pagel-Brousse, ne voit pas comment le volontariat français pourrait atteindre les niveaux britanniques pour la sauvegarde de sites privés. « Les Français aiment le patrimoine, c'est indéniable, les Journées du patrimoine attirent. Mais de là à imaginer des dizaines de milliers d'adhérents prêts à tra-

ROXANA AZIMI

**Un film à l'humour noir ravageur.**  
Un vertigineux flash-back. On ira rire dans les Carpates. TÉLÉRAMA  
MARIANNE  
**Un sommet burlesque. Une tragi-comédie captivante.**  
PREMIÈRE  
**Un grand film.** LE NOUVEL OBS  
LES ÉCHOS  
Passionnant. POSITIF



## De nouveaux usages pour les monuments

En février, le Centre des monuments nationaux (CMN) a annoncé un « plan CMN 2030 », visant à actualiser le projet d'établissement pour envisager autrement la sauvegarde du patrimoine. « On est dans une période de transition, confie la présidente de la CMN, Marie Lavandier. On ne peut plus tout restaurer. Il faut faire de l'entretien, de la réparation et de la conservation préventive. » Ce qui passe par la participation de tous. L'idée n'est pas de rompre avec les grands chantiers - le CMN a 130 opérations en cours. Il s'agit plutôt de glisser vers une « écologie de la conservation ». Et surtout trouver de nouveaux usages aux monuments, par une politique de résidence et de développement de tiers lieux. Avec un budget contraint de 230 millions d'euros. Pour l'heure, les recettes de mécénat s'élèvent à 4,5 millions d'euros, ce qui est très insuffisant. Pour les doper, le CMN va lancer un cercle de mécènes asiatiques. La concurrence sera rude : le Musée Guimet, comme le Louvre, courtise aussi les grandes fortunes de l'Extrême-Orient.

# Le triple triomphe d'Asmik Grigorian dans « Il Trittico »

A l'Opéra Bastille, la soprano lituanienne incarne les trois rôles principaux de la trilogie de Puccini

## OPÉRA

**O**n se souviendra longtemps de ce 29 avril à l'Opéra Bastille, du dernier baiser de rideau sur une salle chavirée de ce bonheur vaguement douloureux dont seul l'opéra a le secret lorsque ses planètes s'alignent, comme dans ce *Il Trittico*, de Giacomo Puccini, présenté jusqu'au 28 mai. Distribution magnétisée par la présence de la comète Asmik Grigorian, fosse d'orchestre en état de grâce sous la baguette de Carlo Rizzi, mise en scène rigoureusement ouvragée de Christof Loy, tout concourt au succès de l'étonnante trilogie composée par Puccini entre 1913 et 1918.

Une comédie macabre autour d'un notable florentin spolié de ses dernières volontés, le naufrage d'un couple de mariniers à la dérive sur fond d'adultère, la réclusion tragique et révoltée d'une fille-mère dans un couvent près de Sienne : *Il Tabarro*, *Suor Angelica* et *Gianni Schicchi*, bien qu'ils aient été initialement conçus

dans l'idée d'une trilogie, à l'instar de *La Divine Comédie*, de Dante, représentent trois entités distinctes. Ils sont d'ailleurs le plus souvent joués séparément, associés à d'autres ouvrages (ainsi, *Gianni Schicchi* à *L'Heure espagnole*, de Ravel, en 2004 au Palais Garnier, à Paris).

Coproduite en 2022 au Festival de Salzbourg, la vision de Christof Loy a permis l'ordre habituel des trois « tableaux » pour mieux suivre le parcours irréversible qui va de la comédie au drame, retracant en filigrane la trinité dantesque. De l'*Enfer* (*Gianni Schicchi*) convoque Buoso Donati, seul personnage directement inspiré du « Chant XXX » au Purgatoire (erances et déshérence amoureuses dans *Il Tabarro*) et jusqu'au Paradis (l'absolution mystique accordée à la nonne pécheresse dans *Suor Angelica*). Autre eau apportée au moulin de l'unité, les trois rôles féminins principaux incarnés par Asmik Grigorian. Trois visages de l'amour : la ferveur juvénile des premiers émois de Lauretta, le cœur lourd de Giorgietta, que la perte de son enfant a poussé



Michele (Roman Burdenko) et Giorgetta (Asmik Grigorian) dans « *Il Tabarro* », à l'Opéra de Paris, en avril. GUERGANA DAMIANOVA/ONP

sée dans les bras d'un amant, l'explosive contrition d'Angelica, que la mort du fils qui fut enlevé à la naissance poussera au suicide. A chacune de ces femmes la soprano lituanienne a prêté son feu et sa grâce.

### Vision quasi mystique

Fougueuse et mutine dans *Gianni Schicchi*, dont le cajolant « *O mio babbino caro* », destiné à faire fondre le cœur paternel, nous a épargné les habituelles et sirupeuses candeur de sainte-

nitouche au profit d'une franche détermination à aimer coûte que coûte. Voluptueuse et passionnelle, mais aussi tendre et nostalgique dans *Il Tabarro*, où se révèle la profondeur d'une âme tourmentée entre désir de jouissance et fidélité. Mais c'est dans *Suor Angelica* que l'artiste incomparable montre l'étendue de ses talents hors norme, étourdisante d'intensité et d'émotion jusqu'au climax final.

Traversée d'élangs irrépressibles, cette insoumise que la vie a contrainte à la contrition sera la proie d'une colère luciférienne, porteuse de pensées blasphématoires, au fur et à mesure que sa mondaine de tante, l'inflexible et magistrale Zia Principessa de Karita Mattila, en tailleur-pantalon et escarpins, en plus de lui signifier son définitif effacement social, lui ôte tout espoir de jamais revoir vivant son enfant. Là, habit religieux et voile arrachés découvrant des épaules de chair et de séduction, chevelure dévoilée, telle une bête blessée, Asmik Grigorian va chanter comme on prie. Est-ce encore du chant ce *Senza mamma* venu des tréfonds d'un cœur à l'agonie ?

Percé d'une ouverture plus ou moins lumineuse à jardin, d'une porte en fond de scène, le même vaste espace scénique ceinturé

de hauts murs va cerner les trois opéras. Chambre mortuaire, où trône, recouvert d'une courtoisie rouge, le lit du défunt veillé par des héritiers cupides attendant l'ouverture du testament dont ils craignent qu'il les déshérite. Mimiques éplorees, faux sanglots, les voilà tour à tour aspirés dans des spirales rageuses autour du cadavre, dansant leur victoire de faussaires dans une ritualisation érotique, avant de conspuer l'escroc Gianni Schicchi, qui n'a pas manqué de s'octroyer la meilleure part.

Le passage du soleil doré de Florence (visible derrière les persiennes) à l'univers nocturne du quai Saint-Michel, où s'est amarrée la péniche de Michele, fait l'effet d'une plongée en eau trouble. Manutentionnaires, saltimbanks et comédiens s'agitent dans cet espace, dont le décor de carte postale est sans doute le plus convenu. Asmik Grigorian a troqué la petite robe bleue de Lauretta pour la perruque blonde de Giorgetta, starlette en jupe, talons et chemisier rouges. Sur la passerelle de déchargeement, symbole d'un choix impossible entre rêve et réalité, le drame se resserre à chaque passage. Jusqu'au meurtre final de l'amant. Même principe pour le couvent où Sœur Angelica cultive ses plantes en pot. Une prison dont la religieuse suicidaire tentera vainement de s'échapper avant que l'apparition rédemptrice de son petit garçon ne transforme la femme séculaire en figure maternelle, enveloppant de ses bras le petit être qu'elle a tant espéré. Les dernières notes s'éteindront sur cette vision quasi mystique.

Du plateau à la fosse, chaque incarnation musicale est remarquable. Du truculent Gianni Schicchi

**Orchestre en état de grâce, mise en scène ouvragée, tout concourt au succès de cette étonnante trilogie**

de Misha Kiria au bouleversant Michele de Roman Burdenko, dont le jeu retenu émeut, en passant par les ténors pucciniens : le Rinuccio viril d'Alexey Neklyudov, le touchant Luigi de Joshua Guerero, le charmant Dean Power qui chante l'Amant et Gherardo. Pour les rôles secondaires, certains noms se retrouvent dans les trois ouvrages, à l'instar d'Enkeleja Shkoza, dont le vibrato un peu large s'associe à Zita, la Frugola et la Suora Zelatrice. Parmi les nonnes, la rondeur pure du soprano de Margarita Polonskaya (Sœur Genovieffa). Quant aux musiciens de l'orchestre, ils ont balayé avec maestria les différentes écritures pucciniennes, passant des cocasseries de *Gianni Schicchi* à la volupté sombre d'*Il Tabarro*, pour culminer dans les déchirements lumineux de *Suor Angelica*. ■

MARIE-AUDE ROUX

*Il Trittico*, de Giacomo Puccini, mise en scène de Christof Loy. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, sous la direction de Carlo Rizzi. Opéra Bastille, Paris 12<sup>e</sup>. Jusqu'au 28 mai. Operadeparis.fr Diffusion en direct le 16 mai sur Play.operadeparis.fr, puis sur France Musique le 14 juin. Disponible ensuite à la demande sur le site de France Musique et l'application Radio France.

**La chanteuse montre l'étendue de ses talents hors norme, étourdissante d'intensité et d'émotion**

## THÉÂTRE

### Départ du numéro deux du Festival d'Avignon après des accusations de violences sexuelles

Pierre Gendronneau, directeur délégué du Festival d'Avignon, va quitter ses fonctions, le 13 juin, à la suite d'« accusations » de violences sexuelles et sexistes à un précédent poste, a indiqué, mercredi 30 avril, son patron, Tiago Rodrigues. Ce départ décidé « d'un commun accord » intervient après une enquête interne menée par le cabinet Egaé, sollicité car le Festival avait été informé qu'à la suite de signalements, le ministère de la culture déclenchaît un article 40 du code de procédure pénale visant Pierre Gendronneau. Selon Tiago Rodrigues, l'enquête n'a

pas révélé de faits avérés au Festival d'Avignon. « Cependant, le fait qu'il y ait des accusations envers lui antérieures à son arrivée au Festival d'Avignon et d'autres enquêtes déclenchées a créé un climat de suspicion à son égard », a déclaré M. Rodrigues. Selon *Télérama*, le Festival d'automne à Paris, où M. Gendronneau a été l'adjoint du directeur, a aussi mandaté Egaé pour une enquête. — (AFP)

## PODCAST

### Le Floodcast annonce son arrêt

Régulièrement en tête des classements des podcasts les plus écoutés de France, le Floodcast, talk-show hebdomadaire animé par le réalisateur Florent Bernard et l'acteur Adrien Ménier, n'a

s'arrêté début juillet. Lancé en 2015 par deux anciens de Golden Moustache, un collectif d'humoristes, le Floodcast a accueilli acteurs, chanteurs et stand-uppers français. Les ultimes épisodes seront enregistrés en public à la Salle Pleyel à Paris les 20, 21 et 22 juin. — (AFP)

## CINÉMA

### Martin Scorsese a produit un film sur le pape François

Le cinéaste Martin Scorsese a produit un documentaire, *Aldeas – A New Story*, qui traite de l'ONG culturelle et éducative fondée par le pape en 2013, Scholas Occurrentes, et inclut des conversations entre le réalisateur et ce dernier. Aucune date de sortie n'a été communiquée. — (AP)

UN FILM DE DAVID CRONENBERG VINCENT CASSEL DIANE KRUGER ★★★★ - LE MONDE

FESTIVAL DE CANNES COMPÉTITION SAÏD BEN SAÏD, SAINT LAURENT BY ANTHONY VACCARELLO ET MARTIN KATZ PRÉSENTENT LES LINCEAUX GUY PEARCE THE SHROUDS SANDRINE HOLT ACTUELLEMENT AU CINÉMA Les Rockruptibles

# HOMMAGE À JEAN-PAUL MONTANARI

## QUI PENDANT 45 ANS A FAIT DANSER LE MONDE À MONTPELLIER



LUC JAMINEPIN

### Plus de 600 chorégraphes accueillis :

Massidi Adiatou • Alvin Ailey • Malou Airaudo • Victor Ahou Boua • Louis Akin • Aina Alegre • Yvann Alexandre • Georgihi Alexidze • Alicia Alonso • Fernando Alonso • Ulises Alvarez • Mithkal Alzghair • Ushio Amagatsu • Elinor Ambash • Clara Andermatt • Christiane Angot • Georges Appaix • Jose Carlos Arandiba • Karole Armitage • Daina Ashbee • Roy Assaf • Kader Attou • Stéphanie Aubin • Lluís Ayet • Lydia Azzopardi • Franko B • Samory Ba • Thierry Baë • Dominique Bagouet • Josette Baïz • George Balanchine • Sara Baras • Marcia Barcellos • Nicolas Barrot • Patrice Barthès • Bartabas • Javier Baron • Pina Bausch • Christine Bayle • Emmanuelle Beauvois • Gai Behar • Tal Beit Halachmi • Maurice Béjart • Jérôme Bel • Mohamed Belarbi • Kader Belardi • Dalila Belaza • Nacera Belaza • Bruno Beltrão • Nejib Ben Khalfallah • Nir Ben Gal • Fred Bendongué • Khalid Benghibri • Cecilia Bengolea • Hamid Bennahi • Yossi Berg • Farid Berki • Sève Bernard • José Beprasovany • Nadia Beugré • DeLaVallet Bidiefono • Mauro Bigonzetti • Jacques Bioulès • Joseph Biscuit • Camille Boitel • Dominique Boivin • Jasmin Boivin • Peter Boneham • Tamar Borer • Cecilia Boriello • Seydou Boro • Aurélien Bory • Patrick Bossatti • Walson Botelho • Brahim Bouchelaghem • Sylvain Bouillet • Muriel Boulay • Christian Bourgault • Yoann Bourgeois • Auguste Bouronville • Joëlle Bouvier • Trisha Brown • Jean Baptiste Bruant • Claude Brumachon • Christopher Bruce • Alain Buffard • Susan Bürge • Lynton Burns • Rafael Campallo • Antonio Canales • Carolyn Carlson • Trevor Carlson • Monica Casadei • Hélène Cathala • Boyzie Cekwana • François Chaignaud • Dimitri Chamblas • Jonathan Capdevielle • Boris Charmatz • Krisztina de Châtel • Agnès Chekroun • Ashley Chen • Mamar Cheranti • Sidi Larbi Cherkaoui • Laurent Chétouane • Montaine Chevalier • Lucinda Childs • Régine Chopinot • Marie Chouinard • Rita Cioffi • Germana Civera • Steven Cohen • Anne Collod • Anastase Cook • Renée Copraij • Nicole et Robert Corsino • Christine Coudun • Ivo Cramer • Charles Cré Ange • Kilina Cremona • Elizabeth Creseveur • Merce Cunningham • Maitre Fujima Daisuke • Marco Da Silva Ferreira • Priscilla Danton • Sorour Darabi • Els Deceukelier • Philippe Decoufle • Camille Decourtey • Gaspard Delanoë • Marie France Delieuvin • Sylvie Deluz • Michèle Anne De Mey • Françoise Denieau • Danièle Desnoyers • Mathieu Desseigne Ravel • Flora Détraz • Jean Charles Di Zazzo • Amala Dianor • Herman Diephuis • Taylor Dilley • Catherine Diverrès • Clément Djro Koutouan • Daniel Dobbelts • Jur Domingo • Matthieu Doze • Liat Dror • Jean Pierre Drouet • Nacho Duato • Odile Duboc • Jeanette Dumex • Douglas Dunn • Vincent Dupont • Jean François Duroure • George Dzikunu • Anthony Egéa • Emmanuel Eggermont • Mats Ek • Valentin Eliusiev • Doug Elkins • Hamid El Kabouss • Radhouane El Meddeb • Tamara Ende • Sharon Eyal • Michèle Etori • Marcelo Evelin • Aminata Fall • Jan Fabre • Viola Farber • Brigitte Farges • Farruquito • Héla Fatoumi • Ivan Favier • Nicolas Fayol • Mitia Fedotenko • Grégory Feurté • João Fiadeiro • Christophe Fiat • Michel Fokine • Andrea Francalanci • Andonis Foniadakis • William Forsythe • Ricardo Franco • Panaibra Gabriel Canda • Antonio Gades • Adrian Galia • Jann Gallois • Jean Claude Gallotta • Israel Galván • Luis Garay • Juan Carlos Garcia • Emanuel Gat • Philipp Gehrmacher • Cesc Gelabert • Florence Girardon • Sylvie Giron • Bernard Glandier • Jacopo Godani • Yasmeen Godder • Marco Goedeke • Wanda Colonka • Vincent Gomez • Amancio Gonzalez • Peter Goss • Myriam Gourfink • Priyadarsini Govind • Oded Graf • Olivia Grandville • José Granero • Emio Greco • Lila Green • Silvana Grill • Emmanuel Grivet • Najib Guerfi • Miguel Gutierrez • Michel Hallet Eghayan • Anna Halprin • Alexandre Hamel • Julien Hamilton • Danya Hammoud • Trajal Harrell • Thomas Hauert • Deborah Hay • Simon Hecquet • Nabil Hemaiza • Zoro Henchiri • Estelle Héritier • Nicolas Héritier • Rémi Héritier • Amalia Hemández • Scott Heron • Dominique Hervieu • Sally Hess • Amos Hetz • François Hissler • Noritoshi Hirakawa • Matthieu Hocque miller • Raimund Hoghe • Armin Hokmi • Saskia Hölbling • Terri Gilles Holland • Hanya Holm • Pascale Houbin • Cristina Hoyos • Sylvain Huc • Emmanuelle Huynh • Hélène Iratchet • Lei Ivanov • Toru Iwashita • Taoufiq Izeddiou • Marta Izquierdo Munoz • William James • John Jasperse • Pascal Jaussaud • Dominique Jegou • Imed Jemaa • Pascale Jodoïn • Gilles Jobin • Bill T. Jones • Christine Jouve • LenioKaklea • Kaolack • Higo Kaori • Mustafa Kaplan • Ahmed Bican Kasaboglu • Natalya Kasatkina • Anne Teresa De Keersmaeker • MichelKelemenis • Olé Khamchanla • Akram Khan • AlonsoKing • Johann Kresnik • Hillel Kogan • Pavel Kolesnikov • Béatrice Kombe Gnapi • Grégoire Korganow • Sumako Koseki • Natalia Kouznetsova • Jiri Kylian • Jakov Labrovic • Jennifer Lacey • Benoit Lachambre • Nina Laisné • Pierre Lacotte • Cécile Laloy • Benjamin Lamarche • Fabrice Lambert • Eric Lamoureux • Francine Lancelot • Bouba Landrille Tchouda • Corinne Lanselle • Oren Laor • Daniel Larrieu • Euripides Laskaridis • Francesca Lattuada • Angela Laurier • Nadia Lauro • Maud Le Pladec • Marc Leclercq • Thomas Lebrun • Louise Lecavalier • Annette Leday • Catherine Legrand • Awir Leon • Sol Léon • Xavier Le Roy • Michel Le strehan • Blanca Li • Pontus Lidberg • Serge Lifar • I Fang Lin • Daniel Linehan • Ingeborg Liptry • Susanne Linke • Faustin Liniekula • Yann Lheureux • Paul Lightfoot • Manuel Linan • Edouard Lock • Anne Lopez • Murray Louis • Franck II Louise • Xavier Lot • Romuald Luydin • Heddy Maalem • Suzanne MacCarrey • MCR • Maitreyi • Jean Christophe Maillot • Mahlathini • Mahotella Queens • David Mambouch • Oumaima Manai • Vera Mantero • Vincent Mantsoe • Christiane Marciano • Vasile Marcu • Maguy Marin • Manolo Marin • Andrés Marín • Denis Mariotte • Akaji Maro • Barak Marshall • Nasser Martin Gousset • Graziella Martinez • Yann Marussich • Federico Mastrangeli • Orazio Massaro • Béatrice Massin • Blai Mateu Trias • Belen Maya • Fabrice Mazliah • Simon McBurney • Wayne McGregor • Roger Méguien • Wang Mei • Phi Ménard • Alberto Mendez • Cherish Menzo • Mourad Merzouki • Alexa Mezincescu • Dana Michel • Magali Milian • Benjamin Millepied • Levon Minassian • Eric Minh Cuong Castaing • Paola Stella Minni • Ali Moini • Rocío Molina • Georges Momboye • Mathilde Monnier • José Montalvo • Elisa Monte • Leonardo Montecchia • Marlène Monteiro Freitas • Bernardo Montet • Mark Morris • Stéphane Mougené • Rabih Mroué • Jennifer Muller • Madhavi Mugdal • Magali Mulleras • Didier Mulleras • Ko Murobushi • Pascale Murtin • Michèle Murray • Josef Nadj • Ohad Naharin • YoungHo Nam • Kalandhi Narayanan • Karam Natour • Vicente Nebraska • Lisa Nelson • Mariela Nestor • John Neumeier • Alwin Nikolais • Dominique Noël • Kertyl Noël • Rudolf Noureev • Amit Noy • Cabin Nuissier • Régis Obadia • Opiyo Okach • Yaman Okur • Mathilde Olivares • Sonia Onkelinx • Robyn Orlin • Bouchra Ouizguen • Rachid Ouramane • Anet Oxley • Nazareh Panadero • Dimitris Papaioannou • Abbi Patrix • Alan Pauls • Jean Christophe Parré • Ayelen Parolin • Jacques Patarozzi • Guesch Patti • Steve Paxton • Rodrigo Pederneiras • Jean Pierre Perreault • Olga Pericot • Olivier Perriguey • Roland Petit • Louis Guillaume Pécour • Eric Pellet • Marius Petipa • Elisabeth Petit • Stephen Petronio • Mickaël Phelipeau • Pol Pi • Yuval Pick • Laurent Pichaud • Muriel Piqué • V.S. Muthuswamy Pillai • Martine Pisani • Crystal Pite • Alain Platel • Milena Plebs • Jean Pomarès • Pierre Pontvianne • Renate Pook • Angelin Preljocaj • Michèle Prélange • Bruno Prader • Sabine Prokhoris • Cécile Proust • Michèle Pogliani • Pierre Pontvianne • Renate Pook • Anne Marie Porras • Susana Pous • Sylvain Prunenec • Rita Quaglia • Jean Guihen Queyras • Juan Quintero • François Raffinot • Yvonne Rainer • Fabrice Ramalingom • Pascal Rambert • Alvaro Restrepo • Lucien Reynès • La Ribot • Alban Richard • Fabrice Ramalingom • Pascal Rambert • François Rascalou • Alvaro Restrepo • Lucien Reynès • Catherine Ribeiro • La Ribot • Alban Richard • Pierre Rigal • Enora Rivière • Konstantinos Rizos • Christian Rizzo • Hervé Robbe • Jerome Robbins • Jean Rochereau • Lia Rodrigues • Gil Roman • Mercedes Ruiz • Michèle Rust • Laurence Saboye • Vicente Saez • Chaouki Said • Arthur Saint Léon • Ester Salomon • Ennio Sammarco • Jone San Martin • Arthur Saint Léon • Lina Sané • Salia Sanou • Karine Saporta • Malavika Sarukkai • Pieter C. Scholten • Santiago Semperi • Mohamed Shafik • Anat Shamgar • Hooman Sharifi • Hofesh Shechter • Niv Sheinfeld • Shantala Shivalingappa • Nahid Siddiqui • Rosangela Silvestre • Sandman Sims • Yves Sioui Durand • Filiz Sizanli • Thierry Smits • Ea Sola • Mayako Sone • Geneviève Sorin • David Soubies • Vaihère Souday • Noé Soulier • Heinz Spoerli • Cyril Stefanov • Ousmane Sy • Ali et Hédi Thabet • Hélène Taddei • Jackie et Denis Taffanel • Shuntarō Tanikawa • Meryl Tankard • Irène Tassembedo • Tassy Teekman • Aydin Teker • Afra Tenambergen • Saburo Teshigawara • Twil Tharp • Didier Théron • Peeping Tom • Mark Tompkins • Louis Touzé • Claudia Triozzi • Christian Trouillas • Cheng Tsung Lung • Victor Ullate • Uzmansı Zulu War Dancers • Wim Vandekeybus • Jefta Van Dinther • Hans Van Manen • Manuela Vargas • Vladimir Vassiliev • Vladimir Vasylov • François Verret • Gisèle Vienne • Marc Vincent • Philippe Vincent • Julien Vittecoq • Laurence Wagner • Loriane Wagner • Helena Waldmann • Sasha Waltz • David Wampach • Yabin Wang • Miet Warlop • Shen Wei • Jawole Willa Jo Zollar • Robert Wilson • VA Wölfli • Hideyuki Yano • Takeshi Yazaki • Eva Yerbabuena • Yalda Younes • Arkadi Zaides • Arnie Zane • Miguel Ange Zotto

# Sur les planches, la mise à nu des stand-uppeuses

L'anatomie féminine est devenue un sujet récurrent de nombreux seules-en-scène, quitte à susciter la gêne

## ENQUÊTE

Dans le stand-up, la tendance post-Blanche Gardin n'en finit pas de susciter des vocations. Qu'il s'agisse de nouvelles venues, à l'image d'Amandine Lourdel, de Blandine Lehout, d'Elena Nagapetyan, de Mélodie Fontaine, de Marine Leonardi, ou des nouveaux spectacles de Tania Dutel et de Rosa Bursztein, faire le tour de ces seules-en-scène humoristiques, c'est constater à quel point l'anatomie féminine est devenue un sujet récurrent. Abordé sans détour et avec autodérision, il devient un exutoire à une pudore jugée mal placée. Certains passages sont impossibles à sortir du contexte global de ces spectacles, de la liberté qu'offre la scène, de la complicité qui s'installe entre le public et l'humoriste et lui permet d'aborder ce qui semblait jusqu'à présent, inabordable.

«J'ai toujours parlé de sexualité dans mes spectacles, prévient Tania Dutel. Juste de tenir le micro, ça me fait penser à l'after.» Sur la scène de La Piccola Scala, à Paris, cette stand-uppeuse, qui a fait du corps des femmes son thème de prédilection, continue, imperturbablement, à ne s'interdire aucun sujet. Pertes blanches, flatulences vaginales, règles abondantes, etc. Ennumérés ainsi, ces sujets intimes peuvent paraître d'une trivialité dérangeante. A 35 ans, Tania Dutel, à la fois frontale et déshabillée, a fait de l'honnêteté et de la transparence ses étendards, et de l'humour une arme pour décomplexer les femmes. Elle n'est pas la seule à être sans filtre, à assumer de susciter parfois la gêne.

**Frottis chez le gynéco**  
Rarement autant de stand-uppeuses se sont livrées, dans les moindres détails, sur leur quotidien physique et psychique. Inconvenant, considéreront certains, libérateur, apprécieront d'autres. Quoi qu'il en soit, cette liberté de ton insolente a trouvé son public, pas seulement féminin. «Il y a de plus en plus d'hommes, se réjouit Tania Dutel en regardant les spectateurs. Ils sont un peu comme des petites souris dans une soirée de meufs et apprennent ce que vivent les femmes, ça rassemble.» Les dis-

cussions intimes entre filles ont passé la rampe de la scène sans s'encombrer de métaphores.

Les mycoses vaginales, par exemple, sont presque devenues un sujet banal, évoqué aussi bien par Tania Dutel que par Amandine Lourdel. Avec une gouaille impayable, cette nouvelle venue prometteuse narre, sans faux-semblants, sa condition de femme célibataire malgré elle avec une verve qui fait mouche. Il y a du Blanche Gardin dans le propos, mais pas dans la forme. Alors que son aînée s'affichait en robe sage, immobile et impassible derrière son micro, Amandine Lourdel, en jean et tee-shirt, énergique et mobile, a un côté plus populaire et un langage parfois «audiardesque».

Ses expériences sexuelles foireuses, sa tendance à trop boire (*«Si je rentre dans un bistrot, demain est annulé»*) la mènent à aborder des histoires de lose et à montrer qu'une femme, c'est aussi ça: se sentir minable en fin de soirée arrosée quand il s'agit d'affronter les toilettes de bar, ou ironiser sur les frottis chez le gynéco. «Ce n'est pas tous les jours que je me prends un doigt de quelqu'un qui a fait autant d'études.» Attachante et sincère, Amandine Lourdel parvient à installer un climat joyeux en y ajoutant même une touche d'émotion lorsqu'elle s'imagine à 74 ans.

D'autres ont fait de leur statut de mère de famille la raison essentielle de leur présence sur scène, racontant accouchement, post-partum et baby blues. Il y a plus de quinze ans, Florence Foresti avait ouvert la voie en démythifiant la maternité dans son spectacle *Mother Fucker*. «Qu'est-ce que je pourrais vous raconter de plus intime, maintenant? Mon accouchement!», exposait la célèbre humoriste dans le dernier quart d'heure de son one-woman-show. Levant le voile sur le «secret maternel auquel sont tenues les femmes pour ne pas effrayer les générations futures», Florence Foresti cherchait avec une incroyable drôlerie les «avantages» d'être enceinte, ironisant, entre autres, sur le circuit veineux de ses seins, digne de Google Maps, ou le pré-tendu «plus beau jour de la vie».

Désormais, Blandine Lehout interroge le public dès son arrivée sur scène : «Y a des femmes en-



Amandine Lourdel, en novembre 2024. THOMAS AULAGNER

ceintes dans la salle?» Multipliant les interactions (faciles et souvent interminables) avec les spectatrices, cette mère de deux enfants parle kilos en trop, périnée malmené (*«Les quintes de toux, tu ne sais plus par où ça sort»*) et enfants encombrants. «Un bébé dans le couple, c'est l'équivalent d'un pigeon à Paris: c'est porteur de maladies et ça dérange en terrasse», lâche cette «maman ordinaire» débordante de vitalité. Ses clins d'œil appuyés et autres gri-

maces lui donnent un côté Foresti, mais sans la force des textes.

Marine Leonardi aussi a fait de sa vie de mère de famille, de ses souvenirs post-accouchements et de sa sexualité «fatiguée» les thématiques de son spectacle *Mauvaise graine*. Le ton de cette trentenaire à l'allure BCBG est direct (*«Une chatte après une naissance, ce n'est plus la même personne»*) et transgressif (*«Je me suis embourgeoisée dans mes rapports sexuels. Maintenant, quand je fais une fel-*

lation, je pense davantage à mes draps: je préfère avaler que faire une machine à laver»).

### Au bord de la crise de mère

Ces stand-up de l'intime, au succès indéniable, sont comme des antidotes pour femmes au bord de la crise de mère, en galère sentimentale ou en cours d'émanipation. Elena Nagapetyan, 37 ans, confie: «J'aime fort mon fils, mais je n'aime pas m'en occuper», et décrit de manière très crue, au risque

**La ligne de crête entre le cash bien troussé et la vulgarité est difficile à tenir. Parfois ça passe, parfois ça casse**

du scabreux, certaines de ses relations sexuelles. La ligne de crête entre le cash bien troussé et la vulgarité est souvent difficile à tenir. Parfois ça passe, parfois ça casse.

Dans son essai *Le Rire des femmes* (PUF, 2021), l'historienne Sabine Melchior-Bonnet raconte la conquête féminine de l'humour, de Mme de Sévigné à Florence Foresti, en la comparant, notamment, à une libération du corps. «Les femmes gagnent le pouvoir de jouer avec les mots, mais aussi avec leur corps et leur visage; le pouvoir surtout de dire comiquement le monde d'un point de vue féminin, jubilatoire, corrosif et démystificateur, le rire féminin balaye tout sur son passage», a-t-elle expliqué avec justesse, lors de la sortie de son ouvrage.

Pendant ce temps, du côté des hommes, la parentalité, l'éducation, la cuisine et le ménage s'inventent sur scène. Dans son nouveau stand-up, Jason Brokers rend hommage aux femmes et aux mères, dégomme le patriarcat et prône le partage des tâches. A 38 ans, dans un récit intime, ce complice artistique de Fary découvre qu'être parent c'est «passer son temps à faire avec plaisir ce qu'on ne veut pas faire». Père de quatre enfants, ce stand-upper à la longue barbe et au doux sourire évoque, de manière sympathique, sa vie domestique et considère que, «pour être de bons maris, il faut être de bonnes épouses». ■

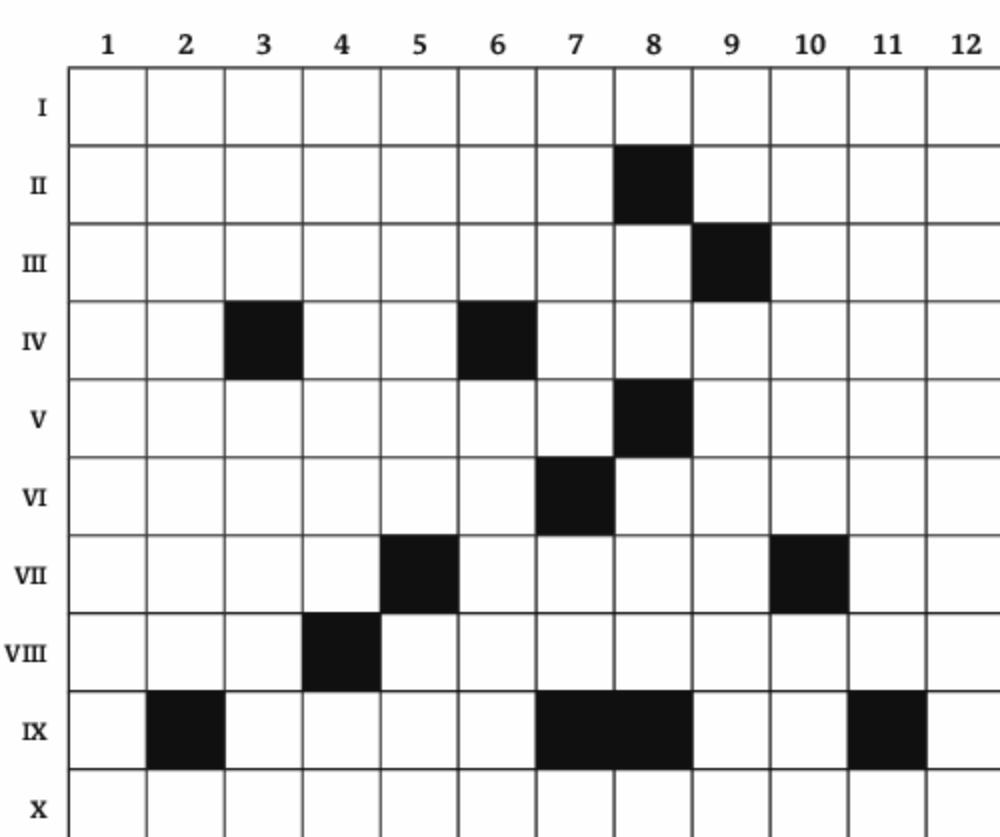
SANDRINE BLANCHARD

**Renversée, de et avec Amandine Lourdel. Le 3 mai à Rouen, du 15 au 17 à Versailles... Nouveau spectacle, de et avec Tania Dutel. Le 16 juin au Théâtre Antoine, Paris 10<sup>e</sup>, et en tournée. La Vie de ta mère, de et avec Blandine Lehout. Le 4 juin à L'Européen, Paris 17<sup>e</sup>, et en tournée.**

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 103  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 102

**HORizontalement** I. Orthopédiste. II. Boui-boui. Pan. III. Surenchère.

IV. IGN. Uh. Totem. V. Die. Béret. Té. VI. Is. Cira. Epar. VII. Escalade. Eta.

VIII. Na. Ré. Etoc. IX. Nippes. E-mail. X. Etrésillonne.

**Verticalement** 1. Obsidienne. 2. Rougissait. 3. Turne. Pr. 4. Hie. Carpe.

5. Obnubilées. 6. Pochera. Si. 7. Euh. Rade. 8. Diète. Etel. 9. Rote. Omo.

10. Spet. Pécan. 11. Ta. Etat. In. 12. Enumérable.

## HORIZONTALEMENT

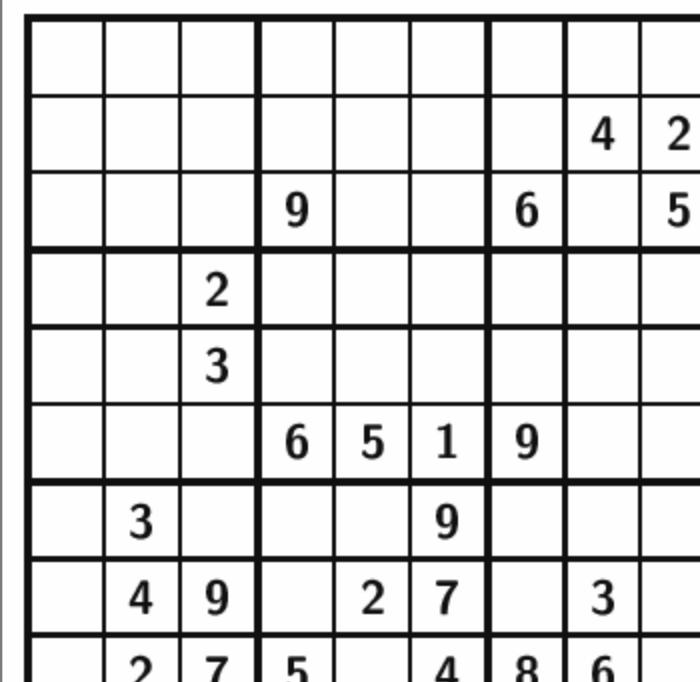
- I. Retenir sa plume volontairement.
- II. Stimulant extrait de la fève de Cababar. Faites-y attention en jetant l'eau du bain. III. Disparu après la guerre, il revient dans nos assiettes. Circule en Bulgarie. IV. Stocké dans les réserves. Le chlore. Terminé par un crochet. V. Equipent les grimpeurs. Permet de rester sur la bonne voie. VI. Lancera son appel. Attaque les fondements. VII. Dieu nerveux et brutal. Coup brutal. Dans tout.
- VIII. La terre dans les mots. Assure le déplacement à la force des bras.
- IX. Endroit. Le temps d'un tour.
- X. Mettre dangereusement au courant.

## VERTICAMENT

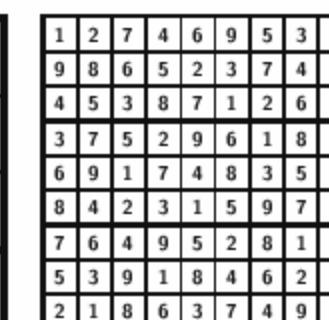
- 1. Transforme l'estomac en chambre à air. 2. Ses taux sont toujours prohibifs. 3. Fête en Asie. Agréablement léger. 4. Réponses divines aux questions. Entrent en lice. 5. Chercher son public. Vent libérateur. 6. N'a que des anciens élèves. Emprunte sans vergogne. 7. Roi des rois disparu. Bout de métal. 8. Tour complet. A la patte chez Feydeau. 9. Sorties du tube. A faire pour se garer. 10. Couvris de chagrin. Peut tout faire sauter. 11. Travaille les belles essences. 12. Libère le secret.

## SUDOKU

N°25-103



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



**Très difficile**  
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

**Le Monde** est édité par la Société éditrice du **Monde** SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

**Rédaction** 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

**Abonnements** par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

**Courrier des lecteurs** Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

**Internet** : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

**Collection** : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60  
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037

**ACPM**  
PRINTED IN FRANCE  
**publicité**  
Directrice générale  
Elisabeth Cialdella  
**67-69, avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26**

**L'imprimerie**, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France  
Mid-Print, Gallargues le Montueux

**Origine du papier** : UK, France.  
**Taux de fibres recyclées** : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation** : PtO = 0,0083 kg/tonne de papier



EN VENTE  
CHEZ VOTRE  
MARCHAND  
DE JOURNAUX

# Chanel fait escale sous le soleil de Côme

La maison de la rue Cambon a présenté, mardi, son défilé croisière sur les rives du lac italien. Dévoilant des silhouettes à la nonchalante élégance, en tailleur à manches gigot, short en tweed et robe nuisette à sequins

**MODE**  
CÔME (ITALIE)

Peut-on organiser un défilé sans directeur artistique ? Affirmatif, si l'on en juge par le calendrier printanier des shows : Gucci, qui attend l'arrivée de Demna, présentera sa «cruise» le 15 mai à Florence. Avant cela, Chanel a également choisi l'Italie pour mettre en scène sa croisière 2025-2026 – réalisée par le studio – au lac de Côme, mardi 29 avril. La maison de la rue Cambon a nommé Matthieu Blazy en décembre 2024 ; celui-ci a pris ses fonctions en avril et devrait dévoiler son premier essai à la fashion week de Paris, en octobre.

Chanel, qui compte parmi les trois plus importantes griffes de luxe mondiales en chiffres d'affaires, n'entend pas renoncer à ses six défilés annuels, surtout pas à celui de sa croisière, qui pèse lourd dans le chiffre d'affaires. En l'absence de directeur créatif, la griffe a fait le choix d'une destination sans risque – le lac de Côme, d'une indéniable beauté, dispose de toute l'infrastructure nécessaire pour organiser des événements somptueux.

«Côme, c'est un lieu mythique, qui incarne tout un imaginaire autour du cinéma», assure Bruno Pavlovsky. Le président des activités mode de Chanel fait allusion aux films qui ont pu être tournés là (du *Jardin du plaisir*, d'Alfred Hitchcock, en 1925 jusqu'au James Bond, *Casino Royale*, de Martin Campbell en 2006), ainsi qu'aux acteurs ou réalisateurs qui y possèdent une villa. Le lac permet aussi de faire référence à l'histoire de la maison : Gabrielle Chanel y aurait rendu visite à son ami le réalisateur Luchino Visconti dont la famille possédait la villa Erba. En amont du défilé, la marque y a d'ailleurs organisé un dîner pour ses quelque 800 invités.

Chanel a aussi pris le temps de montrer aux journalistes deux manufactureries de la région : le fabricant de souliers



Chanel, collection croisière 2025-2026. CHANEL

**La collection, inspirée de la villa d'Este, fantasme la vie d'un hôtel accueillant artistes et stars du cinéma**

Roveda, qu'elle a racheté en 1999, ainsi que le spécialiste de la soie Mantero, dans lequel elle a pris une participation minoritaire en 2025. Depuis une vingtaine d'années, la marque française investit ou rachète en France et en Italie des petites entreprises dépositaires d'un savoir-faire particulier ; elles sont désormais une soixantaine à faire partie de l'écosystème de Chanel, qui les laisse continuer leur collaboration avec des griffes de luxe concurrentes.

«Certaines sont des entreprises familiales sans héritier, d'autres ont connu de graves difficultés après le Covid-19. Parfois, il s'agit juste d'aider des manufactures en bonne santé à investir dans des machines qui leur permettent de rester à la pointe de l'innovation», explique Bruno Pavlovsky. Chanel cherche à garantir une qualité constante, un enjeu crucial dans le contexte actuel où la production de biens de luxe a beaucoup crû en quelques années,

parfois de manière incontrôlée. En 2024, Dior et Armani s'étaient retrouvées sous le coup d'une enquête pour exploitation de travailleurs chez des sous-traitants chinois en Italie. Aujourd'hui plus que jamais, les griffes de luxe sont conscientes de la nécessité de légitimer les prix stratosphériques qu'elles pratiquent.

#### Chapeau de paille et escarpins

Faire la démonstration de l'excellence des savoir-faire et vendre le rêve : c'est sur ces deux piliers que repose la communication de Chanel. La seconde mission a été remplie par le défilé, présenté à la villa d'Este, un palais Renaissance transformé en palace en 1873. Situés au bord du lac, ses jardins offrent une vue spectaculaire sur les montagnes et les villages du versant opposé. Les invités y étaient attablés, observant les mannequins évoluer dans ce décor de carte postale.

La collection, inspirée de la villa d'Este, fantasme la vie d'un hôtel accueillant artistes et stars du cinéma. Des femmes qui, toujours cachées derrière leurs lunettes noires, prennent leur petit déjeuner en peignoir sur leur terrasse, flânant autour d'une piscine, remontent se changer pour le cocktail. Et n'ont pas peur d'en mettre plein les yeux.

Les silhouettes les plus décontractées – présentées au début – sont les plus convaincantes. La robe de chambre est habilement transformée en jolie robe blanche ceinturée où la capuche devient un col marin, et où les poches plissées se parent de boutons-bijoux. Porté avec un chapeau de paille et des escarpins bicolores qui le décalent, un ensemble polo et jogging en jersey rayé a de l'allure. Une robe nuisette prend quant à elle un tour plus habillé grâce aux sequins qui tombent comme une pluie fine sur le bas de la jupe. Des idées simples, mais bien exécutées, qui rendent les silhouettes désirables.

S'éloignant de sa sobriété initiale, la collection multiplie les fioritures. Des tailleur un peu amples aux manches gigot, des shorts en tweed à la taille qui remonte jusqu'à la poitrine, des jupes à rayures horizontales tricotées en mailles très épaisses, un imprimé floral délavé déployé sur des robes volantes... Autant d'éléments peu flatteurs pour la silhouette, qui cohabitent étrangement avec d'autres plus tape-à-l'œil (robes lamées ou en cuir irisé, microchemise en forme de plastron, mules vernies).

Ces divergences sont le symptôme du manque de cap esthétique induit par l'absence de directeur artistique depuis près d'un an. Cela a-t-il eu un impact sur la santé économique de Chanel, dont les ventes avaient atteint 15,6 milliards d'euros en 2023 ? On le saura courant mai, quand la maison annoncera ses résultats pour 2024. En tout cas, le choix de Matthieu Blazy, adulé dans le milieu de la mode pour sa créativité et sa singularité, semble témoigner de la volonté d'opérer un virage stylistique. Toute la difficulté, pour lui, consistera à faire évoluer les codes de la maison sans brusquer la précieuse clientèle. ■

ELVIRE VON BARDELEBEN

## Dans l'Oise, des ateliers qui cultivent des savoir-faire

LE DÉFILÉ CROISIÈRE 2025-2026 présenté le 29 avril, au bord du lac de Côme (Italie), a donné l'occasion à Chanel de montrer l'importance qu'elle accorde à la qualité. La veille du show, la maison de luxe a fait visiter deux manufactures de la région, avec qui elle collabore étroitement. Au mois de mars, elle avait déjà entrepris de montrer les coulisses de sa production en ouvrant les portes de ses ateliers de Verneuil-en-Halatte (Oise) à quelques médias, dont *Le Monde*.

Inaugurés en 2021, ceux-ci prennent la forme d'un parallélipède de 25 000 mètres carrés à la lisière de la forêt d'Halatte. La production électrique y est assurée par des panneaux photovoltaïques, la plupart des espaces de travail sont baignés de lumière naturelle. Opportunément situés à une cinquantaine de kilomètres de Paris, les ateliers sont spécialisés dans la fabrication des deux sacs best-sellers : le 2.55, lancé par Gabrielle Chanel en 1955, et le 11.12 (aussi appelé le «classique»), une déclinai-

son du précédent imaginé par Karl Lagerfeld dans les années 1980.

Ce site, qui fait la fierté de la marque, a été pensé pour être montré. Il possède sa propre salle d'exposition, qui met en scène l'histoire et les caractéristiques de ses sacs si cruciaux pour la santé économique de Chanel. Une sélection de 2.55 et 11.12 est aussi exposée dans les petites vitrines du grand hall d'accueil, où le dernier défilé à date est diffusé sur écran géant.

Pour Chanel, la visite du site permet de présenter quelques-uns de ses 300 artisans locaux, du préposé au contrôle qualité des peaux (un transfuge du secteur de l'aéronautique) à la personne chargée de passer un lien de cuir dans des maillons de métal pour obtenir la fameuse chaîne entrelacée (une employée fidèle, forte de trente-huit ans d'ancienneté dans la maison).

Chaque étape souligne à quel point l'élaboration des deux sacs est complexe : chacun nécessite 180 opérations, effectuées par 30 personnes.

Même s'ils sont déjà qualifiés, les maroquiniers de Verneuil-en-Halatte sont formés sur place pendant quatre à cinq ans, pour être capable d'intervenir à n'importe quelle phase du processus. Et être à leur tour dépositaire du fameux savoir-faire propre à ces modèles qui sont désormais uniquement réalisés en France.

**Montrer comment on travaille** Décomposer toute la chaîne de production dont la plupart des étapes sont réalisées à la main est une manière ingénue de légitimer les prix pratiqués, qui se sont envolés depuis une dizaine d'années. Par exemple, ceux du 11.12 : en France, il se vendait au prix de 1 500 euros en 2006 ; il était à 4 800 euros en 2019 ; il est aujourd'hui à 10 300 euros.

D'après Chanel, cette inflation reflète la hausse du coût des matières premières ; elle résulte aussi d'une politique d'uniformisation des prix entre les différentes ré-

gions (longtemps, il était plus avantageux d'acheter en Europe). Elle correspond enfin à la volonté d'être parfaitement transparent sur le processus de fabrication, et d'être, à terme, capable de donner toutes les informations concernant les matières premières, l'impact environnemental, les conditions de production.

«On ne cesse de parler du prix du luxe», pointe Bruno Pavlovsky, président des activités mode de Chanel, quand on l'interroge sur les raisons qui le poussent à montrer ses manufactures. «Certaines marques pratiquent des prix élevés qui ne correspondent pas à la valeur de leurs produits. Chanel se trouve là où elle est aujourd'hui [en bonne santé économique] parce qu'elle fabrique des produits exceptionnels. Il me paraît important de montrer comment on travaille.» La maison de la rue Cambon aurait tort de s'en priver, car elle possède des ateliers de production à la hauteur de ses ambitions. ■

E. V. B. (VERNEUIL-EN-HALATTE, OISE)

# Le trumpisme est-il un fascisme ?

## ENTRETIEN

**Q**uelques heures après la seconde investiture de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, le 20 janvier, Elon Musk, fervent soutien du nouveau locataire de la Maison Blanche et membre de sa nouvelle administration, se tape la poitrine gauche avec la main droite, puis tend le bras, paume ouverte, par deux fois, devant les caméras du monde entier. La similitude évidente du geste avec le salut fasciste, utilisé comme signe de ralliement par les régimes de Benito Mussolini et d'Adolf Hitler, relance les spéculations quant à la proximité de Trump et de son mouvement MAGA, «*Make America Great Again*», avec l'idéologie fasciste.

D'autant qu'un mois plus tard, Steve Bannon, ancien conseiller de Trump et figure de l'extrême droite américaine, reprend le geste à la Conservative Political Action Conference. La question, multidimensionnelle, agite le champ politico-médiaque et les cercles académiques depuis le premier mandat du milliardaire. Nombreux sont ceux qui n'hésitent plus à qualifier de «fasciste» la politique du nouveau président : c'est le cas de l'ancien chef de cabinet de Trump John Kelly ou de l'historienne américaine Ruth Ben-Ghiat. La pertinence de l'étiquette, pourtant, reste largement discutée.

Pour éclairer ce débat, deux chercheurs se sont prêtés, pour *Le Monde*, au jeu de l'entretien croisé. Olivier Burtin est maître de conférences en civilisation des Etats-Unis à l'université de Picardie Jules-Verne et spécialiste du rôle de l'extrême droite au sein de la société américaine. Marc Lazar est professeur émérite d'histoire et de sociologie politique à Sciences Po et titulaire de la chaire Relations franco-italiennes pour l'Europe de la Libre université internationale des études sociales, à Rome.

### Comment les historiens définissent-ils le fascisme ?

**Marc Lazar :** La définition du fascisme a toujours été sujette à débat, car, à l'origine, ce n'est pas une idéologie mais un mouvement, les Faisceaux italiens de combat, fondé en 1919 par Benito Mussolini. Il naît de l'irruption des masses en politique, dans l'Italie du début du XX<sup>e</sup> siècle, et prend la forme d'une contestation des deux grandes idéologies qui dominent alors le champ politique : d'un côté, le libéralisme, de l'autre, le grand mouvement ouvrier dans ses variantes socialiste et communiste.

Le fascisme naît aussi et surtout de la Grande Guerre : l'intensité des combats a accoutumé les jeunes hommes à l'acte de donner la mort et facilité la diffusion d'un virilisme exacerbé. Après le conflit, ils reviennent en Italie avec la volonté de bousculer les mœurs politiques et d'user de la violence, s'il le faut. Organisé autour d'un leader, ce «fascisme-mouvement» est donc un parti armé appuyé sur des références nationalistes, et en particulier sur une mythologie qui voit dans les dispositions du traité de Versailles [du 28 juin 1919] une injustice et une «victoire mutilée» pour l'Italie.

Parvenu au pouvoir en octobre 1922, il devient autre chose : un régime fasciste qui instaure un parti unique et une dictature, et qui a rapidement pour ambition d'engendrer une humanité nouvelle par le biais d'un encadrement complet de la société. Phénomène politique complexe, le fascisme mêle des aspects conservateurs et révolutionnaires, parce qu'il souhaite bouleverser le mode traditionnel de comportement.

Cette catégorie peut-elle être étendue à d'autres périodes et mouvements politiques ?

Spécialiste de l'Italie de Benito Mussolini, l'historien **Marc Lazar** estime que le président américain instaure une démocratie illibérale plutôt qu'un véritable fascisme. Pour l'américaniste **Olivier Burtin**, en revanche, les ressemblances du phénomène Trump avec le fascisme sont plus importantes que les différences

**M. L. :** Dans le champ académique, deux écoles s'opposent. L'une, dite «restrictive», représentée notamment par l'historien italien Emilio Gentile et les historiens français, considère que le fascisme commence en 1919 et finit en 1945, et qu'il ne peut qualifier que les régimes italien et allemand de cette période.

Une deuxième école, dite «générique», représentée notamment par les historiens britanniques et américains Roger Griffin, Robert Paxton, George Mosse ou Stanley Payne, considère que la notion de fascisme peut être étendue à d'autres mouvements et régimes politiques qui se distinguent par une croyance dans le déclin fondamental des sociétés, un nationalisme exacerbé et le recours à la violence. Les adeptes de cette deuxième interprétation ne sont pas tous d'accord, certains considérant que la Hongrie de l'amiral Miklos Horthy ou la Phalange espagnole relevaient du fascisme et d'autres non ; mais nombre d'entre eux tendent à associer le pérönisme au fascisme, et presque tous estiment qu'il y a eu des fascismes argentins.

Cette question n'a pas préoccupé que les historiens : d'autres acteurs ont contribué à étendre l'utilisation de l'étiquette «fasciste» au-delà de l'expérience italienne des années 1919-1945. Des intellectuels, d'abord : l'écrivain Pier Paolo Pasolini affirme ainsi, dans ses *Ecrits corsaires* [Flammarion, 1976], que la société de consommation est un fascisme par son pouvoir uniformisant sur les individus. De même, le philosophe Umberto Eco énonce, lors d'une conférence, en 1995, les critères de ce qu'il appelle l'«ur-fascisme», c'est-à-dire le «fascisme éternel».

L'usage du terme s'est enfin répandu avec l'instrumentalisation politique du fascisme par l'antifascisme, qui étend l'étiquette à toutes les droites pour les disqualifier : en 1958, par exemple, lorsque le général de Gaulle revient au pouvoir en France, la gauche défile au cri de : «Le fascisme ne passera pas !»

**L'approche «généérique» du fascisme permet-elle aux historiens d'utiliser la notion dans le contexte états-unien ?**

**Olivier Burtin :** Si, à la suite de la formulation du «fascisme générique», le concept a été appliqué à certaines expériences asiatiques ou latino-américaines, l'historiographie états-unienne s'est longtemps tenue à l'écart de ce développement. L'arrivée de Trump au pouvoir en 2017 a cependant changé la donne : de nombreux historiens ont dépassé leurs réticences à prendre au sérieux l'existence d'une tradition fasciste au sein même des Etats-Unis.

Les historiens considèrent désormais qu'elle a eu plusieurs représentants. Dès l'entre-deux-guerres, des personnalités comme William Dudley Pelley, leader d'une milice paramilitaire appelée la Légion d'argent, faisaient l'apologie d'un nationalisme, d'un anticommunisme et d'un antisémitisme très violents. Cette tradition ne s'est pas avec

et sa prise de fonctions, en janvier. Quelles transformations justifient, selon vous, ce réexamen ?

**O. B. :** Le Trump auquel nous faisons face aujourd'hui n'est pas le même que celui de 2015-2016 : il s'est radicalisé. Cette droitisation a été palpable tout au long de la campagne électorale de 2024. Lors de son premier mandat, Trump était freiné par plusieurs obstacles : son inexpérience du gouvernement ; la présence dans son administration de personnes jouant le rôle de garde-fous ou encore l'opposition au Congrès de la vieille garde du Parti républicain ; l'absence de programme clair et structuré. Aujourd'hui, ces obstacles n'existent plus. Trump a une meilleure connaissance de l'appareil d'Etat américain, toute opposition interne au sein du Parti républicain a disparu et il peut s'appuyer un programme finement élaboré, le Project 2025, pour guider son action. Nous sommes désormais en mesure de le juger sur ses actes plutôt que sur ses discours.

**Pensez-vous, aujourd'hui, que le trumpisme s'apparente au fascisme ?**

**M. L. :** Il y a incontestablement des analogies entre les deux régimes : le nationalisme, la volonté de remettre en cause une partie des libertés académiques, les menaces contre la presse, la répression contre les contestataires, notamment les étudiants. Mais une analogie n'est pas une homologie. Si Trump représente un défi absolument considérable pour la démocratie et pour les libertés, parler de fascisme pour qualifier sa personne et sa politique me paraît compliqué tant la situation américaine présente de profondes différences avec le fascisme historique.

Il y a d'abord la question de la violence : l'assaut du Capitole par ses partisans, certes brutal, n'a rien à voir avec la férocité des bandes armées italiennes qui terrorisaient leurs adversaires politiques et la population. Il y a également le fait que le fascisme suppose un Etat fort : si le gouvernement fédéral est puissant sur le plan politique, Trump conduit actuellement, à travers l'action d'Elon Musk et du Department of Government Efficiency [«département de l'efficacité gouvernementale»], une politique de réduction du périmètre étatique, et l'économie américaine est loin d'être soumise à l'autorité de l'Etat comme elle l'était sous le fascisme. Enfin, le fascisme se caractérise par l'encadrement général de la société et la préparation systématique de la population pour engendrer une humanité nouvelle : ils n'ont pas cours aux Etats-Unis, qui ne connaissent pas de parti unique.

Utiliser le terme «fascisme» pour qualifier le trumpisme me paraît donc poser problème. Si nous parlons du trumpisme comme d'un fascisme, comment décrire, par exemple, aux yeux des jeunes générations, l'horreur spécifique du régime fasciste italien ? Recourir au terme «fascisme» est, en outre, une facilité qui ne nous permet pas de comprendre la spécificité de ce qui est en train d'avvenir. Il nous faudrait inventer un nouveau terme, comme l'ont fait les contemporains du fascisme, du bolchevisme et du nazisme qui, face à ces régimes inédits, inventèrent la notion de totalitarisme.

**O. B. :** Il faut, à mes yeux, distinguer trois choses : la figure de Trump, son mouvement et la forme de son régime politique. Trump n'est pas un idéologue : il a démontré qu'il était capable de prendre toute position et son contraire tant, pour lui, la fin – c'est-à-dire la réalisation de ses intérêts personnels – justifie les moyens. Lui accorder le terme «fasciste» serait mal comprendre sa relation instrumentale à la politique.

Du côté de son mouvement, il y a, en revanche, des gens qui se définissent comme fascistes et qui le voient comme un relais important de leurs idées, voire comme leur

**«LE TRUMP AUQUEL NOUS FAISONS FACE AUJOURD'HUI N'EST PAS LE MÊME QUE CELUI DE 2015-2016 : IL S'EST RADICALISÉ»**  
OLIVIER BURTIN

la seconde guerre mondiale : en 1959, George Lincoln Rockwell crée le Parti nazi américain, qui adopte la croix gammée comme symbole et le salut *Sieg Heil* [«salut à la victoire»] – il est notamment à l'origine du slogan «White Power». Dans les années 1970-1980, la scène politique américaine compte un personnage comme David Duke : après un passage au sein d'un parti néonazi alors qu'il est encore étudiant, il se tourne vers le Ku Klux Klan, puis devient le principal représentant de l'extrême droite américaine de l'époque, allant jusqu'à gagner une élection en Louisiane.

Il faut également mentionner ce qu'on appelle à l'époque du premier mandat de Trump l'«alt-right» – la droite alternative. Dans les années 2010, cette nébuleuse de négationnistes, de podcasteurs et de militaires d'extrême droite s'est rassemblée autour d'une idéologie qui flirtait ouvertement avec le fascisme. Si elle ne représente pas toute l'extrême droite américaine, la tradition fasciste a eu une influence indéniable sur la vie politique du pays : elle a su créer des thèmes et des slogans qui ont eu un écho bien au-delà de ses cercles.

**Lors du premier mandat de Trump, l'opinion dominante, dans les champs académique et médiatique, considérait qu'il ne pouvait être qualifié de fasciste. Pourquoi ?**

**O. B. :** Il y avait d'abord l'idée qu'utiliser le terme «fascisme» conduirait, en identifiant le président à une tradition étrangère, à minimiser les racines profondément américaines du phénomène Trump et à «excuser» l'Amérique. Beaucoup d'observateurs estimaient aussi que le terme ne permettait pas de saisir les spécificités et les nouveautés du trumpisme – par exemple, le fait qu'il se diffuse principalement via les réseaux sociaux. Enfin, le terme ayant pu être instrumentalisé de façon abusive à la gauche et à la droite de l'échiquier politique, certains spécialistes le considéraient comme inopérant dans un contexte scientifique strict : ils suggéraient donc de l'abandonner.

Au fur et à mesure de l'avancée du premier mandat de Trump, le nombre de personnes qui s'opposaient à l'utilisation du terme «fascisme» pour caractériser le trumpisme s'est réduit. L'attaque contre le Capitole du 6 janvier 2021 a ainsi démontré de manière évidente que le président américain était prêt, au besoin, à user de la violence politique pour renverser le résultat d'une élection démocratique légitime. Cette date a constitué un tournant important : elle a convaincu de nombreux observateurs, aux Etats-Unis, de la validité du terme. L'éminent historien du fascisme Robert Paxton, qui se refusait jusque-là à l'employer, a d'ailleurs changé d'avis.

**La question est posée à nouveaux frais depuis la réélection de Trump**



Olivier Burtin et Marc Lazar. BEN LAMARE

champion. Trump n'a jamais désavoué ouvertement ces soutiens venus de l'extrême droite – je pense à David Duke ou à la milice néofasciste des Proud Boys (*«garçons-fiers»*). En ce qui concerne l'idéologie du mouvement trumpiste lui-même, les similitudes avec le fascisme sont pour le moins troublantes. L'idéologie du mouvement MAGA repose sur l'idée que le groupe qui contrôlait historiquement les différents leviers de pouvoir aux Etats-Unis – les hommes blancs et principalement chrétiens – a été «remplacé» par d'autres groupes sociaux – les femmes et les personnes de couleur. Selon eux, ce groupe autrefois dominant est aujourd'hui dominé, victime de discriminations, voire exclu du système politique, et ses valeurs ne sont plus reconnues comme les valeurs dominantes dans la société. Le trumpisme est donc, comme le fascisme, imprégné de la peur du déclin et de la nostalgie d'un âge d'or perdu qu'il faudrait retrouver.

Enfin, citons, parmi les similitudes entre le fascisme et le trumpisme, le refus d'accorder le respect et le statut d'opposition légitime à ses adversaires politiques – les démocrates sont considérés comme des traîtres à la nation avec lesquels il ne peut plus y avoir de débat politique raisonnable – et, plus largement, le rejet du libéralisme et du pluralisme politiques.

#### Qu'en est-il du régime politique instauré par Trump?

**O. B.:** Le régime politique états-unien n'est pas, à l'heure actuelle, un régime fasciste comparable à ceux de l'entre-deux-guerres, mais les ressemblances avec le fascisme sont, à mes yeux, plus importantes que les différences. S'il n'y a pas de parti armé, le rôle de la violence en politique grandit chaque jour aux Etats-Unis : plusieurs personnalités politiques du Parti démocrate et du Parti républicain opposées à Trump se sont fait l'écho de menaces contre leur famille.

S'il n'y a pas de parti unique, Trump continue, comme lors de son premier mandat, à mettre en place des mesures visant à affaiblir les think tanks, les cabinets d'avocats et les organisations de levées de fonds du Parti

démocrate : son objectif est de saper durablement l'opposition politique et de faire en sorte que, grâce à des élections faussées, le Parti républicain soit en mesure de se maintenir au pouvoir de façon quasi perpétuelle. S'il n'existe pas d'organisations de jeunesse qui enrégimentent les jeunes Américains dès leur plus jeune âge, des tentatives de cooptation de la société civile commencent à se faire jour, notamment dans le milieu universitaire ou dans celui des médias. S'il n'y a pas de promotion claire d'une humanité nouvelle, comme on pouvait le voir dans l'entre-deux-guerres en Europe, le mouvement MAGA est porteur d'un masculinisme visant à la régénération d'un certain idéal de la masculinité traditionnelle et à la réinstallation de la domination masculine dans la famille et la société. Il promeut, par ailleurs, un néonationalisme qui appelle les Américains blancs à faire plus d'enfants pour contrecarrer le déclin démographique de la population blanche aux Etats-Unis et en Europe.

Enfin, si Trump témoigne, depuis son retour au pouvoir, d'une volonté de réduire l'Etat social à la portion congrue, il renforce considérablement la puissance de l'Etat dans les domaines qui relèvent de l'exécutif, notamment l'immigration et la défense. En s'appuyant sur la théorie de l'*«exécutif unitaire»* – l'idée selon laquelle la branche exécutive du pouvoir aux Etats-Unis n'aurait quasiment aucun compte à rendre au pouvoir législatif du Congrès –, il tente d'imposer une vision de l'Etat fort et d'en faire le bras armé de son agenda politique.

**M. L.:** C'est vrai, mais des éléments fondamentaux du fascisme manquent, à mes yeux, à l'appel. Il y a d'abord la question du peuple. Pour Trump, le peuple est, si j'ose dire, «bon» – à condition qu'il soit, selon lui, nettoyé des immigrants qui «contaminent» son sang. Benito Mussolini, au contraire, considérait que le peuple n'était pas à la hauteur de ses aspirations : il le valorisait, l'encensait même, mais il le percevait comme corrompu, «dévirilisé» par la *dolce vita* romaine et par l'Eglise catholique – il devait donc être rééduqué et dressé.

#### «MALGRÉ TOUS LES DÉFAUTS ET TOUTES LES LIMITES DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE, LA PRESSE Y EST TOUJOURS LIBRE ET IL EXISTE DES CONTRE-POUVOIRS»

MARC LAZAR

Il y a, ensuite, la question du bellicisme. Il était au cœur du fascisme, qui valorisait la guerre, alors que la politique américaine est ambiguë sur ce point : si l'administration Trump a récemment manifesté des ambitions impérialistes, le président se revendique comme un artisan de la paix et se réfère sur le refus des Américains de mourir à l'étranger.

Il y a enfin, et surtout, le contexte historique. Lorsque le fascisme s'instaure en Italie, la tradition et la culture démocratiques y sont à la fois très récentes et très fragiles. Malgré tous les défauts et toutes les limites de la démocratie américaine, la presse y est toujours libre et il existe des contre-pouvoirs. La tradition démocratique états-unienne est ancienne : elle n'a pas dit son dernier mot.

#### D'autres termes vous sembleraient-ils plus appropriés ?

**M. L.:** Nous avons d'autres notions à disposition, notamment celle de démocratie illibérale, un terme revendiqué par le premier ministre hongrois, Viktor Orban, lui-même source d'inspiration pour les mouvements d'extrême droite à travers le monde. Un démocrate illibéral se plie au jeu de l'élection, tout en réduisant les libertés et en imposant une forme de contrôle sur la société. Trump est sans doute un démocrate illibéral, mais un fasciste, on n'en est pas là !

**O. B.:** Je suis d'accord. On peut parler de démocratie illibérale ou de régime autoritaire compétitif. Il reste un degré de compétition politique entre le Parti démocrate et le Parti républicain, mais les règles du jeu ne sont plus impartiales et honnêtes – le parti au pouvoir truque les élections pour maintenir une façade démocratique tout en s'assurant que les résultats des élections lui soient toujours favorables.

#### Pourquoi la question de la proximité du trumpisme avec l'idéologie fasciste se pose-t-elle de façon si pressante ?

**M. L.:** Ce débat sur la question du fascisme est né avant le surgissement du phénomène trumpien. En France, on a eu ce type d'inter-

rogation avec le Front national [devenu Rassemblement national en 2018] ; en Italie, avec l'arrivée de Silvio Berlusconi au pouvoir [en 1994] ou la victoire de Giorgia Meloni [en 2022]. Nos démocraties sont profondément imprégnées d'antifascisme : l'apparition de phénomènes politiques semblant avoir un lien, ou en ayant un, avec le fascisme est donc interprétée comme un signe de leur affaiblissement.

Parce que la démocratie américaine est considérée comme un modèle et une source d'inspiration pour le reste des démocraties occidentales, l'émergence du phénomène Trump a légitimement relancé cette question dans un contexte d'augmentation du niveau de défiance politique et de montée des populismes dans la plupart des démocraties occidentales.

Si la question se pose de façon aussi aiguë, c'est aussi parce qu'un certain nombre de ces mouvements populistes – Vox en Espagne, Alternative für Deutschland en Allemagne, Fratelli d'Italia en Italie – sont «anti-antifascistes». Le parti de Giorgia Meloni se distancie du régime fasciste, condamne les lois antisémites de 1938, mais il parle d'un passé révolu : il critique donc les antifascistes qui ne veulent pas oublier les crimes de Mussolini. Cet «anti-antifascisme» incite à poser la question du rapport au fascisme de ces entités politiques.

**O. B.:** Poser la question du fascisme de Trump permet de mesurer la gravité de la situation actuelle, mais aussi de ne pas considérer Trump comme un phénomène isolé, une anomalie dans l'histoire américaine. On ne peut expliquer son ascension au sein du système politique américain sans prendre en compte les bases sociales et les traditions politiques – y compris fascistes – dans lesquelles s'inscrit son mouvement. L'extrême droite a de profondes racines dans la société américaine : elle ne disparaîtra pas avec Trump. L'existence de toute une génération d'acteurs politiques comme le vice-président, J. D. Vance, qui prépare déjà «l'après-Trump», en est la preuve. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION DUPONT

# Clément Beaune et Benjamin Morel

## La proportionnelle représente un outil de compromis et de stabilité

Le haut-commissaire au plan et le constitutionnaliste proposent de s'inspirer des dispositifs allemand ou italien pour éviter les inconvénients de certains modèles de scrutins proportionnels, et conjuguer gouvernabilité du système politique avec représentativité et ancrage des élus

**E**n France, le mode de scrutin relève d'un acte de foi. Il convient d'être pour ou contre le scrutin majoritaire ; pour ou contre la proportionnelle. Or, le mode de scrutin n'est ni une valeur ni un principe. C'est un instrument qui, comme tout instrument, est à considérer à l'aune de son efficacité. C'est d'ailleurs là l'approche qui fut celle du général de Gaulle, favorable à la proportionnelle en 1944 et au scrutin majoritaire en 1958. C'est aussi ce qui le conduit à ne pas inscrire ce dernier dans la Constitution, pour que, constatant son inefficience, il soit possible d'en changer par une loi ordinaire.

Le mode de scrutin majoritaire à deux tours ne donne pas nécessairement de majorité. En place durant presque toute la II<sup>e</sup> République, il n'en a jamais donné dans ce pays avant 1962. Il n'en donne qu'en période de bipolarisation de la vie politique, et au prix d'une forte démobilisation électorale entre les deux tours des électeurs frustrés d'un choix. Or la bipolarisation semble aujourd'hui avoir vécu.

Quand personne ne dispose de majorité, le mode de scrutin majoritaire à deux tours devient facteur d'instabilité. Les partis sont en effet contraints par le jeu d'alliances qui les a portés au premier tour, ce qui les empêche de former des majorités en brisant les frontières des

blocs. Ce constat n'est pas lié à notre « culture politique » qui empêcherait la formation de coalitions. C'est plutôt le mode de scrutin majoritaire à deux tours qui forge une culture politique hostile à un compromis devenu indispensable : il n'est pas mauvais en soi, il est simplement devenu inadapté à la transformation de notre vie politique.

### Participation stimulée

Faut-il alors passer à la proportionnelle ? Cette dernière a des avantages. L'on sait notamment qu'elle stimule la participation : 7 points en moyenne, 12 points chez les jeunes. Elle accroît l'adhésion aux institutions et aux politiques publiques. Un électeur sur deux ayant voté pour un des partis membres de la coalition, contre deux sur dix dans les derniers scrutins législatifs en France, plus de citoyens se sentent représentés mais aussi solidaires de la majorité gouvernementale.

Parmi les critiques qui lui sont faites, l'idée que les partis se livreraient à des jeux d'alliances dans le dos des électeurs, ce qui accroîtrait la défiance, relève du lieu commun sans fondement empirique. Les formations politiques rentrant dans un jeu d'alliance ne peuvent s'y risquer avec des partis infréquentables pour leurs électeurs, et elles seront sanc-

tionnées si leurs priorités ne figurent pas dans le programme de coalition.

Par ailleurs, l'idée que la proportionnelle produirait de l'instabilité gouvernementale devrait faire bien rire Angela Merkel, elle qui, à la tête d'un instable système à la proportionnelle, a connu quatre présidents de la République française. Il y a aujourd'hui onze groupes politiques à l'Assemblée nationale, contre sept en Allemagne, six en Suisse ou cinq en Autriche.

Enfin, la proportionnelle favorise les alliances et les coalitions en les rendant moins coûteuses pour les partis. Plus apaisantes : il est clair dès le départ qu'il faudra chercher des alliés au Parlement après les élections. Et plus transparentes aussi : les accords de coalition se font à ciel ouvert, à l'issue du vote, et durent le plus souvent toute la législature. Elle représente ainsi un outil de compromis et de stabilité ; encore faut-il qu'elle soit bien construite.



### LE MODE DE SCRUTIN MAJORITAIRE N'EST PAS MAUVAIS EN SOI, IL EST SIMPLEMENT DEVENU INADAPTÉ À LA TRANSFORMATION DE NOTRE VIE POLITIQUE

Le débat mérite d'être élargi au-delà des idées qui fleurissent le plus spontanément. Parmi elles, la proportionnelle strictement départementale (l'électeur vote pour des listes de candidats à la députation dans le cadre de chaque département) pose un problème de représentativité pour les départements, souvent ruraux, qui n'élisent qu'un à trois députés. Elle pousse, dans ces territoires, à la formation de coalitions avant l'élection, dont on constate qu'elles empêchent souvent, après le scrutin, la mise en place de coalitions alternatives permettant de former un gouvernement.

De même, la dose de proportionnelle (une partie de l'Hémicycle est élue au scrutin majoritaire et l'autre au scrutin proportionnel) a souvent la cote, mais, outre qu'elle entraîne les mêmes difficultés que la précédente, s'y ajoute un autre inconvénient : plus les circonscriptions sont grandes, plus elles donnent tendanciellement le même résultat que le scrutin majoritaire.

### Elargir la focale

Il est donc important d'élargir la focale pour surmonter la crise démocratique. Pourquoi, par exemple, ne pas examiner un mode de scrutin à dimension régionale, ou s'inspirer du modèle allemand, qui est à l'origine... français ? En effet, l'Allemagne a adopté un mode de scrutin à finalité proportionnelle, où une partie des députés est élue dans des circonscriptions, avant que la proportionnalité soit assurée en allant chercher des élus sur des listes.

Ainsi, si le Parti social-démocrate (SPD) obtient 20 % des suffrages, soit 120 sièges sur 630, et a obtenu 100 élus au scrutin majoritaire, 20 députés seront pris

sur les listes. Avant d'être adopté par la République fédérale d'Allemagne, ce mode de scrutin fut pensé par Léon Blum (1872-1950) sous la III<sup>e</sup> République et sera remis sur la table par la Section française de l'Internationale ouvrière, puis par François Mitterrand en 1990.

Pourquoi ne pas regarder également l'Italie, qui mit en place une prime majoritaire non pas au parti, mais à la coalition arrivée en tête ? Les listes pouvant gouverner ensemble peuvent s'appartenir, et si leur total atteint un certain seuil (45 %), les sièges suffisants pour disposer d'une majorité leur sont accordés.

Le débat est ouvert ! Ce sont là quelques pistes pour mettre en place un bon mode de scrutin ; un mode de scrutin efficace, qui conjugue gouvernabilité, représentativité et ancrage des élus. A défaut de quoi, nous risquons fort de payer le prix d'une instabilité chronique. Si le mode de scrutin est un instrument, et tout comme il ne saurait y avoir de bon ouvrier sans bons outils, un pays, pour fonctionner, a besoin d'un scrutin adapté. ■

# Julien Boudon Le scrutin majoritaire à deux tours unit simplicité et subtilité

Alors que le premier ministre, François Bayrou, a commencé à consulter les partis sur l'introduction de la proportionnelle dans les élections législatives, le juriste plaide pour le maintien du scrutin majoritaire qui favoriserait une constitution de majorités solides

**L**e débat actuel est focalisé sur la représentation proportionnelle appliquée aux élections législatives. Nombreux en sont partisans, du Rassemblement national aux partis constituant le Nouveau Front populaire, en passant par le premier ministre, François Bayrou, qui vient de lancer une réflexion sur le sujet. Plus rares sont les adversaires de ce mode de scrutin, par exemple mon collègue Julien Jeanneney, professeur de droit public à l'université de Strasbourg, qui a publié *Contre la proportionnelle* (Gallimard, « Tracts », 2024).

Le grand oublié est le scrutin majoritaire, qui a été appliqué à toutes les élections législatives depuis les débuts de la V<sup>e</sup> République, abstraction faite de l'unique expérimentation de 1986. Il

n'est pas lieu, ici, de démontrer que la représentation proportionnelle comme le scrutin majoritaire sont susceptibles de variations infinies, qui peuvent provoquer des résultats compa-

**LA PRÉSENTATION PROPORTIONNELLE REPOSE SUR UNE ILLUSION, CELLE D'UN PLUS JUSTE REFLET DE LA POPULATION**

rables selon les modalités choisies et les circonstances politiques du moment.

La comparaison entre 1986 et 2022 est très éclairante à cet égard : en 1986, la représentation proportionnelle intégrale n'a pas empêché la constitution d'une majorité de droite (RPR-UDF) absolue, tandis que les élections [législatives] de 2022 ont fonctionné comme une représentation proportionnelle, sauf pour le parti présidentiel [*Ensemble*]. Ecartons aussi l'instrumentalisation du mode de scrutin par les forces politiques du moment : on a l'impression que les unes et les autres ne cherchent pas une manière juste, honnête, loyale de désigner les gouvernements, mais veulent privilégier celle qui leur sera la plus avantageuse. Foin de toutes ces réflexions (apparem-

ment) secondaires. On voudrait ici professer sa foi dans les vertus du scrutin majoritaire, en évitant de verser dans les caricatures abusives.

### Alliances de l'entre-deux-tours

En effet, les atouts des deux modes de scrutin sont souvent résumés de la façon suivante : la représentation proportionnelle assurerait la justice électorale en donnant l'assurance que chacun sera représenté à la hauteur de son poids électoral (ce qui est faux d'emblée en raison des biais introduits par les choix de configuration initiaux, par exemple la répartition des restes), tandis que le scrutin majoritaire provoquerait des majorités fortes au Parlement, ou du moins les favorise (ce qui est à nuancer, puisque les exemples

abondent en France ou au Royaume-Uni de résultats déjouant cette attente).

On passe sur les arguments périphériques – ainsi celui selon lequel le scrutin majoritaire rapproche l'électeur de l'élu et autorise des francs-tireurs qui ne sont pas inféodés à un parti, tandis que la représentation proportionnelle permet de placer sur la liste des profils techniques très utiles, par exemple en matière budgétaire (au hasard).

A bien y réfléchir, l'atout majeur du scrutin majoritaire est sa simplicité, surtout lorsqu'il est uninominal (ce qui est le cas commun) : les électeurs savent très exactement que le candidat ayant glané le plus de suffrages sera déclaré élu. Les Britanniques disent :

« *The first past the post* » (« le premier qui passe la ligne d'arrivée a gagné »). Qu'il comprenne un ou deux tours, sa conséquence est la même : il faut arriver en tête pour devenir député.

Le scrutin majoritaire a un autre intérêt capital, celui de remettre en cause l'idée de la justice électorale attachée à la représentation proportionnelle : un mode de scrutin ne vise pas à élire des représentants qui ressemblent aux électeurs, mais des représentants de qualité voulu par les électeurs. La représentation proportionnelle re-

pose sur une illusion, celle d'un plus juste reflet de la population, tandis que le scrutin majoritaire assume l'idée selon laquelle le gouvernement représentatif manifeste d'emblée une mise en tension, voire un écart, entre la volonté des électeurs et celle de leurs représentants. Simplement, cet écart traduit en nombre de sièges ne doit pas être excessif, faute de quoi le système ne serait pas démocratique. C'est pourquoi le scrutin majoritaire à deux tours est d'une redoutable subtilité, comme on l'a vu le 7 juillet 2024.

Il permet les alliances de l'entre-deux-tours, parce que, dans les 577 circonscriptions, le but est de réunir une majorité, d'où qu'elle vienne, quelle que soit sa consistance. En bref, il faut conserver un mode de scrutin simple à comprendre, qui favorise la constitution de majorités solides et qui fait appel à l'intelligence de tous les citoyens. ■

**Julien Boudon** est professeur de droit public à l'université Paris-Saclay. Il est l'auteur d'un « *Manuel de droit constitutionnel* » en deux tomes (PUF, 2023 et 2025)

# PS: derrière la ligne sociale-démocrate, une série de clivages

## ANALYSE

**S**ur fond de fortes tensions internationales et de crise politique continue avec une Assemblée nationale fracturée et un premier ministre en sursis, le Parti socialiste (PS) prépare son congrès, qui se tiendra du 13 au 15 juin, à Nancy. Un congrès de régénération sociale-démocrate, alors que La France insoumise (LFI) a pris le leadership de la gauche? Le PS devra redéfinir son identité, réinventer sa stratégie et réussir à être enfin incarné par un leader en vue de la présidentielle de 2027.

Au PS, il y a des sociaux-démocrates revendiqués – comme l'ancien président François Hollande et Carole Delga, présidente de la région Occitanie, auxquels s'ajoutent, hors de ses rangs, Bernard Cazeneuve et Raphaël Glucksmann. Mais le parti n'a jamais été social-démocrate. Historiquement, la social-démocratie repose sur un lien organique entre un syndicat en position dominante et un parti, comme au Royaume-Uni et en Allemagne. En 1906, la Confédération générale du travail, en adoptant la charte d'Amiens, a refusé d'être la courroie de transmission de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), née en 1905. Le PS, qui a succédé à cette dernière, a privilégié un puissant réseau d'élus locaux.

Dans la revue de l'Office universitaire de recherche socialiste de décembre 2024, son président, Alain Bergounioux, a tenté de clarifier les références à la social-démocratie. A travers l'expérience de la gauche au pouvoir, a-t-il affirmé, «les socialistes définissent [la social-démocratie] comme un simple réformisme», concept inscrit dans la déclaration de principes du PS, qui prône une «économie de marché régulée». Depuis des années, le PS a cessé de travailler sur sa doctrine. En 2022, pour la présidentielle, Boris Vallaud, député des Landes, avait échafaudé un programme aussi-tôt envoyé aux oubliettes.

Aujourd'hui, le PS reste en mode survie. En s'alliant avec LFI, il a perdu son héritage de parti de gouvernement à gauche et a déserté le combat des idées. Il revendique 41000 adhérents (contre 111450 en 2016) et ne s'est pas remis de la cuisante défaite d'Anne Hidalgo à la présidentielle de 2022, avec le pire score de son histoire (1,74%).

Après avoir été sous l'emprise de M. Mélenchon, Olivier Faure, premier secrétaire depuis 2018, a acté la rupture avec LFI, en optant pour la non-censure du gouvernement de François Bayrou. «Notre vocation, a-t-il expliqué, le 16 janvier, à l'Assemblée nationale, (...) est d'arracher, jour après jour, toutes les victoires possibles.» Il a défendu «une gauche qui propose»: «Nous avons choisi de ne pas pratiquer la politique du pire, parce qu'elle peut conduire à la pire des politiques, c'est-à-dire l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir.»

Le PS s'est-il converti, de fait, à la social-démocratie? Trois motions d'orientation ont été déposées le 26 avril pour le congrès de Nancy. Celle de M. Faure est intitulée «Le cœur de la gauche». Il défend une «social-démocratie à

**LE PARTI SOCIALISTE NE S'EST PAS REMIS DE LA DÉFAITE D'ANNE HIDALGO À LA PRÉSIDENTIELLE DE 2022 (1,74 % DES SUFFRAGES)**

**OLIVIER FAURE  
PRÉCONISE UNE  
PRIMAIRE OUVERTE  
À TOUTE LA GAUCHE,  
«DE FRANÇOIS  
RUFFIN À RAPHAËL  
GLUCKSMANN»**

*la française* qui, loin d'incarner «une gauche affadie par l'intériorisation de la contrainte», reposerait sur «la construction de rapports de force à partir desquels bâtir des compromis».

Les oppositions, qu'il avait battues de justesse en 2023 au congrès de Marseille, se sont regroupées dans la motion «Changer pour gagner», conduite par Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen, et Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin (Rhône), rejoints par Philippe Brun, député de l'Eure, et d'autres anciens «fauristes». Elle se revendique clairement de la social-démocratie. Retenue sur le fil, avec juste les 30 parrainages requis, la troisième motion, «Unir», est présentée par M. Vallaud, qui a rompu avec M. Faure et plaide avant tout pour «un congrès de réconciliation» pour éviter le retour de la zizanie.

**Guerre des chefs et des écuyers**  
Cette affiche sociale-démocrate apparaît comme un cache-sexe masquant un clivage stratégique et une guerre des chefs et des écuyers, comme le PS en a tant connu dans son histoire. Au congrès de Nancy, tous les courants se retrouveront dans le refus d'une nouvelle alliance avec LFI pour 2027. Mais, tandis que M. Faure préconise une primaire ouverte à toute la gauche, «de François Ruffin à Raphaël Glucksmann» mais sans LFI, les partisans de M. Mayer-Rossignol et de Mme Geoffroy prônent la création d'une «fédération de la gauche» réunissant toutes les familles socialistes, comme en 1965 avec François Mitterrand. Elle inclut M. Glucksmann et M. Cazeneuve et choisirait pour 2027 un candidat en son sein.

Devant 500 militants, le 22 mars, à Toulouse, en concluant un tour de France, M. Faure a quasiment fait acte de candidature pour 2027 en évoquant un «rêve français». Au préalable, il doit gagner le congrès de Nancy. Soutenu par l'ancienne maire de Lille Martine Aubry, l'ancien premier ministre Jean-Marc Ayrault, Stéphane Troussel, le président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, et la gauche du parti, mais combattu par M. Hollande, il est confronté à des vents contraires.

Les militants voteront sur les motions le 27 mai. Seuls les premiers signataires des deux textes arrivés en tête pourront viser le poste de premier secrétaire, qui sera élu le 5 juin. Plusieurs scénarios sont possibles: une reconduction sur le fil de M. Faure; une victoire à l'arraché de M. Mayer-Rossignol; ou encore, sur le modèle de ce qui s'était passé en 2008 au congrès de Reims, une issue qui bénéficierait à M. Vallaud, si le patron des députés socialistes peut démontrer ses capacités de rassembleur.

En 2008, la motion de Bertrand Delanoë s'était placée deuxième, derrière celle de Ségolène Royal. Le maire de Paris s'était retiré au profit de Mme Aubry, arrivée troisième. Et cette dernière avait été élue de justesse. Une répétition en 2025? Si, à Nancy, l'affiche sociale-démocrate n'est qu'un leurre, la guerre des chefs risque d'être une réalité. ■

MICHEL NOBLECOURT

# LE PARCOURS COLONIAL DE MITTERRAND

## LIVRE

**L**e prince de l'ambivalence ou le roi de l'ambiguïté, voilà comment aurait pu s'intituler l'ouvrage *François Mitterrand, le dernier empereur. De la colonisation à la Françafrique* (éd. Philippe Rey, 928 pages, 29,50 euros), tant reviennent ces caractères dès lors qu'il s'agit de décrire les rapports de l'ancien président (1981-1995) avec l'Afrique tout au long de sa vie. C'est ce qui ressort de la lecture de cet essai biographique, premier ouvrage de ce genre qui lui est consacré sous l'angle colonial et de sa vision de l'Afrique.

Une trajectoire décortiquée depuis ses engagements de jeunesse dans les années 1930 en faveur de la conquête italienne et fasciste de l'Ethiopie en 1935 puis à Vichy durant les premières années de la guerre jusqu'au génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 en passant par la guerre d'Algérie. Autant d'ambivalences que les auteurs prennent le soin de remettre dans leur contexte historique et politique.

Il y a quelques mois, un autre essai, de Thomas Deltombe (*L'Afrique d'abord!*, La découverte, 2024), avait déjà tordu le cou au mythe de Mitterrand homme de gauche «forcément anticolonialiste» en retracant son parcours ministériel sous la IV<sup>e</sup> République. Onze fois ministre de 1947 jusqu'à la prise de pouvoir du général de Gaulle en 1958, cet ambitieux y avait alors détenu, notamment, les portefeuilles de la France d'outre-mer, de l'intérieur (1954-1955) puis de garde des sceaux (1956-1957) pendant les guerres d'Indochine, d'Algérie ainsi que durant les événements de Tunisie et du Maroc.

*Le dernier empereur*, œuvre collective rédigée, à l'aune d'archives inédites, par une quarantaine de contributeurs, spécialistes de l'ancien président, de la colonisation ou des relations France-Afrique réunis sous la direction des historiens Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, revient sur cette période centrale dans



**FRANÇOIS  
MITTERRAND,  
LE DERNIER  
EMPEREUR. DE LA  
COLONISATION  
À LA  
FRANÇAFRIQUE**  
Ed. Philippe Rey,  
928 p., 29,50 €

que cet homme politique majeur du XX<sup>e</sup> siècle s'était en partie façonné lui-même.

Car durant ces années de 1958 à 1981 passées à rassembler une gauche disparate pour conquérir le pouvoir, François Mitterrand a réécrit son récit personnel. C'est alors que ce magicien de la politique parvint à effacer la tache de la compromission qui lui fit légitimer l'usage de la force en Algérie; à faire oublier son passé de conservateur nationaliste de l'empire au profit d'une stature d'homme de gauche. Un tour de passe-passe servi par le contexte de l'époque marqué par le renouvellement de la guerre d'Algérie après les accords d'Evian.

Ses deux septennats reproduiront le même grand écart. Dans l'élan de la chute du mur de Berlin, il fut tout à la fois l'homme du discours de La Baule, en 1990, appelant à la démocratisation de l'Afrique, celui de l'antiracisme. Au revers de cette médaille, il n'a cessé de défendre le pré carré africain, toujours convaincu que le rayonnement de la France – et de l'Europe – dépend de l'influence paternaliste française en direction de l'Afrique. C'est l'époque où l'armée française s'érige en «gendarmerie» du continent.

Finalement, la politique que lègue François Mitterrand à ses successeurs est celle de la continuité. Et il convient de se demander si le reflux brutal de l'influence française sur le continent africain, observé ces dernières années, n'est pas un legs mitterrandien. Comme si nous faisions face aux conséquences d'un examen raté du passé colonial et d'une rupture définitive avec le système dévoyé de la «Françafrique» souvent proclamée par les dirigeants français, mais jamais aboutie. Jusqu'à ce que les nouvelles générations d'Afrique ne décident de le faire à la place de l'ancien colonisateur. «Ses héritiers ont tous considéré l'Afrique et l'Empire comme des éléments du domaine réservé et des politiques parallèles. Le bilan est sur ce point désastreux et (...) les relations France-Afrique sont un champ de ruines.» ■

CHRISTOPHE CHATELOT

## Le temps des cerises

PAR SELÇUK



# QUAND L'ÉCOLOGIE S'OUVRE À LA CHASSE

## LA REVUE DES REVUES

**V**ue de loin, la couverture évoque plutôt un magazine de bande dessinée: illustration aux aplats «pétants», lettres rondouillardes du titre, *Fracas*, qui s'annonce en fait comme «le média des combats écologiques». Pour son numéro 3, ce trimestriel, créé par trois journalistes trentenaires, anciens du magazine *Socialter*, consacre son dossier central à une question délicate: «Les chasseurs avec nous?» Pour y répondre, la revue propose des articles de facture journalistique, dans l'espoir de concilier leurs convictions et les faits.

L'ensemble brosse préalablement le tableau de la chasse contemporaine en France. Ses pratiquants sont vieillissants (46% sont retraités) et représentent encore un petit million de personnes (à 96,7% des hommes). La chasse constitue toujours l'un des maillages de sociabilité et d'influence les plus denses de la France rurale, politi-

quement très courtisé: un article attendu en même temps qu'indispensable, résume les méthodes du lobby de la chasse.

La part la plus hardie du dossier concerne l'éventuelle convergence entre chasseurs et écologistes. D'abord en donnant la parole à ceux qui contestent la disqualification par principe de la chasse. L'anthropologue Charles Stépanoff, spécialiste du chamanisme sibérien, propose ainsi de considérer l'être humain comme un «prédateur empathique».

### Pacte assumé

Pour l'économiste Jacques Luzi, membre de la revue *Ecologie & Politique*, «l'enjeu actuel est de se réapproprier le rapport à la mort en acceptant non seulement l'idée de mourir, mais celle aussi que vivre réclame de tuer. (...) La question n'est pas de tuer ou de ne pas tuer, mais comment on va tuer». Ce type d'argumentaire ne fera pas vaciller les antispecistes, qui n'y verront que des diversions de «carno-traitres».

Plus persuasif, sur un plan tactique, est sans doute l'article documentant des alliances fructueuses entre écologistes et chasseurs pour défendre un site précis face à des projets potentiellement dévastateurs. Malgré la mémorable altercation filmée entre le président de Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Allain Bougrain-Dubourg, et des chasseurs landais, Vivien Chartendrault, directeur de la LPO Drôme-Ardèche, assume son pacte avec les chasseurs pour faire suspendre un parc éolien. «Les habitants du territoire concerné, au col de la Bataille, regardaient avec un brin de méfiance les membres de la LPO venus de la vallée de Valence, et avec plus de suspicion encore les «jeunes zadistes» débarqués de l'autre bout du pays; mais, lorsque les membres des fédérations locales de chasse se sont mêlés à la mobilisation, le vent a tourné.» ■

HERVÉ AUBRON

«Fracas» n° 3, printemps 2025, 130 pages, 17,50 euros. *Fracas.media*



**CULTURE** | CHRONIQUE  
PAR THOMAS SOTINEL

## Séries, le choix de l'exigence

**A**près avoir cru atteindre l'eldorado au moment du big bang du streaming, dans les années 2010, du temps où Netflix et Prime Video, bientôt rejoints par Apple TV+ et Disney, rivalisaient de créativité et d'audace, le monde des séries américaines a fait l'apprentissage des lois du marché. De confinements en grèves hollywoodiennes, de mouvements de capitaux en séismes politiques, les décideurs des plateformes et des studios ont réappris à rendre compte à leurs actionnaires plutôt qu'à leurs créateurs.

Sur les écrans, cette normalisation se traduit par une floraison de produits fabriqués pour rassurer, à partir d'*«IP»* (pour *intellectual properties*, une expression qui peut aussi bien désigner un roman de Jane Austen qu'une marque de jeu vidéo) déjà familières du public. Ce mouvement touche aussi bien le cinéma que les séries, mais il semble qu'à Hollywood les secondes y résistent mieux. Alors que le plus gros succès hollywoodien en salle depuis le début de l'année, *Minecraft, le film*, est issu d'un jeu vidéo, des milliards de minutes (c'est ainsi que l'on mesure la popularité des séries) ont été, ces derniers mois, consacrées par des centaines de millions de spectateurs à trois séries, *Adolescence*, *Severance* et *Andor*, dont les sujets et l'esthétique complexes et exigeants n'ont aujourd'hui plus cours dans les multiplexes outre-Atlantique.

*Adolescence*, minisérie britannique en quatre épisodes et autant de plans séquences, produite par Netflix et sortie en mars, met en scène le meurtre d'une adolescente par l'un de ses condisciples et les répliques de ce séisme dans la famille du meurtrier; *Severance*, dont la deuxième saison a été mise en ligne à partir de janvier sur Apple TV+, réinvente le monde de l'entreprise sur un mode dystopique et imagine une multinationale qui implante dans le crâne de ses employés un dispositif effaçant de leur conscience toute notion du monde extérieur dès qu'ils arrivent sur leur lieu de travail; *Andor*, enfin, dont la deuxième et dernière saison est en cours de diffusion sur Disney+, utilise l'univers de *Star Wars* pour analyser très finement la dialectique qui unit et oppose un système répressif et les forces qui cherchent à le renverser.

Si *Andor* attend encore le verdict des instituts de mesure d'audience, les succès d'*Adolescence* et de *Severance* dépassent toutes les attentes, et, presque, l'entendement. Avec 114 millions de visionnages, la série britannique, créée par l'acteur Stephen Graham et le dramaturge et scénariste Jack Thorne, a désormais dépassé les titres les plus populaires de Netflix, *La Chronique des Bridgerton* ou *Stranger Things*, à la notable exception de *Squid Game*. Comme aucune autre série depuis le début du siècle, *Adolescence* a généré des milliers d'articles de presse, de débats et de déclarations politiques. Pourtant, la façon dont ses créateurs représentent la toxicité des réseaux sociaux et l'emprise du masculinisme sur les adolescents n'a rien de simpliste.

**L'IDÉE QUE LES DIFFUSEURS N'ONT QUÀ SE SERVIR DANS LE TEMPS DE CERVEAU DISPONIBLE DE LEURS AUDIENCES EST MISE À MAL**

## ISRAËL DOIT RENONCER À L'ARME DE LA FAIM

### ÉDITORIAL



capturés lors des massacres du 7 octobre 2023, les autorités israéliennes font de ce blocus, évidemment proscrit par les conventions de Genève, un outil comme un autre. Que ce choix rencontre au mieux l'indifférence de la société israélienne est le signe d'un enfermement alarmant. D'autant qu'il s'ajoute à des bombardements meurtriers et destructeurs depuis la reprise unilatérale des combats par Israël, toujours justifiés par des ratios cyniquement présentés comme «tolérables» entre victimes civiles et cibles militaires.

L'Etat hébreu peut compter sur le soutien aveugle de l'administration américaine comme sur l'égarement de ceux qui semblent incapables d'envisager que l'attachement à Israël puisse s'accompagner de la moindre critique quand l'inacceptable est atteint. Nous y sommes pourtant. La forme aseptisée de barbarie que constitue le choix délibéré de priver une population de plus de 2 millions de personnes du strict nécessaire constitue un terrible révélateur de la dérive du gouvernement de Benjamin Nétanyahou, converti à l'extrémisme de partis qui ont pour programme le Grand Israël, «du fleuve à la mer», dont la guerre à Gaza s'avère un maillon.

Cet affaiblissement concerne principalement l'Etat hébreu. Au nom d'un rapport de force avec les miliciens du Hamas qui retiennent toujours des otages israéliens

justice, devant laquelle plaignent, depuis lundi 28 avril, une quarantaine de pays et d'organisations internationales, en rappelant Israël à ses devoirs de «puissance occupante» et en demandant la fin immédiate de ce blocus, sa voix reste hélas bien isolée, notamment en Europe, où on en arrive à se demander si l'Union dispose toujours d'une responsable des affaires étrangères. Le silence est tout aussi assourdissant dans les pays arabes, à commencer par les Emirats arabes unis, qui ont normalisé leurs relations avec Israël dans le cadre des accords d'Abraham.

Il est certes plus commode de se résigner à l'impunité. Y résister implique en effet le courage de dire haut et fort qu'Israël s'égaré dans une guerre où il perd son âme, qu'il doit être rappelé à l'ordre, et que les moyens disponibles pour l'arrêter doivent être mis en œuvre, surtout s'il continue de rester sourd aux injonctions de la justice internationale.

La séquence ouverte par l'attaque terroriste du Hamas a paradoxalement mis en évidence la supériorité militaire de l'Etat hébreu, mais, comme le montre ce qui se passe à Gaza, ce dernier semble incapable d'en faire un usage qui contribue à la stabilité d'une région abandonnée depuis trop longtemps à la violence. ■

**Le Monde** **Nouvel Obs** **Télérama'** **Courrier international**

**LA VIE** **HUFFPOSTI**

**JUILLET 2025**  
**11-12-13**

**COUTHURES-SUR-GARONNE**

**FESTIVAL  
INTERNATIONAL DE  
JOURNALISME**

**PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.  
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ**